



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

---



GROUPE



## 1 ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET DES FILIALES



# SOMMAIRE

---

**2**

MESSAGE DU PRÉSIDENT  
DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

**5**

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**8**

LE GROUPE EN BREF

---

**12**

4 DÉFIS MAJEURS

**14**

TRANSITION TERRITORIALE

**23**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
& ÉNERGÉTIQUE

**31**

TRANSITION NUMÉRIQUE

**37**

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

---

**45**

16 PROJETS AMBITIEUX

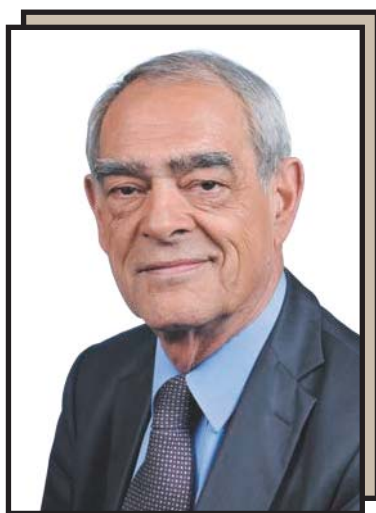
---

**75**

1 MODÈLE UNIQUE

**100**

RÉSULTATS FINANCIERS 2014



*Plus que jamais, le groupe Caisse des Dépôts doit pleinement jouer son rôle d'acteur contracyclique, aux côtés du gouvernement et des élus locaux, pour soutenir l'investissement et l'emploi.*



**HENRI EMMANUELLI**  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION  
DE SURVEILLANCE



Bien que le contexte économique présente de nombreux signaux positifs – rééquilibrage euro/dollar, baisse du coût de l'énergie, injections de liquidités par la Banque centrale européenne –, force est de constater que la reprise économique, en France, reste fragile. C'est pourquoi, plus que jamais, le groupe Caisse des Dépôts doit pleinement jouer son rôle d'acteur contracyclique, aux côtés du gouvernement et des élus locaux, pour soutenir l'investissement et l'emploi.

Les performances du groupe Caisse des Dépôts en 2014, en dépit du faible niveau des taux à long terme, témoignent de la solidité de son modèle et de son potentiel à s'affirmer comme un relais de croissance dont la France a besoin. Avec un résultat net de 1,79 Md€ au titre de l'exercice 2014, les fonds propres de la Caisse des Dépôts ont enfin pu retrouver leur niveau d'avant la crise en 2008. Il aura cependant fallu sept années pour y parvenir.

Ce bilan positif, le Groupe le doit à la dynamique de ses filiales stratégiques qui doivent jouer, dans notre économie, un rôle encore plus offensif à l'avenir. À l'image du redressement de Transdev, qui marque la disparition des foyers de pertes pour le Groupe ou de Bpifrance, qui doit d'abord être la banque des PME et des ETI et soutenir l'innovation et l'export, seul un pilotage actif des filiales permettra au Groupe d'exprimer tout son potentiel.

S'agissant du fonds d'épargne, la dynamique très élevée des prêts enregistrés en

2014 – plus de 20,5 Md€, avec un niveau historique de 16,7 Md€ atteint dans le secteur du logement social, soit plus de 122 000 logements financés et près de 4 Md€ pour le financement de long terme des collectivités locales – constitue la meilleure réponse à la critique, lancinante et systématique de la part d'un certain milieu, d'un « magot sous-utilisé ». Au-delà de l'offre de prêts, l'activité du portefeuille financier du fonds d'épargne, d'environ 85 Md€, est un levier important du financement de l'économie, à travers les placements en obligations, en infrastructures ou au capital des entreprises françaises. Et il n'est d'ailleurs pas certain que les banques privées pourraient mieux faire : elles disposent déjà de près de 40 % de l'encours des livrets réglementés (soit environ 150 Md€) dédiés au financement des PME dont elles peinent à justifier l'emploi.

Pour accélérer la reprise et soutenir l'emploi, la priorité se situe dans la relance de l'investissement des entreprises et des collectivités locales, aujourd'hui au plus bas. Selon les récentes estimations du FMI, une hausse d'un point du PIB des dépenses d'investissement augmente d'environ 0,4 % le niveau de la production la même année et de 1,5 % quatre ans après ! Face à cette urgence, le groupe Caisse des Dépôts doit accroître sa mobilisation et agir en catalyseur.

La relance de l'investissement, c'est le sens de la feuille de route des priorités stratégiques du groupe Caisse des Dépôts, qui fixe l'objectif, pour les 5 prochaines

années, d'investir 20 Md€ au bénéfice des entreprises et des territoires et d'octroyer, sur la même période, 100 Md€ de prêts sur fonds d'épargne. Ces enveloppes financeront de manière prioritaire cinq domaines : la transition écologique et énergétique, le numérique, les infrastructures, la politique de la ville et l'immobilier.

Cette feuille de route, qui doit également bénéficier du levier du plan Juncker, doit désormais être traduite en actes, afin que les entreprises et les collectivités trouvent, dans la Caisse des Dépôts, un partenaire qui accélère le développement de leurs projets, en proposant des solutions financières simples, rapides et adaptées à leurs besoins.

Mais si les capacités d'engagement de la Caisse des Dépôts en faveur de l'investissement atteignent sans doute leurs limites eu égard à la rigidification de son bilan, elles pourraient, en revanche, être démultipliées si l'équilibre des relations financières du Groupe avec l'État était revisité.

En effet, au titre de l'exercice 2014, la Caisse des Dépôts versera cette année au budget de l'État 1,8 Md€ : 805 M€ au titre du coût de la garantie de l'épargne réglementée – contrairement aux banques privées pour lesquelles aucune contribution n'est exigée en dépit de l'existence de la même garantie – auxquels s'ajoute près de 1 Md€ pour la Section générale, ce qui représente plus de 60 % de son résultat avant impôt (contre 87 % en 2013). Il est

tout à fait légitime que la Caisse des Dépôts, en tant qu'institution financière publique, prenne une part singulière dans le redressement des finances publiques. En revanche, il est très regrettable que ce mécanisme fiscal, par le niveau de prélèvement qu'il induit, fasse obstacle à la constitution d'un niveau suffisant de fonds propres pour la Caisse des Dépôts, qui sont la seule ressource sur laquelle elle peut compter pour investir. De la même manière ce mécanisme joue, en matière de politique de rotation du portefeuille d'actifs, comme une invitation institutionnelle à l'immobilisme, dès lors que les éventuelles plus-values réalisées seraient très largement confisquées par le traitement fiscal propre à la Caisse des Dépôts.

À l'heure où une relance massive de l'investissement est une priorité pour la France, je considère, pour ma part, que l'intérêt général sortirait gagnant d'une révision du calcul de ce prélèvement qui préférerait aux réflexes budgétaires dépourvus d'affectation, l'effet multiplicateur des investissements portés par la Caisse des Dépôts. En tout état de cause, ce sujet devrait relever de la responsabilité du Parlement et non d'un simple accord bilatéral entre la Caisse des Dépôts et l'État, comme c'est le cas aujourd'hui.

Le second sujet, dont je souhaiterais saisir le Parlement, concerne la gouvernance de la Caisse des Dépôts et ce, à un double niveau.

La première question a trait à l'ambiguïté des relations entre la Caisse des Dépôts

et le pouvoir exécutif, autorité de nomination, alors que l'Institution est placée, aux termes de la loi, «de la manière la plus spéciale, sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative». Si, désormais, le candidat à la fonction de directeur général est auditionné devant les commissions des finances, qui peuvent le récuser par un vote négatif aux trois cinquièmes, et bien que j'aie pu observer que les deux derniers directeurs généraux de la Caisse des Dépôts ont agi en fervents défenseurs de l'indépendance de l'Institution, il n'en demeure pas moins qu'une série de réformes – ou de pratiques – ont, depuis 1994, considérablement renforcé l'emprise de l'État. Or, dans l'équilibre subtil voulu par le législateur, la direction générale de la Caisse des Dépôts doit bénéficier d'importantes garanties d'autonomie.

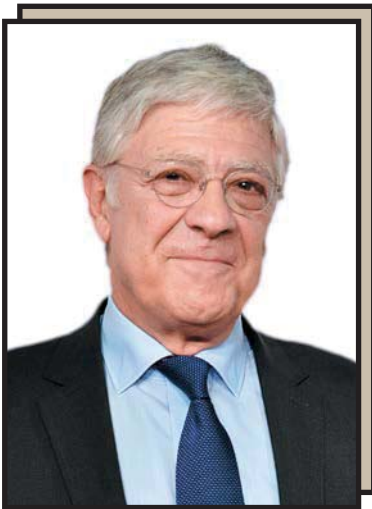
Corollairement, une réflexion pourrait être conduite sur la composition et des prérogatives de la Commission de surveillance. En 2014, cette dernière a été rajeunie et élargie à des industriels afin de renouveler le regard qu'elle porte sur l'action de la Caisse des Dépôts. Demain, c'est la question de la présence de représentants du personnel en son sein qui doit être posée, à l'image de ce qu'exige la loi pour les entreprises. S'agissant de ses prérogatives, près de deux ans après l'adoption de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, la question s'impose comme une exigence démocratique renouvelée. C'est pourquoi la Commission a renforcé sa

surveillance sur les sujets des rémunérations par la mise en place d'un comité dédié à cet effet.

Sur un plan plus général, la Commission de surveillance ne peut être réduite à «consentir» ou bien à «s'opposer». Il serait souhaitable, par exemple, que la Commission de surveillance ait à se prononcer, en tant qu'organe de surveillance, sur l'approbation des comptes et sur l'affectation du résultat.

Ainsi, il me semble essentiel que le Parlement, avec le concours de la Commission de surveillance dont elle émane, ne se départisse pas de la responsabilité qu'il s'est lui-même assigné vis-à-vis de la Caisse des Dépôts. De ce point de vue, le bicentenaire de la Caisse des Dépôts, en 2016, constitue une perspective idoine pour faire avancer, avec l'accord de l'exécutif, l'ensemble de ces chantiers. Je saisisrai prochainement, à cette fin, les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

La «foi publique» est une valeur largement partagée au sein de la Caisse des Dépôts. C'est sur cette culture commune et sur la fierté d'appartenir à ce Groupe, sans équivalent, qu'il faut s'appuyer pour conforter un pôle financier public exemplaire, pleinement engagé au service de l'intérêt général et de l'économie réelle. Cette mission implique la protection et l'entier soutien du Parlement.



*La Caisse des Dépôts se met en capacité de jouer un rôle majeur pour l'économie. Sur les cinq prochaines années, nous avons l'ambition d'investir 20 Md€ dans nos secteurs prioritaires et d'octroyer 100 Md€ de prêts sur fonds d'épargne.*



**PIERRE-RENÉ LEMAS**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



**Alors que les économies de la zone euro donnent des premiers signes de reprise depuis l'été 2014, comment se porte le « modèle » Caisse des Dépôts ?**

Il se porte bien. Je dirais même que les deux modèles se portent bien car, en 2014, tant le résultat du Groupe que celui du fonds d'épargne – qui fait l'objet d'une comptabilité séparée – sont bons et démontrent à la fois notre solidité et notre capacité de résilience.

Le paradoxe, c'est que ce qui est bon pour la reprise de l'économie – chute du cours du pétrole, dépréciation de l'euro, baisse de l'inflation et des taux longs – impacte notre modèle économique. En effet, la baisse historique des taux rogne mécaniquement et progressivement nos

marges. Nous y sommes extrêmement attentifs et nous prenons les mesures nécessaires pour y remédier.

Pour 2014, notre résultat récurrent, qui mesure la performance économique de notre Groupe, connaît une légère augmentation à 1,46 Md€. Quant au fonds d'épargne, il présente un résultat net de 820 M€, en très forte hausse par rapport à 443 M€ en 2013, dans le contexte d'une année de forte mobilisation avec près de 20,5 Md€ de prêts signés.

Ces résultats sont positifs et confortent notre stratégie d'investissement et de gestion. Et comme chaque année, la Caisse des Dépôts contribuera largement au budget de l'État. Elle lui reversera ainsi près de 1,8 Md€ au total, ce qui fait de

nous un formidable contribuable ! Ces versements limitent fortement la croissance de nos fonds propres mais ces derniers ont néanmoins retrouvé cette année leur niveau d'avant-crise de 2008.

**Un an après votre arrivée comme directeur général, quelle est votre vision du groupe Caisse des Dépôts dans le paysage économique français ?**

À mon arrivée au printemps 2014, dans le prolongement des priorités stratégiques du Groupe, j'ai surtout voulu définir clairement les ambitions de la Caisse des Dépôts. À la veille de son bicentenaire comme il y a 200 ans, la Caisse des Dépôts doit avoir pour fonction d'anticiper, d'accompagner, d'accélérer les grands changements que connaît la société française, en particulier ceux qui nécessitent des investissements massifs.

Le développement de la protection sociale, les retraites et la prévoyance, la reconstruction après-guerre, l'aménagement urbain, la politique de la ville et, dans la décennie précédente, l'adaptation à un monde globalisé et financiarisé font partie de notre histoire comme ils font partie de l'Histoire de France.

Et le cap des années qui viennent me semble être d'accompagner les transitions : transition territoriale, transition démographique, transition du numérique et surtout, en cette année de conférence sur le climat, transition écologique et énergétique. Ces transitions auxquelles notre

pays est confronté, comme le reste de la planète, ne doivent pas être considérées comme un risque, mais comme une chance formidable. Je suis persuadé que c'est là que résident les gisements de valeur de demain, et c'est là-dessus que l'on construira la croissance et l'emploi de demain.

**Quel sera votre rôle pour aller chercher cette croissance ?**

Notre rôle, c'est d'accompagner et d'amplifier ce frémissement de l'économie. Et pour cela, l'urgence c'est la relance de l'investissement dans les territoires.

Sur les cinq ans qui viennent, notre ambition est de mobiliser 20 Md€ en investissement au bénéfice des entreprises et des territoires et 100 Md€ de prêts sur fonds d'épargne pour le logement et les collectivités. C'est un objectif ambitieux mais raisonné.

Pour y parvenir, la première priorité est de mobiliser notre réseau et d'inventer de nouvelles formes de coopération avec les élus locaux pour leur donner de la visibilité et des marges de manœuvre.

Notre deuxième priorité en faveur de l'investissement local est de faire masse de toutes nos capacités d'intervention en fonds propres. C'est pour cela que nous regroupons tous nos moyens au sein d'une nouvelle direction qui disposera d'une capacité de financement de plus de 500 M€.



Sur les infrastructures, nous avons l'intention de mobiliser nos partenaires souverains dans la recherche d'acquisition d'actifs de ce type. Sur les entreprises, outre Bpifrance, nos portefeuilles de placements, CDC International Capital, notre filiale dédiée au coinvestissement avec les fonds souverains, et les instruments de place que nous avons initiés (Novo, Novi) seront mobilisés. Sur le logement, à travers le groupe SNI, il est prévu de doubler la production de logement social dans le Grand Paris, d'investir 2 Md€ dans le très social et d'accélérer la production de logements intermédiaires.

Enfin, pour la transition écologique et énergétique (TEE), où le Groupe mobilise son expertise technique et financière, nous financerons massivement les projets sur les territoires. L'Établissement public sera en première ligne, mais nos filiales seront aussi mobilisées, notamment Egis, dont les compétences en matière d'ingénierie de la TEE vont être développées. Transdev visera à être en pointe sur les sujets de mobilité durable tandis que nos filiales immobilières mettront en avant leurs savoir-faire en termes de bâtiments et de quartiers durables.

L'un des gros enjeux sera de mesurer l'empreinte carbone de nos portefeuilles et de se fixer des objectifs précis pour favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Et puis l'investissement dans les territoires, c'est aussi l'ambition du plan

Juncker auquel le Groupe participe massivement à hauteur de 8 Md€.

**La diversité du groupe Caisse des Dépôts, à travers ses missions historiques et ses filiales, peut parfois surprendre. C'est pourtant un atout !**

L'histoire du groupe Caisse des Dépôts est faite des histoires croisées de chacune de ses filiales. Certaines d'entre elles sont nées au sein de la Caisse des Dépôts elle-même, d'autres nous ont rejoints...

Je rencontre des interlocuteurs de tous horizons qui sont toujours surpris de savoir que, dans cet immense ensemble, il y a à la fois des gardiens d'immeubles et des financiers, des conducteurs de trams et des gestionnaires de retraites, des commerciaux et des bâtisseurs, des agents de droit public et des salariés de droit privé... Notre diversité est notre richesse. Elle est féconde. Elle est utile dans cette période de passage d'un monde à un autre, que notre pays vit parfois douloureusement.

Ce changement de monde, il vaut mieux l'affronter, le prendre à bras-le-corps, le modeler nous-mêmes plutôt que de le subir. C'est tout le rôle du groupe Caisse des Dépôts et de celles et ceux qui le composent.

# LE GROUPE EN ACTIONS

---



## INVESTISSEUR

DANS LES ENTREPRISES,  
LES INFRASTRUCTURES ET L'IMMOBILIER



## PRÊTEUR

POUR ACCOMPAGNER  
LE LOGEMENT SOCIAL ET LES PROJETS TERRITORIAUX



## BANQUIER

DE LA SÉCURITÉ SOCIALE  
ET DU SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE



## MANDATAIRE

DE RETRAITES, DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION,  
DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR...



## OPÉRATEUR

DE LOGEMENTS, TRANSPORTS, TOURISME ET INGÉNIERIE

# LE GROUPE DANS LE MONDE



**117 385**

COLLABORATEURS  
DANS LE MONDE



**60**

PAYS



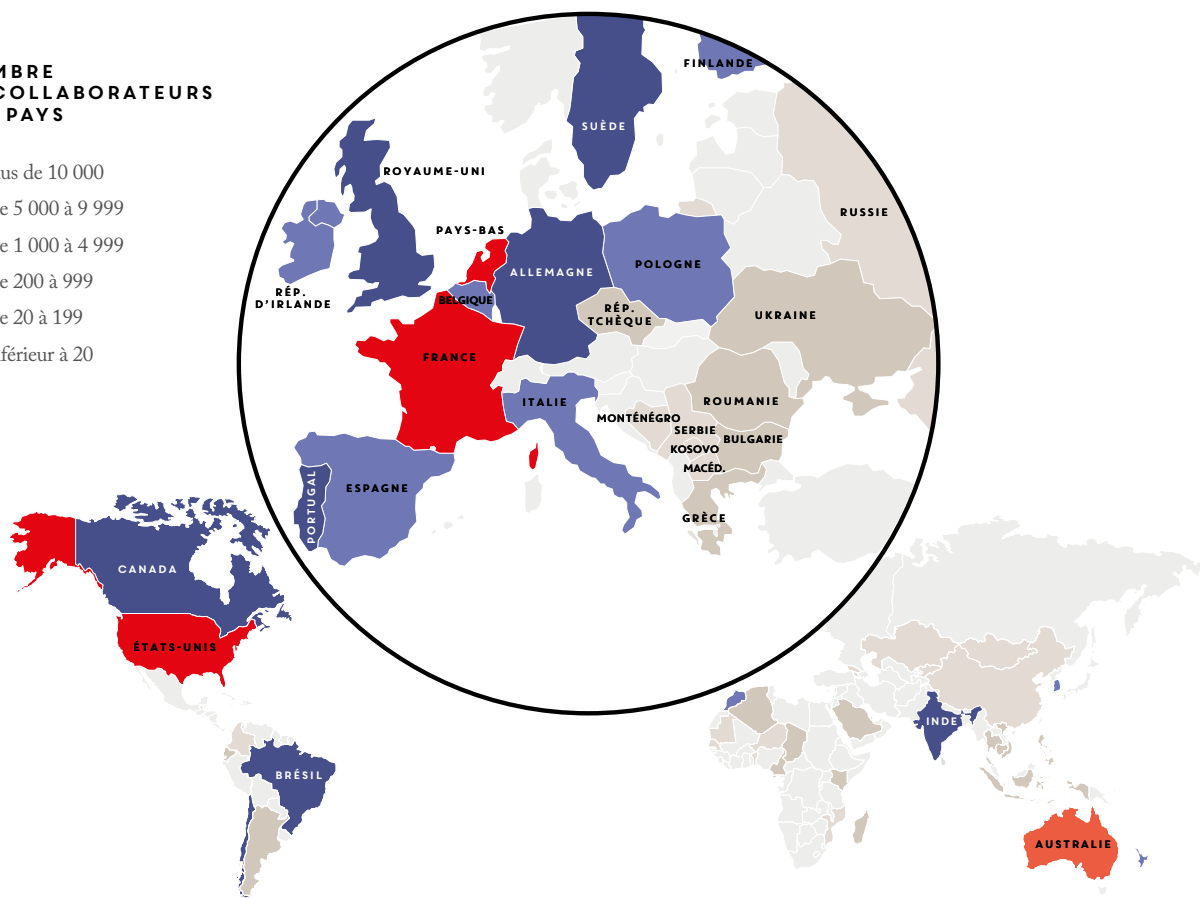
**62 266**

COLLABORATEURS  
EN FRANCE



NOMBRE  
DE COLLABORATEURS  
PAR PAYS

- Plus de 10 000
- De 5 000 à 9 999
- De 1 000 à 4 999
- De 200 à 999
- De 20 à 199
- Inférieur à 20



**8/17**

NOMBRE DE FEMMES  
AU COMITÉ DE DIRECTION  
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

**>6%**

TAUX D'EMPLOI DEPUIS 2012  
DES PERSONNES HANDICAPÉES  
À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

# LES FINANCES DU GROUPE

*Les finances du groupe Caisse des Dépôts sont mobilisées vers ses missions d'intérêt général et son objectif de développement des territoires. De plus, le Groupe est un important contributeur au budget de l'État auquel il verse 1,8 Md€ au titre des résultats de 2014.*

## UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU GROUPE

**150** Md€

BILAN  
CONSOLIDÉ

**1,466** Md€

RÉSULTAT  
RÉCURRENT

**29,8** Md€

FONDS PROPRES  
Y COMPRIS  
PLUS-VALUES LATENTES

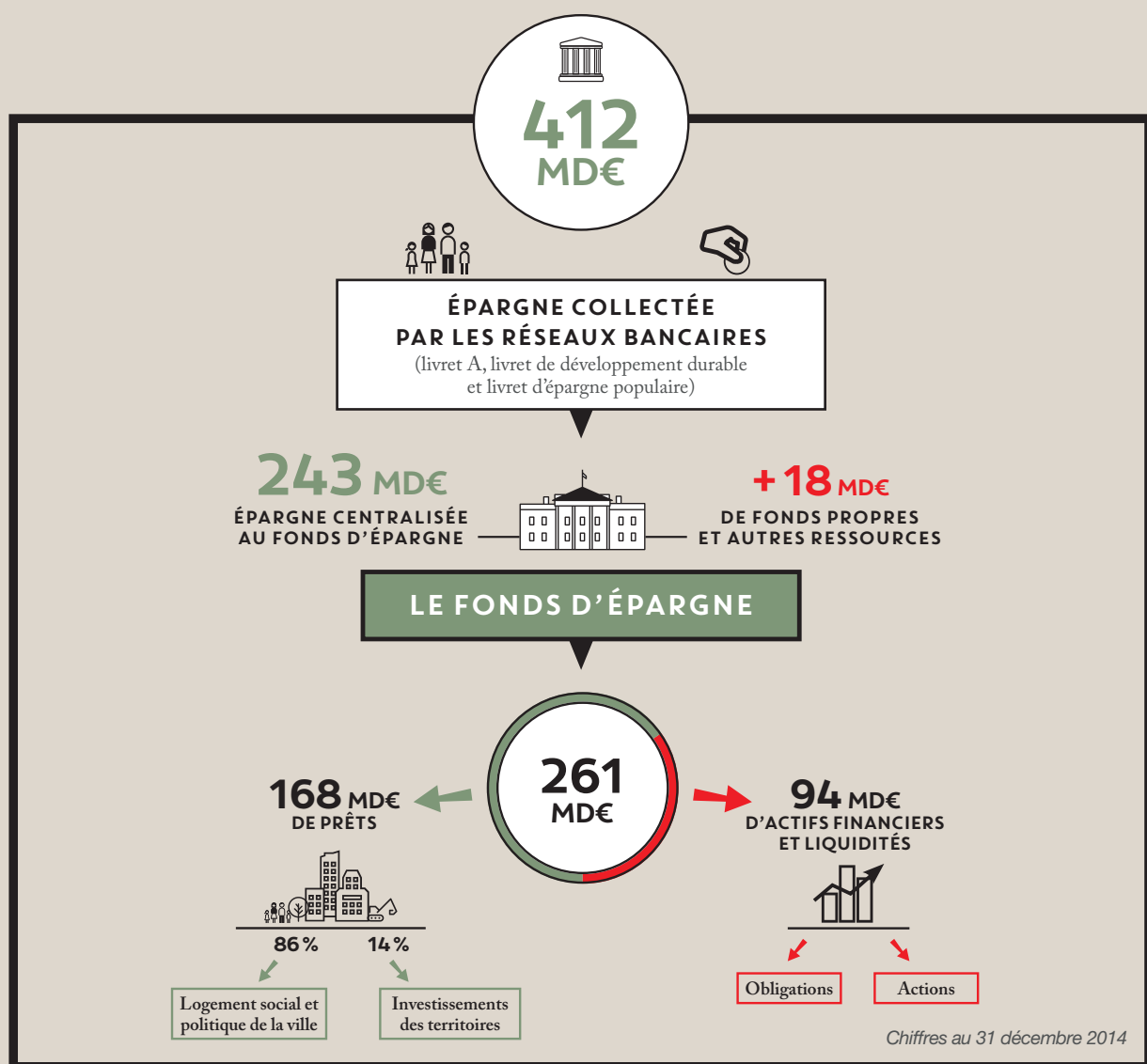
INTERVENTION  
DANS L'ÉCONOMIE  
AU SERVICE  
DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



# LE FONDS D'ÉPARGNE

*Le fonds d'épargne gère l'épargne réglementée des Français (livret A, LDD, LEP) et remplit en contrepartie des missions d'intérêt général confiées par l'État. De ce fait, bien que faisant partie intégrante du groupe Caisse des Dépôts, il fait l'objet d'une comptabilité séparée.*

## ◆ FONCTIONNEMENT DU FONDS D'ÉPARGNE ◆





---

# DÉFIS MAJEURS

*Le groupe Caisse des Dépôts se mobilise  
pour transformer ces transitions en opportunités pour l'économie.*



TRANSITION  
TERRITORIALE



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET  
ÉNERGÉTIQUE



TRANSITION  
NUMÉRIQUE



TRANSITION  
DÉMOGRAPHIQUE

# NOTRE PRIORITÉ :

*accompagner les transitions de la société*

---

## TRANSITION TERRITORIALE

Le Groupe accompagne les acteurs locaux, les collectivités territoriales et leurs opérateurs dans tous les projets de développement :

- ingénierie territoriale, conseil ;
- financement des entreprises et immobilier tertiaire ;
- production de logements, infrastructures et mobilité ;
- tourisme et loisirs.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe mobilise ses modes de financement, ses filiales et ses outils au service des politiques publiques de la transition écologique et énergétique :

- efficacité énergétique des bâtiments et des entreprises ;
- production d'énergie et réseaux de distribution ;
- mise en valeur et protection du patrimoine naturel.



## TRANSITION NUMÉRIQUE

Le Groupe soutient le développement de l'économie numérique dans toutes ses composantes :

- territoires connectés avec le déploiement des infrastructures très haut débit, les espaces numériques de travail et les technologies de la ville intelligente ;
- les entreprises du numérique avec le soutien direct aux entreprises innovantes à travers Bpifrance ou des initiatives comme la « French Tech ».



## TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Le Groupe accompagne et protège les personnes tout au long de la vie avec des solutions innovantes :

- protection financière, prévoyance, retraites ;
- prise en compte des besoins des populations spécifiques ;
- développement de la Silver économie.



# TRANSITION TERRITORIALE

*Pour amplifier les dynamiques locales*

Dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance, la raréfaction des ressources budgétaires et la réforme de l'organisation territoriale, le groupe Caisse des Dépôts renforce ses interventions auprès des acteurs locaux pour accompagner les projets de développement indispensables à la compétitivité et à l'attractivité des territoires. Pour accélérer cette dynamique et déployer une politique d'investissement globale, le Groupe se dotera dès 2015 d'une nouvelle organisation.





# Soutenir l'investissement public local

L'action du groupe Caisse des Dépôts envers les collectivités locales repose sur trois grandes modalités d'intervention, renforcées depuis ces dernières années : les prêts sur fonds d'épargne, l'investissement en fonds propres, le conseil en ingénierie technique, juridique et financière. Il mobilise également ses partenaires pour attirer des financements européens et internationaux vers les projets locaux, créateurs d'emplois et de croissance.

## FINANCER PAR DES PRÊTS LES PROJETS D'ÉQUIPEMENT

Gestionnaire de l'épargne réglementée pour le compte de l'État, la Caisse des Dépôts accompagne sous forme de prêts le financement de projets prioritaires pour le développement des territoires. Dans le prolongement de ses interventions précédentes – 13 Md€ octroyés entre 2004 et 2012 – le président de la République lui a confié, en 2013, la mise en œuvre d'une enveloppe de 20 Md€ de prêts sur fonds d'épargne en faveur des projets d'équipements des collectivités locales pour la période 2013-2017.

Ces prêts de longue durée, proposés sur des durées de 20 à 40 ans au taux du livret A +1 %, permettent de financer des projets structurants de long terme. Ils sont ouverts à tous les acteurs du secteur public local : les collectivités territoriales et leurs groupements, les sociétés publiques locales et

les sociétés d'économie mixte, les établissements publics de santé et établissements publics universitaires, ainsi que les sociétés de projets titulaires d'un contrat avec une personne publique.

Mis en place pour répondre au mieux aux attentes des acteurs territoriaux, ils couvrent notamment les domaines des transports, des bâtiments et équipements publics, de l'enseignement, de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie et de l'environnement.

Leurs champs d'application et leurs conditions d'emploi ont été assouplis pour s'adapter aux attentes des collectivités et faciliter le financement des projets de taille modeste. Ainsi, sur l'année 2014, ce sont 3,6 Md€ de prêts qui ont été signés pour financer 1 700 projets. La consommation de cette enveloppe s'est accélérée avec la mise à disposition du Prêt Croissance verte (enveloppe de 5 Md€) à taux du livret A +0,75 % pour les projets contribuant le plus significativement à la transition écologique et énergétique. Elle est également éligible aux financements du Grand Paris. Voir encart page 16.

## MODERNISER LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Pour entretenir cette dynamique et générer un effet de levier auprès d'investisseurs privés, le Groupe investit également en fonds propres dans des projets locaux, en accordant une importance toute

particulière aux « investissements verts ». Il est déjà très présent dans le financement des infrastructures et accompagne les collectivités dans la conception, le financement et l'exploitation de leurs équipements.

En témoigne la rocade L2 de Marseille, montée en partenariat public-privé avec l'État, les collectivités locales et plusieurs entités du Groupe.

En 2014, afin de contribuer aux politiques publiques, il est majoritairement intervenu dans le financement d'infrastructures existantes, dites *brownfield*.

Au-delà du volet financier, le groupe Caisse des Dépôts met toutes ses expertises au service des projets d'investissements des collectivités locales. Dans un rôle de pivot de l'ingénierie technique et juridique, il donne une nouvelle envergure à certains de ses outils, comme Exterimmo pour la modernisation du patrimoine immobilier public.

Très présente dans l'économie mixte, notamment avec sa filiale la SCET, la Caisse des Dépôts réalise également avec des Entreprises publiques locales (EPL) des montages juridiques et financiers innovants combinant capitaux publics et privés. Fin 2014, son « portefeuille » est composé de plus de 431 SEM et filiales, qui contribuent à la compétitivité des territoires dans les domaines de l'aménagement, de l'immobilier, de l'environnement, du tourisme, de la mobilité, du logement, etc.



## LE GRAND PARIS

Projet d'envergure nationale, l'objectif du Grand Paris est de construire une métropole durable et compétitive à l'échelle mondiale. Il s'appuie sur un plan de modernisation et de développement du réseau des transports en commun qui permet aux collectivités locales de décliner leurs projets dans des contrats de développement territorial. Pour accompagner l'État, les collectivités locales et passer du projet aux réalisations, l'Établissement public et ses filiales sont fortement mobilisés. Ils s'emploient à adapter leur offre

et à en développer les complémentarités pour qu'elles répondent au plus près des besoins des territoires du Grand Paris. En décembre 2014, la Caisse des Dépôts a signé avec la Société du Grand Paris (SGP) un protocole de coopération prévoyant la mobilisation de 4 Md€ de prêts sur fonds d'épargne pour accélérer le financement du futur réseau de transport Grand Paris Express. Réseau dont l'exploitation sera soumise à concurrence. Un appel d'offres international auxquels Transdev et Egis répondent.

## ATTIRER LES FONDOS EUROPÉENS ET ÉTRANGERS VERS LES PROJETS LOCAUX

Pour amplifier ses interventions et attirer les capitaux étrangers au service des projets et entreprises françaises, la Caisse des Dépôts s'appuie également sur ses partenaires européens et étrangers, comme la Banque européenne d'investissement (BEI) avec laquelle elle a conjointement mobilisé depuis 2013 près de 10 Md€ de financements à long terme pour les collectivités. Le partenariat entre les deux institutions devrait être renforcé, notamment pour le déploiement du plan Juncker en France. La Caisse des Dépôts travaille par ailleurs au sein de l'Association européenne des investisseurs de long terme (AEILT\*) à la mise en place d'un cadre favorable à l'investissement de long terme, facteur clé de la reprise économique. En décembre 2014, au Parlement européen, elle a participé à la création d'un intergroupe formel sur la réindustrialisation et contribuera, à ce titre, aux travaux de la législature 2014-2019.

Enfin, le Groupe a lancé sa filiale CDC International Capital, qui porte ses participations dans des véhicules d'investissements communs avec des fonds souverains sur des classes d'actifs utiles à la France. Des véhicules bilatéraux d'investissement ont été constitués avec le Qatar et les Émirats arabes unis en 2014 et avec le Koweït début 2015.

\* L'AEILT réunit la Cassa Depositi italiana, l'Instituto de Credito Oficial espagnol et la KfW Bankengruppe allemande.



# Relancer la production de logements

**F**ace au déficit global de logements, estimé à 900 000 sur l'ensemble du territoire, le groupe Caisse des Dépôts mobilise tous ses moyens aux côtés des pouvoirs publics et des acteurs de l'habitat pour accélérer la production de nouveaux logements, créateurs d'emplois non délocalisables.

## **SOUTENIR LES OPÉRATIONS DES ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL**

À travers le fonds d'épargne, la Caisse des Dépôts propose à l'ensemble des organismes de logements sociaux des prêts de long terme, de 20 à 60 ans, à des conditions attractives, qui représentent environ 70 % du financement d'un logement social.

En 2014, il a octroyé 16,7 Md€ de prêts à l'habitat social et à la ville – un record absolu – permettant la création de 122 000 logements ou places d'hébergement. De plus, il ambitionne de financer la construction de 135 000 logements sociaux neufs par an d'ici 2017. Pour entretenir cette dynamique, la Caisse des Dépôts a également conçu un plan d'action spécifique visant à redonner des marges de manœuvre financières aux bailleurs sociaux et à permettre d'accélérer les constructions dans les zones où la pénurie de logement est la plus importante. Cette mobilisation est complétée par l'action du groupe SNI qui a lancé, en 2014, la construction

de 5 031 logements sociaux et prévoit de renforcer ses interventions avec un objectif de 5 000 logements sociaux par an d'ici 2018.

## **INNOVER POUR LE LOGEMENT**

Favoriser la mixité sociale et faciliter les parcours résidentiels passent par la relance du logement intermédiaire. En la matière, c'est principalement à travers la SNI que le Groupe intervient et innove. Il s'attache à créer les conditions d'un retour des investisseurs institutionnels pour soutenir la production de l'immobilier locatif dans les zones de forte tension immobilière, au plus près des bassins d'emplois.

Le groupe SNI a engagé en janvier 2014 un « plan de relance » visant à construire 35 000 logements. Le « volet intermédiaire » de ce plan, à travers le Fonds de logement intermédiaire (FLI, ex-projet « Argos »), s'est doté d'une capacité d'investissement de plus de 1 Md€ autour d'investisseurs institutionnels et de la SNI. Voir page 56.

Dans ce cadre, en plus des actions déjà engagées, et comme annoncé par le président de la République lors des assises de l'investissement du 15 septembre 2014, la Caisse des Dépôts participera au financement de 25 000 logements intermédiaires supplémentaires dans les cinq prochaines années, en mobilisant 900 M€ de fonds propres par l'intermédiaire de la SNI.

Pour compléter la gamme et couvrir les champs du logement très social, Adoma intégrera le groupe SNI en 2015 et rejoindra ainsi les filiales de la Caisse des Dépôts.

## **PARTICIPER À DES PROJETS URBAINS**

La Caisse des Dépôts intervient également en tant qu'investisseur dans le cadre des projets urbains des collectivités locales et inscrit ses actions dans des programmes de rénovation de grands quartiers dégradés d'habitat social, ou dans des projets d'urbanisme durable. À travers son réseau d'Entreprises publiques locales (EPL) et de bailleurs sociaux, la SCET constitue le premier réseau d'aménageurs et le premier producteur de foncier en France. S'appuyant sur un modèle économique alliant l'investissement et la promotion, Icade propose un vaste choix de réalisation en Ile-de-France et sur l'ensemble du territoire avec près de 4 000 logements réservés en 2014, principalement sous la forme de logements collectifs (appartements). L'ensemble des opérations de logements développées par Icade tient compte d'objectifs de mixité : le plus souvent 1/3 primo-accession, 1/3 social et 1/3 accession libre.

# Renforcer l'attractivité des territoires

---

**P**arce que le tissu économique n'est pas uniforme et que les besoins varient selon les territoires, le groupe Caisse des Dépôts inscrit volontairement son action au niveau régional, à proximité des acteurs locaux. Il agit en cohérence avec les stratégies de développement local des collectivités et accompagne chacune sans exclusion, des petites communes aux grandes métropoles.

## CONTRIBUER À LA RÉNOVATION URBAINE

Intervenant clé du dispositif de renouvellement urbain dans le cadre de l'ANRU, la Caisse des Dépôts accompagne la politique de la ville par des prêts et des financements en fonds propres. Elle accompagnera la seconde vague d'opérations de renouvellement urbain (NPNRU) et mobilisera ses prêts (PRU et PPU) sur des opérations d'amélioration de l'habitat dans les zones géographiques prioritaires de la politique de la ville. Une action que vient compléter la SCET dont l'expertise opérationnelle auprès de l'économie mixte dans les domaines de l'aménagement, du logement et de la mobilité constitue le métier historique.

Enfin, dans le cadre du programme « Ville de demain » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qu'elle gère pour le compte de l'État et qui représente une enveloppe de 668 M€, la Caisse des Dépôts soutient les

projets de démonstrateurs de modèles économiques au sein des 19 Écocités.

## DÉVELOPPER L'IMMOBILIER TERTIAIRE

L'immobilier tertiaire (centres commerciaux, d'affaires, bureaux) est tout à la fois un facteur de développement économique de proximité et de cohésion sociale. La Caisse des Dépôts intervient directement en fonds propres et en anticipation du marché pour accélérer la revitalisation des tissus urbains et exercer un effet d'entraînement auprès d'autres investisseurs, privés et institutionnels. Elle privilégie l'acquisition de bâtiments à haute performance énergétique et haute qualité environnementale et concentre ses investissements sur des sites desservis par les transports en commun.

En 2014, elle a participé à 21 nouveaux projets pour un apport en fonds propres de 48 M€, permettant la réalisation d'actifs immobiliers pour 348 M€, dont la Tour La Marseillaise. Par ailleurs, avec sa filiale Icade, le Groupe dispose d'un patrimoine foncier concentré sur les zones les plus stratégiques du Grand Paris et propose des réponses globales aux grands enjeux de l'aménagement urbain.

## AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE

Les projets de tourisme et de loisirs sont de puissants moteurs pour la

notoriété et l'attractivité des territoires. Le groupe Caisse des Dépôts est un acteur important du tourisme en France et a participé à l'aménagement des principales stations de ski et des stations du littoral, au financement de grands équipements et continue à jouer un rôle essentiel d'exploitant et de conseil en s'appuyant sur ses filiales spécialisées (la Compagnie des Alpes, la SCET et Transdev).

Acteur de la cohésion sociale, le Groupe s'attache à favoriser une offre qui couvre l'ensemble des populations, sans exclusion, et soutient les projets locaux des collectivités pour favoriser le développement d'activités économiques viables et la création d'emplois non délocalisables. Il investit directement ou indirectement dans des sociétés d'économie mixte « touristiques » et sa filiale Bpifrance mobilise son offre de produits généraliste, tant en financement qu'en garantie et en fonds propres, et propose aux PME du secteur le Prêt participatif pour la rénovation hôtelière (PPRH) afin d'améliorer la qualité de l'accueil.

Le Groupe s'attache également à mettre les vacances et les loisirs à la portée du plus grand nombre en soutenant le secteur du tourisme social à travers l'action du fonds Tourisme social investissement (TSI) et en prenant des participations en fonds propres, aux côtés des opérateurs de tourisme social, dans les projets locaux pour mettre à disposition de familles à revenus modestes des infrastructures et



## UNE NOUVELLE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'organisation du Groupe a évolué, afin de conforter son rôle d'opérateur proactif au service de la transition territoriale. Une nouvelle direction du réseau et des territoires (DRT) a été mise en place avec l'ambition de mettre le réseau des directions régionales au service des territoires, grâce à la mobilisation de tous les métiers et outils de la Caisse des Dépôts. Aux côtés de cette nouvelle direction, a été créée une

direction des investissements et du développement local (DIDL) qui rassemble l'ensemble des fonctions investisseur pour plus de cohérence et d'efficacité et qui a vocation à réunir les filiales CDC Infrastructure, CDC Climat et CDC Numérique. Cette organisation rénovée permet de présenter aux collectivités locales une plateforme de ressources outillée en termes d'études, d'ingénierie et de fonds propres.

des prestations de qualité. La Caisse des Dépôts a ainsi accompagné la rénovation et l'extension du nouveau village vacances que VVF a ouvert en octobre 2014 à Lège-Cap-Ferret, pour un coût des travaux de 13,2 M€. Voir page 61.



## CONSOMMATION DE L'ENVELOPPE DE 20 Md€ POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL

Depuis la mise en place en 2013 de l'enveloppe de 20 Md€, 9,6 Md€ de prêts ont fait l'objet d'une offre commerciale au 31 décembre 2014, dont 2,3 Md€ au titre de la nouvelle enveloppe de prêts Croissance verte et un total de 5,6 Md€ de prêts signés. Plus de 80 % des projets financés en 2014 ont concerné des bâtiments publics, des infrastructures hospitalières, des transports et des infrastructures d'eau et

d'assainissement. La construction ou la rénovation de bâtiments publics prédomine avec une part de 37 % et concerne des écoles, collèges, lycées, équipements sportifs, culturels... Parmi les projets emblématiques financés en 2014, un vaste programme de rénovation d'établissements scolaires en région Pays de la Loire, la construction de la Cité des civilisations du vin à Bordeaux ou encore le tramway de Nice.



# Stimuler la croissance au plus près des bassins d'emplois

**L**e développement et le financement des entreprises sont au centre des priorités du groupe Caisse des Dépôts. En regroupant avec l'État au sein de Bpifrance l'ensemble des outils publics de financement des entreprises, le Groupe dispose désormais d'un instrument puissant pour accompagner leur développement, préparer la compétitivité de demain et stimuler l'écosystème entrepreneurial au cœur des territoires pour maintenir ou créer des emplois.

## ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Le groupe Caisse des Dépôts apporte aux entreprises les solutions de financement nécessaires à leur développement, en prêt et en investissement. Sa filiale Bpifrance joue un rôle contracyclique de financement de l'économie et agit notamment sur les segments les moins couverts par le marché. Après une année 2013 marquée par la structuration de ses activités au plus près des territoires – 90 % des décisions sont prises en région – 2014 a été le 1<sup>er</sup> exercice plein pour l'activité de Bpifrance. Elle a accompagné 86 000 entreprises et a mobilisé près de 12,5 Md€ en financements bancaires, dont 1,7 Md€ en prêts de développement et 1,1 Md€ en financement de l'innovation. Bpifrance a, en particulier, multiplié par trois, à 2,4 Md€, les encours pour le préfinancement du CICE et

a mobilisé près de 1,5 Md€ en 2014 à destination du financement en fonds propres.

Le groupe Caisse des Dépôts agit également pour stimuler l'innovation et soutenir les secteurs d'avenir, ces deux leviers de développement de l'économie de la connaissance, au croisement de l'intérêt général et de la performance économique. Avec les pôles de compétitivité et par le dispositif des Sociétés d'accélération de transfert de technologie (SATT) qu'elle gère pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), la Caisse des Dépôts fait le lien entre le monde de la recherche et les entreprises. 900 M€ ont été affectés au développement des 14 SATT réparties sur l'ensemble des territoires depuis la mise en place du dispositif. Enfin, avec France Brevets, doté de 100 M€ et capitalisé à parité entre la Caisse des Dépôts et l'État dans le cadre du PIA, elle s'attache à valoriser au mieux les actifs immatériels des entreprises françaises.

## PRÉPARER LA COMPÉTITIVITÉ DE DEMAIN

Le groupe Caisse des Dépôts porte une attention particulière aux Entreprises de taille intermédiaire (ETI), souvent considérées comme les championnes cachées de l'économie française. Regroupant les entreprises de 250 à 5 000 salariés réalisant un chiffre



**900**  
**M€**

**POUR FINANCER LES SATT  
OÙ SE CROISENT RECHERCHE  
ET ENTREPRISES**



**86 000**

**ENTREPRISES SOUTENUES  
PAR BPIFRANCE**

d'affaires n'excédant pas 1,5 Md€, les ETI sont de véritables atouts pour les territoires et bénéficient de perspectives de développement encourageantes. Bpifrance contribue à en augmenter le nombre. En 2014, son fonds dédié, « ETI 2020 », a ainsi mobilisé 425 M€ à destination des ETI championnes de demain. Pour aider toutes les entreprises à se développer à l'international, Bpifrance export – fruit d'un partenariat renforcé avec BusinessFrance et la Coface –, leur propose un ensemble de conseils et services personnalisés ainsi qu'une gamme de produits dédiés à l'export (le Prêt de développement export [PDE], pouvant aller jusqu'à 5 M€, mobilisation des créances nées à l'étranger et, à partir de début 2015, une offre de crédit-acheteur pour des montants compris entre 1 et 25 M€ et pouvant aller jusqu'à 75 M€ en cofinancement avec les banques).

La Caisse des Dépôts se mobilise également directement et initie des initiatives innovantes pour renforcer le financement des PME et ETI. En 2014, les Fonds de prêts obligataires Novo 1 et 2, lancés avec une vingtaine d'assureurs, ont accordé 579 M€ de prêts obligataires à 20 entreprises de taille intermédiaire des secteurs de l'industrie et des services. La création du Fonds Novi annoncé en 2014, doté la 1<sup>re</sup> année de 535 M€, accompagnera la croissance de PME-ETI sous forme de financement de longue durée *via* des prêts obligataires et des fonds propres.

## STIMULER L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL

Dans un monde en transition, le développement économique ne peut se concevoir sans une prise en compte des vulnérabilités. Rassemblant les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, l'Économie sociale et solidaire (ESS) représente 10% du PIB et se caractérise par la présence d'un tissu économique productif de petites et de très petites entreprises. Levier de croissance, elle constitue aussi un enjeu fondamental de cohésion sociale et territoriale. Pour assurer un accompagnement de qualité aux porteurs de projets, la Caisse des Dépôts structure ses interventions selon quatre axes : le développement de l'entrepreneuriat social, la promotion de l'épargne solidaire, la consolidation du secteur associatif, la structuration financière des entreprises d'insertion. Elle soutient par ses fonds propres les réseaux associatifs et coopératifs d'aide à la création d'entreprise et abonde près de 320 Fonds de prêts d'honneur à taux zéro, sans caution personnelle, pour un montant global de 9,2 M€ en 2014. Gestionnaire du dispositif Nacre, elle a octroyé 63 M€ de prêts en 2014 pour accompagner la création d'entreprises par des personnes éloignées de l'emploi. Elle est également partenaire du premier appel à projets national visant à soutenir les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), chargés d'établir, sur un même territoire, des coopérations entre des entreprises de l'ESS et des entreprises privées traditionnelles pour

déployer une stratégie commune au service de projets économiques innovants, créateurs d'emplois et facteurs de développement local.

Au niveau du Groupe, ses actions sont complétées par Bpifrance qui a mis en place le Fonds d'innovation sociale, doté de 20 M€ sur deux ans, dont l'objectif est de financer sous forme d'avances remboursables des projets socialement innovants. Bpifrance veille également à promouvoir l'égalité professionnelle et complètera son dispositif avec le prêt « participatif et solidaire ».

Dans le cadre du PIA, la Caisse des Dépôts gère également 100 M€ dédiés au financement de l'ESS. En 2014, 499 porteurs de projets ont ainsi bénéficié d'un financement pour un montant de 71,3 M€.

Enfin, parce que l'innovation est un levier essentiel du développement économique et de la création d'emplois, la Caisse des Dépôts, aux côtés de l'État, a lancé différentes actions pour sensibiliser les jeunes à la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat : dans le cadre du programme « Culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat » du PIA 2, un appel à projets a été lancé afin d'identifier et de soutenir les initiatives les plus structurantes dans ce domaine ; avec le dispositif des PÉPITE – Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat –, les étudiants, désireux de créer leur entreprise, disposent désormais d'un accompagnement et d'une formation à l'entrepreneuriat. 29 pôles ont été sélectionnés en 2014.





# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

*Développer une économie verte*

La Transition écologique et énergétique (TEE) s'impose comme l'un des enjeux majeurs de ce début de 21<sup>e</sup> siècle. Elle représente un enjeu de compétitivité, d'indépendance énergétique et constitue une véritable opportunité d'innovation et de création de valeur. En s'appuyant sur ses savoir-faire, sa capacité à innover dans ses financements comme dans son rôle d'opérateur, le groupe Caisse des Dépôts est entièrement mobilisé auprès des pouvoirs publics, des collectivités et des acteurs économiques pour faire de cette transition une réussite. Il développe des solutions opérationnelles au cœur des territoires pour accélérer sa mise en œuvre et contribuer à une société plus performante, plus sobre en consommation de ressources naturelles et d'énergie.

# Économiser l'énergie et améliorer la performance énergétique des bâtiments



## 8 000

LOGEMENTS RÉNOVÉS  
PAR LE GROUPE SNI



## 47 000

LOGEMENTS RÉNOVÉS  
SUR FONDS D'ÉPARGNE

La rénovation et l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine immobilier existant sont au cœur des métiers de financeur, d'investisseur ou encore d'opérateur du groupe Caisse des Dépôts.

### DANS LE PARC LOGEMENT SOCIAL

Pour le financement de la rénovation de leur parc ancien, la Caisse des Dépôts propose aux bailleurs sociaux l'« écoprêt logement social » sur fonds d'épargne. Pouvant aller jusqu'à 25 ans, il est adossé au livret A et délivré à un taux variable selon la durée. Depuis 2009, plus de 2,4 Md€ ont été engagés au titre de l'écoprêt pour rénover 200 000 logements sociaux. En 2014, ils ont permis la rénovation de 47 000 logements. L'objectif du Groupe est désormais d'assurer le financement de la rénovation thermique de plus de 700 000 logements sociaux d'ici 2020. Par ailleurs, la Caisse des Dépôts a étoffé sa gamme et a annoncé lors du dernier Congrès de l'USH un dispositif complémentaire permettant aux bailleurs sociaux de bénéficier d'un prêt au taux de l'écoprêt pour leurs travaux de rénovation liés au désamiantage, pour un montant maximum de 10 000 € par logement.

En tant qu'opérateur, qu'il s'agisse de construction ou de réhabilitation, le groupe SNI s'efforce de maîtriser l'impact environnemental de ses projets en s'appuyant, notamment, sur l'outil

de cotation SNI EnVironnEment (SNI EVE) qu'il a développé depuis 2011 avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). En 2014, il a rénové 8 000 logements, mis en chantier 7 425 logements sociaux et intermédiaires et consacré 342 M€ à l'entretien de son parc.

### DANS LES LOGEMENTS PRIVÉS, LES BÂTIMENTS PUBLICS, LES ENTREPRISES

Ouverte en septembre 2014 et disponible jusqu'à fin 2017, une enveloppe de 5 Md€ de prêts « croissance verte », intégrée au dispositif de 20 Md€ pour le secteur public local, permet de financer les projets de réhabilitation des bâtiments publics et les nouveaux « bâtiments à énergie positive ». Consentis au taux du livret A +0,75 %, pour des durées très longues (20 à 40 ans), ces prêts financent aussi des projets dans les domaines des transports propres, des énergies renouvelables et de la réhabilitation des bâtiments (jusqu'à 100 % des montants inférieurs à 5 M€). 2,3 Md€ de prêts ont été engagés sur l'année 2014.

La Caisse des Dépôts a également conçu une solution « clé en main » pour accompagner les propriétaires publics dans la modernisation de leurs bâtiments publics (construction et rénovation). Cet outil, Exterimmo, combine financement et accompagnements techniques, juridiques et financiers dans le montage



## LE GROUPE RÉDUIT L'EMPREINTE CARBONE DE SES PORTEFEUILLES FINANCIERS

d'opérations qui permettent de gagner en sobriété et de développer les énergies alternatives. En s'appuyant sur les compétences d'Egis, elle intervient très en amont des projets et s'engage sur toute la durée des contrats, depuis la phase de conception jusqu'à la fin de l'exploitation prévue. Exterimmo a réalisé en 2014 ses premières opérations. Elle a notamment participé au projet de reconversion du site minier de Wallery-Arenberg, dans le Nord-Pas-de-Calais.

Pour accélérer la rénovation des logements privés et lutter contre la précarité énergétique, le Groupe étudie des solutions de financement qui favoriseraient la mobilisation des capitaux privés. Il a proposé aux pouvoirs publics de faciliter l'implication du secteur bancaire et des tiers investisseurs par un système de garanties, coiffé par un fonds national.

Par ailleurs, le Fonds de cohésion sociale (FCS), géré par la Caisse des Dépôts, qui garantit notamment les microcrédits personnels, a autorisé une expérimentation pour l'octroi d'un microcrédit habitat destiné aux propriétaires occupants très sociaux, afin de lutter contre la précarité énergétique, l'insalubrité et de permettre la rénovation des logements. Ce dispositif pourrait être étendu dans le cadre du Plan de rénovation énergétique annoncé par le président de la République. Le Groupe développe également son ingénierie d'investissement dans la modernisation des installations industrielles. Avec d'autres partenaires,

La Caisse des Dépôts a conscience de l'impact et des risques environnementaux liés à l'exercice de ses activités financières. Elle effectue une évaluation environnementale de ses investissements, notamment les émissions de gaz à effet de serre. Elle intègre les enjeux de performance climatique et énergétique dans le dialogue mené avec les sociétés cotées. Elle investit dans les obligations vertes contribuant directement à la transition énergétique et

écologique. Enfin, elle s'engage dans un programme ambitieux de rénovation de son portefeuille immobilier de placement, et vise la baisse de l'empreinte carbone de son portefeuille d'infrastructures de 14% d'ici 2020 par rapport à son niveau de 2010. Le groupe Caisse des Dépôts a par ailleurs engagé des travaux méthodologiques, afin de faire encore progresser l'analyse environnementale et climatique de ses portefeuilles.

il a conduit une opération pilote dans l'usine de Solvay à La Rochelle pour rénover ou remplacer le matériel existant au profit de technologies plus performantes et moins consommatrices de ressources naturelles. Ce partenariat sera repris et étendu sur d'autres sites. Il vise à travers le « programme 5E\* », la réalisation de 600 M€ d'investissements sur cinq ans pour financer des projets d'efficacité énergétique de 2 à 50 M€ sur les sites d'entreprises françaises, principalement industrielles. L'entreprise améliore ainsi sa compétitivité en réduisant ses dépenses énergétiques et diminue les contraintes liées à l'exploitation de ses actifs (maintenance, assurance).

Le financement de la transition énergétique passe également par la mobilisation des capitaux privés et le développement de mécanismes innovants pour créer un effet levier dans les « investissements verts ». La Caisse des Dépôts s'est ainsi associée à la BEI

en 2014 pour investir chacune 15 M€ dans le Fonds innovant Brownfields 2 dédié à l'acquisition, la dépollution et la requalification de sites présentant un important passif environnemental. L'action de la Caisse des Dépôts en faveur de la transition énergétique et écologique du territoire porte aussi sur le patrimoine des universités. Avec le dispositif « Campus d'@venir », mené en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), les établissements d'enseignement supérieur disposent d'un cadre pour agir en faveur de l'innovation, du développement économique des territoires et de la mise en œuvre de campus durables. En 2014, le renouvellement de la convention avec la CPU – Conférence des présidents d'université – s'inscrit dans la même dynamique d'amélioration de l'attractivité des territoires.

\* Efficacité énergétique et empreinte environnementale des entreprises.

# Diversifier le mix énergétique



**341**  
**M€**

ENGAGÉS DEPUIS 2008  
POUR FINANCER LES ENR



**848**  
**M€**

EN FAVEUR  
DES ENTREPRISES DE LA TEE

Les acteurs locaux sont appelés à disposer d'une plus grande autonomie pour pouvoir expérimenter et renforcer leur production, leur distribution et leur consommation maîtrisée de l'énergie sur leur territoire. Pour les accompagner, le groupe Caisse des Dépôts mobilise d'ores et déjà ses expertises techniques et ses capacités d'intervention par l'intermédiaire de ses directions régionales et de ses filiales.

## INVESTIR DANS LES ENR

La Caisse des Dépôts s'est fixée comme objectif d'être l'un des dix premiers investisseurs français dans les EnR, en veillant à diversifier le mix énergétique (éolien, biomasse, photovoltaïque, hydraulique).

Elle investit en fonds propres dans les EnR, soit dans des PME soit dans des entités liées aux collectivités locales – entreprises locales de distribution ou entreprises publiques locales – et intervient par une entrée minoritaire au capital de sociétés de projet, avec une priorité pour les projets en faveur de la biomasse et de la géothermie, comme le demandent les collectivités locales. Elle veille à soutenir les petits producteurs locaux d'EnR et à développer des partenariats industriels. Au total depuis 2008, 341 M€ ont été engagés par l'Établissement public pour cofinancer des équipements représentant une puissance totale de 1 000 MW électriques et 240 MW thermiques

sur l'ensemble des filières renouvelables (éolien *onshore* et *offshore*, biomasse bois-énergie, méthanisation, photovoltaïque, hydraulique, géothermie), représentant l'alimentation en électricité de 520 000 équivalents logements. En 2014, la Caisse des Dépôts a engagé près de 50 M€ en fonds propres dans une dizaine de nouveaux projets producteurs d'énergie verte. Dans les prochaines années, elle poursuivra son action en faveur du développement des EnR qu'il s'agisse de production, de distribution, voire de stockage d'énergie.

Pour amplifier cette dynamique et compléter ses actions, le Groupe peut compter sur une de ses participations stratégiques, la Compagnie nationale du Rhône (CNR), qui produit 25 % de l'hydroélectricité nationale et 3 % de la production électrique française. Pour la période 2014-2018, elle engagera 160 M€ pour réaliser son troisième plan de missions d'intérêt général. Le Groupe participe également à des investissements ciblés en Europe, dans le domaine de l'éolien *offshore* notamment, afin de mieux se préparer aux enjeux de demain sur nos territoires.

## SOUTENIR LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE VERTE

La transition écologique et énergétique s'impose également comme un enjeu de compétitivité pour les entreprises. Au service de cette compétitivité, Bpifrance accentue ses interventions en direction des entreprises apportant des



solutions pour la TEE, qui ont représenté au total plus de 848 M€ en 2014. Les soutiens à l'innovation (aides et prêts) ont atteint près de 100 M€, principalement en direction des entreprises innovantes des secteurs de la chimie verte, des EnR, du bâtiment à faible impact environnemental, des déchets...

Bpifrance participe au financement en dette des projets de production de l'ensemble des filières d'énergie renouvelable, avec 697 M€ de crédits accordés en 2014, en progression de 25 % par rapport à 2013. Bpifrance accompagne également en fonds propres, directement ou *via* des fonds partenaires, la croissance des entreprises de la TEE. Ces investissements ont mobilisé plus de 51 M€ en 2014, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, de la chimie verte et du transport propre.

S'agissant des entreprises innovantes, le Fonds écotéchnologies, géré par Bpifrance Investissement, a ainsi réalisé en 2014 un investissement dans la société Nénuphar dont l'activité est le développement d'un concept innovant d'éoliennes flottantes à axe vertical, solution industrielle et compétitive pour l'éolien en mer de grandes profondeurs.

Par ailleurs, Bpifrance poursuit ses interventions en direction des entreprises du secteur du bois, notamment à travers deux outils : le Fonds Bois 2 (souscrit à hauteur de 25 M€ par Bpifrance et ouvert à la souscription de tiers) qui vise des opérations de capital-développement et de capital-transmission des industries de la transformation du bois ; le prêt participatif « Bois » pour le financement des investissements destinés à favoriser la compétitivité et la croissance des PME de la filière bois de plus de trois ans.

# Équiper et aménager durablement les territoires

La transition écologique et énergétique nécessite de nouvelles approches, de nouvelles synergies dans les démarches d'aménagement et de gestion des systèmes énergétiques. Le groupe Caisse des Dépôts fédère ses compétences dans l'ingénierie et les services, noue des partenariats avec les acteurs publics et privés pour renforcer ses offres au service d'un aménagement durable des territoires.

## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE

Véritable ensemble, pivot de l'ingénierie technique, juridique et financière, le Groupe assiste les acteurs locaux dans le montage et la gestion de leurs projets d'investissements. Il joue un rôle de conseil et apporte son expertise auprès des représentants de collectivités locales sur les questions énergétiques pour leur permettre de retenir des options utiles au développement immédiat de leur territoire et contribuant aux objectifs nationaux en matière d'énergie et de climat. En combinant diverses approches et solutions, sa filiale Egis est engagée dans la « mutation énergétique » des territoires à tous les stades de ses interventions via ses métiers d'ingénierie, de conseils, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'exploitation. En 2014, Egis a notamment travaillé sur la transition énergétique dans la filière industrielle

en menant les études pour la sécurisation des coûts des charges énergétiques des entreprises drômoises. Elle a également accompagné l'université de Rennes en réalisant un diagnostic détaillé de son patrimoine, un plan d'investissements et une feuille de route de transition énergétique. De son côté, la SCET développe trois axes principaux pour assister les acteurs locaux : l'évolution de l'aménagement dans les modèles de financement ; la création de dispositifs et d'opérateurs pour la production, la distribution et la rénovation énergétique ; l'accompagnement des Entreprises publiques locales (EPL), bailleurs et collectivités dans la gestion et la valorisation des CEE.

## FAVORISER LES TERRITOIRES DURABLES

Le groupe Caisse des Dépôts accompagne le développement des territoires en intervenant également dans la conception, le financement et l'exploitation de leurs infrastructures et de leurs équipements. Ces projets d'infrastructures durables sont éligibles à l'enveloppe de 5 Md€ de prêts « croissance verte ». Pour minimiser la charge d'investissements des seules collectivités, le Groupe investit également en fonds propres dans les projets de mobilité structurants pour les territoires. Il fait ainsi partie du consortium LISEA ayant remporté la concession de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux.

## DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODÈLES DE MOBILITÉ DURABLE

Avec plus d'un Français sur deux vivant en dehors des centres-villes, la mobilité durable est au cœur des enjeux de compétitivité et d'attractivité des territoires. Elle est un facteur essentiel de la cohésion sociale en favorisant par exemple l'accès à l'emploi, aux services et aux loisirs. Le groupe Caisse des Dépôts accompagne les territoires dans le développement de solutions de transports alternatives respectueuses de l'environnement. Il est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la mobilité, via ses filiales Transdev, Egis et la SCET et propose aux collectivités de concevoir et d'assurer leurs politiques de mobilité durable.

En France et à l'international, sa filiale Transdev imagine et met en œuvre des solutions performantes, qui allient transport collectif et modes individuels, au bénéfice d'une mobilité responsable. En gérant ainsi des modes de transports doux, ou partagés, Transdev participe à la transformation des mobilités dans les territoires. Il développe des services de Transport à la demande (taxis, VTC, Shuttle) comme SuperShuttle Alpes, lancé fin janvier 2015 pour assurer des liaisons porte-à-porte entre l'aéroport de Genève et les principales stations de ski alpines. Sur le plan commercial, l'année 2014 a été particulièrement active et s'est terminée avec les gains du tramway de Sidney et de CDG-Val-de-Roissy (métro



automatique). Avec une gamme étendue de solutions de mobilité intégrées – 13 modes –, Transdev contribue à des territoires plus durables, plus sobres, et met la performance économique au service de l'intérêt général et de la TEE. Dans la même logique, Egis propose l'écomparateur de variantes routières Variways® qui permet d'évaluer l'impact carbone d'une infrastructure routière lors de sa construction.

# Valoriser et protéger le patrimoine naturel

## UN GROUPE ENGAGÉ DANS LA RECHERCHE

*Le groupe Caisse des Dépôts apporte une contribution experte au débat public et aux décideurs nationaux et internationaux. S'appuyant sur ses chercheurs et experts, le Groupe a par exemple répondu aux consultations publiques de la Commission européenne sur les réformes structurelles du système d'échange de quotas de CO<sub>2</sub> et sur le Livre vert sur le Paquet énergie-climat 2030. CDC Climat Recherche a été classé premier think tank français, septième en Europe sur ces questions. Dans la continuité de ses actions, le groupe Caisse des Dépôts apportera tout au long de l'année un appui significatif à la préparation du Sommet climatique international (COP 21) que la France organisera à Paris en décembre 2015. CDC Climat Recherche, la Mission Économie de la Biodiversité et Novethic – média expert de l'économie responsable – participent pleinement à ces réflexions et mobilisent leurs savoir-faire auprès de tous les acteurs.*

La France est le 3<sup>e</sup> pays européen pour sa surface forestière et la filière forêt-bois – qui regroupe plus de 450 000 personnes – participe au maintien d'activités en zone rurale. Une richesse naturelle qu'il convient d'exploiter durablement.

Acteur de référence de la filière forêt-bois, la Société Forestière gère 268 000 hectares, représentant les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français – banques, compagnies d'assurances – et d'un nombre croissant de groupements forestiers et de propriétaires privés. Sa triple expertise forestière, financière et foncière, en fait un acteur incontournable du marché, au cœur du développement de l'investissement forestier et de la valorisation des métiers du bois. La Société Forestière déploie des principes de gestion durable dans ses pratiques sylvicoles et accompagne les investisseurs dans la constitution et la gestion de leur patrimoine. En lien avec les utilisateurs du bois, elle mène une gestion productive, contribuant ainsi à l'approvisionnement des industries dans les meilleures conditions. En janvier 2014, le groupe BPCE, via sa filiale dédiée Issoria, lui a confié la gestion de ses massifs et groupements forestiers pour les dix prochaines années.

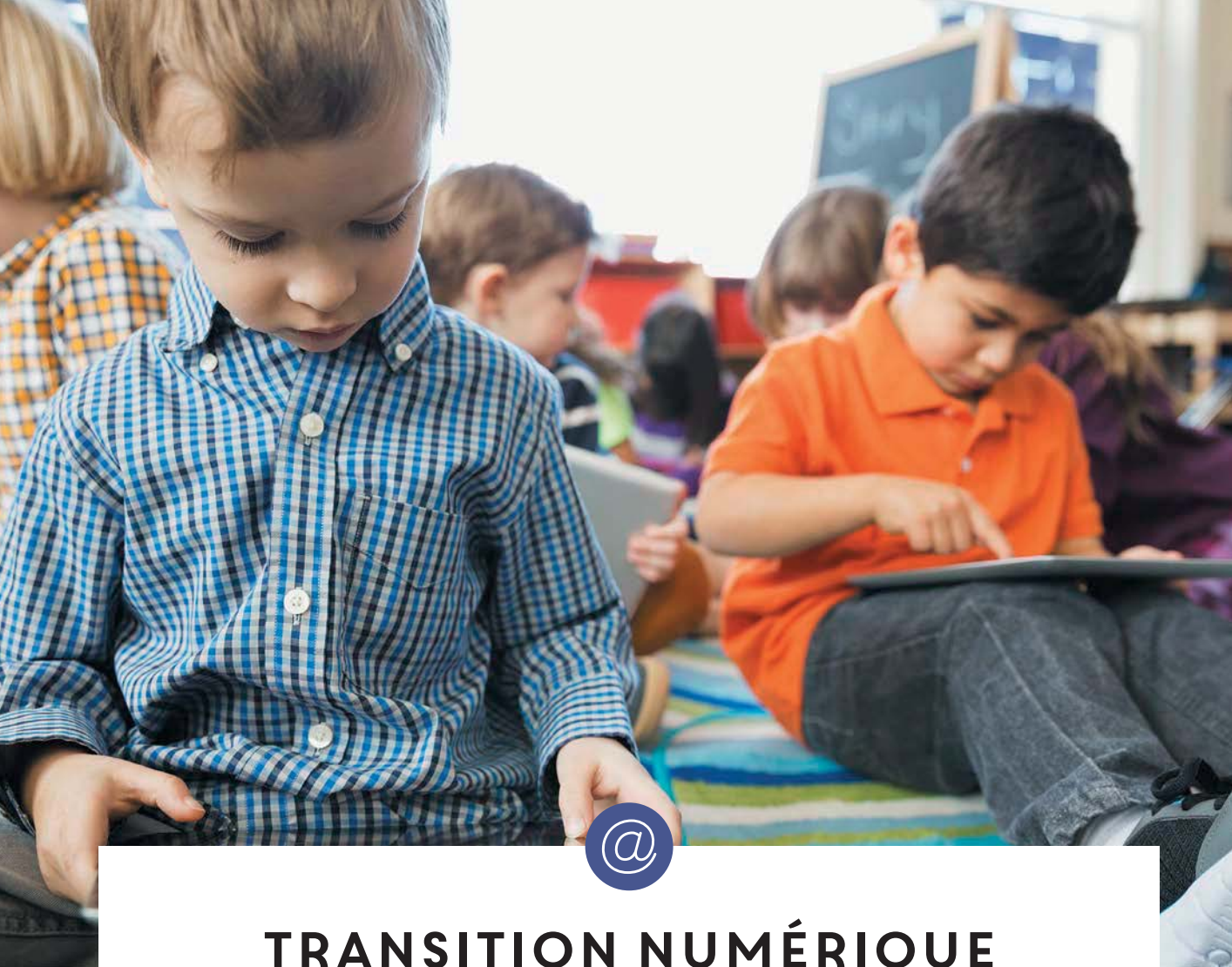
## DÉVELOPPER LES MÉTIERS DE LA BIODIVERSITÉ

Pionnier en matière de protection de l'environnement, le groupe Caisse des Dépôts apporte des réponses concrètes aux enjeux de valorisation et de protection du patrimoine naturel.

Pour compléter les solutions d'ingénierie de services écologiques développées au sein du Groupe, et quelle que soit la taille du projet, sa filiale CDC Biodiversité, créée en 2008, intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration et de gestion d'espaces naturels. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoires, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission économie de la biodiversité (MEB) de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans la lettre d'information Biodiv'2050.





# TRANSITION NUMÉRIQUE

---

*Créer des opportunités avec les nouvelles technologies*

Moteur majeur de croissance et de développement, le numérique bouleverse en profondeur la société et l'économie : il marque une rupture, une transition. Le groupe Caisse des Dépôts se fixe comme objectif d'accompagner l'équipement des territoires ainsi que la transformation numérique des différents secteurs de l'économie où il est présent.

# Accompagner la transition numérique des territoires



# 151 M€

DE PRÊTS POUR  
LE TRÈS HAUT DÉBIT

## ÉQUIPER LES TERRITOIRES EN INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Investisseur de long terme, la Caisse des Dépôts accompagne l'État et les collectivités locales dans l'aménagement numérique des territoires. Elle apporte son expertise en matière d'ingénierie et de financement et a investi plus de 100 M€ en fonds propres dans 34 Réseaux d'initiative publique (RIP), ayant générés par effet de levier plus de 1,2 Md€ d'investissements cumulés sur ces installations numériques. Cette action, conjuguée à celle d'opérateurs partenaires, permet désormais à plus de 20 millions d'habitants répartis dans 9300 communes, ainsi qu'à 400 000 entreprises et 3500 établissements publics, de disposer d'un accès de qualité à ces infrastructures de communication.

Avec son offre de prêts sur fonds d'épargne, la Caisse des Dépôts contribue également à réduire la fracture numérique en accélérant le déploiement des réseaux à Très haut débit (THD) sur l'ensemble du territoire. En 2014, elle a soutenu notamment l'Oise, la Haute-Saône, la Bretagne, l'Auvergne, le Doubs et le Calvados pour un montant total de plus de 151 M€ de prêts. Ses actions sont complétées par le Fonds national pour la société numérique (FSN) dont elle assure le conventionnement et les versements financiers des projets dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Egis participe également à cet effort en réalisant des missions de

maîtrise d'œuvre de conception et de suivi des travaux. En 2014, il est intervenu dans cinq territoires : Ain, Ariège, Doubs, Lozère, Morbihan.

Pour maintenir cette dynamique, notamment dans les zones à faible densité de population, la Caisse des Dépôts a réalisé en juillet 2014, avec l'opérateur Axione, la toute première émission d'Obligations de Projet avec garantie (*Project Bond*), en France et en Europe dans le numérique. Ce nouveau type de financement, lancé par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI), permet d'accélérer la mobilisation de capitaux privés dans les grands projets d'infrastructures européens, avec un effet de levier très important.

## DÉPLOYER DES TECHNOLOGIES INTELLIGENTES AU SERVICE DE LA VILLE

Le groupe Caisse des Dépôts participe à la construction de nouveaux modèles de développement pour les territoires et encourage l'intégration des technologies au fonctionnement en réseau de l'administration, des habitants et des entreprises. La ville est le lieu de l'innovation dans laquelle l'utilisation des ressources numériques devient essentielle pour rendre la ville « intelligente ». La SCET, via son programme de recherche & développement, identifie les enjeux et solutions en termes d'ingénierie financière et opérationnelle ou de gestion de nouveaux services.

## ACCÉLÉRER LA DIFFUSION DES NOUVEAUX USAGES

Afin de réduire la « fracture des usages », la Caisse des Dépôts a investi dès 2003 dans la généralisation des Espaces numériques de travail (ENT) qui proposent des services dématérialisés, choisis, organisés et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire d'enseignement.

Grâce à son dispositif de mesure d'audience des ENT, la Caisse des Dépôts contribue à l'évaluation des usages de cette politique publique éducative. Cette action s'intensifie aujourd'hui en direction de l'enseignement supérieur avec les schémas directeurs du numérique dans les universités, dont un guide des bonnes pratiques a été publié en 2014, et grâce à une expertise qui se développe dans le champ de l'enseignement à distance, tant en formation initiale qu'en formation continue.

En 2014, la Caisse des Dépôts a participé à la relance du Plan Campus. Elle poursuit également son action en faveur de l'attractivité des universités françaises et de l'économie de la connaissance, à travers le renouvellement de deux conventions : celle de campus d'@venir, signée avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et celle de la Conférence des présidents d'université. À titre d'exemple, dans le cadre d'un partenariat public-privé innovant, elle a accordé début 2014, un prêt

sur fonds d'épargne de 8,8 M€ pour le projet de campus numérique de l'Université européenne de Bretagne (UEB). Voir page 48.

## L'E-ADMINISTRATION POUR TOUS

Simplifier la relation avec les citoyens et assurer l'efficacité des démarches administratives sont également des enjeux quotidiens pour les collectivités locales.

Par l'intermédiaire de filiales spécialisées, le groupe Caisse des Dépôts leur propose des services hautement sécurisés permettant la dématérialisation des processus, des échanges et la conservation des données. Sa filiale CDC Fast permet par exemple aux collectivités et à leurs établissements d'envoyer l'ensemble des éléments comptables sous forme dématérialisée au service compétent.

D'autres prestations facilitent également le respect des obligations réglementaires pour la préparation des conseils des élus, grâce à l'envoi électronique sécurisé de la convocation, de l'ordre du jour et des documents afférents. 6 000 collectivités territoriales et 25 000 établissements publics utilisent déjà ses prestations, rejoints en 2014 par le Groupement Franche-Comté avec environ 150 élus. Pour la conservation des données, la Caisse des Dépôts via sa filiale Arkhinéo propose un service d'archivage électronique à valeur

probante. CDC Fast commercialise ce service auprès des collectivités locales. Pour la seule année 2014, elle a intégré plus de 2 660 000 documents dans son Coffre-fort électronique®.

Outre la simplification et le respect des exigences réglementaires, ces outils inscrivent les collectivités dans une logique de développement durable en réduisant la consommation de papier, d'encre non recyclable et en supprimant l'acheminement.

# Développer l'économie numérique

**L**e développement de l'économie numérique constitue un autre axe d'intervention majeur du Groupe qui participe à la structuration de filières industrielles au plus près des territoires.

## SOUTENIR LES ENTREPRISES DU SECTEUR

Le numérique est porté par un secteur économique innovant et en expansion, dont le tissu d'entreprises demeure toutefois fragile et en demande de financement. Pour aider les entreprises à gagner en compétitivité, Bpifrance a amplifié ses interventions dans le financement de l'innovation et a accordé en 2014 plus de 1 Md€ d'aides et de prêts. Elle a notamment lancé le prêt numérique pour financer l'investissement des PME et ETI et a ouvert un bureau dans la Silicon Valley afin d'accompagner les start ups françaises au cœur de l'innovation Internet mondiale.

En tant que gestionnaire du Fonds national d'amorçage (FNA) du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), confié par l'État, Bpifrance a également participé en 2014 au lancement du fonds multisectoriel « Quadrivium 1 », destiné à financer des jeunes entreprises dans les domaines des technologies de l'information et des cleantech. Par ailleurs, le Fonds Ambition numérique, qu'elle gère également au titre du PIA, a vocation à investir en fonds propres dans les PME

innovantes du numérique et a ainsi déployé, en 2014, 18 M€ de financements dans 11 entreprises.

Le Groupe contribue également à la mise en réseau et au développement des différents écosystèmes numériques locaux. La Caisse des Dépôts a ainsi décidé, début 2014, de participer à la mise en place du plus grand incubateur d'entreprises numériques au monde, qui s'installera en 2016 au sein de la Halle Freyssinet à Paris.

Dans la même logique, elle a pris part fin 2014 au lancement de l'initiative publique « French Tech » numérique destinée à favoriser en France l'émergence de « jeunes pousses » prometteuses et d'en assurer la notoriété à l'international pour préparer la compétitivité de demain.

Par ailleurs, face à l'évolution de la mobilité domicile-travail et des problématiques environnementales qu'elle soulève, la Caisse des Dépôts développe des solutions alternatives, comme les télécentres. Ces lieux situés à proximité des zones d'habitation et dans lesquels peuvent se rendre salariés et indépendants pour « télétravailler » permettent d'améliorer les conditions de vie des citoyens tout en réduisant l'impact du trajet domicile/travail. La Caisse des Dépôts a investi dans la société Stop and Work, un opérateur de télécentres qui a ouvert son premier site à Fontainebleau en octobre 2014.

## IMAGINER L'HABITAT CONNECTÉ

La diffusion des technologies numériques dans l'habitat représente un enjeu économique et politique majeur pour tous les acteurs du secteur mais constitue également un puissant levier en matière d'innovation, notamment pour répondre aux besoins d'une population de plus en plus vieillissante. Avec ses filiales, le groupe Caisse des Dépôts participe au développement d'offres innovantes. Egis, Icade et le groupe SNI mènent par exemple, dans le cadre du laboratoire d'innovation du Groupe (Lab cdc), des expérimentations sur les « Parkings branchés » pour bâtir une offre dans le secteur résidentiel. À Lyon, au sein de la ZAC Lyon Confluence 2<sup>e</sup> phase, Icade a été retenu en tant qu'aménageur pour la réalisation du premier « macro-lot » constitué de 8 bâtiments de logements et bureaux de 27 000 m<sup>2</sup> et d'un îlot à énergie positive ainsi qu'une offre d'autopartage de véhicules électriques.

Le groupe SNI intègre également les nouvelles technologies au service du confort de ses locataires. En novembre 2014, il a livré une résidence de logements sociaux dernier cri à Cergy où chaque logement est équipé d'une tablette numérique visant à aider les locataires à maîtriser leur consommation d'eau, d'électricité et la température.

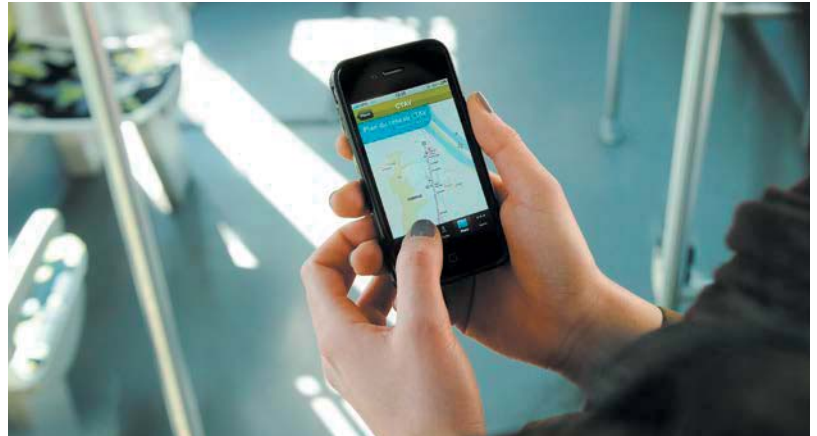
Par ailleurs, soucieux de renforcer sa relation de proximité avec ses résidents, le groupe SNI développe depuis 2010

un espace web locataires accessible à quelque 236 000 foyers, qui offre un ensemble de services personnalisés (consultation de l'état de son compte, paiement en ligne, demande d'intervention, etc.). À terme, avec l'émergence des big data, de nouvelles informations, issues des collectivités locales, des acteurs associatifs locaux et du groupe SNI viendront enrichir cet espace avec des offres de transports, d'établissements scolaires, de commerces et d'équipements de proximité. Enfin, dans le cadre de son plan stratégique numérique, le groupe SNI déploie sur son périmètre un projet de gestion de la relation client pour le GIE Ventes et la gestion locative. Ce dispositif permettra, à terme, une gestion plus efficace de l'activité commerciale et favorisera un accès facilité des clients à l'ensemble de l'offre de logements.

### PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ CONNECTÉE ET MULTIMODALE

L'accompagnement des collectivités dans le développement d'une mobilité durable et d'une ville « intelligente » est un enjeu majeur pour la Caisse des Dépôts et repose essentiellement sur la valorisation des données qui y sont liées.

En effet, les flux de déplacements croissants provoquent engorgement routier et pollution, tandis que les moyens disponibles pour aménager l'espace ou accroître l'offre de transport



## LA RÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La transition numérique remet en cause les principes fondamentaux de la stratégie d'entreprise. À mesure qu'elle progresse, les activités en place sont mises à rude épreuve. Pour aider les sociétés à répondre aux difficultés qu'elles éprouvent face à la déformation de leur chaîne de valeur, le groupe Caisse des Dépôts se mobilise. En 2014, il a soutenu avec La Poste des travaux de recherche sur la révolution de l'économie

numérique et ses conséquences sur l'économie « traditionnelle ». Ces réflexions ont permis de mettre au point un modèle de compréhension partagée de ce qu'est la transition numérique d'une filière et d'en tirer des leçons stratégiques et opérationnelles pour les entreprises. Ce modèle général a été décliné sur les filières clés de l'économie que sont le transport en commun, la logistique et l'assurance.

atteignent leurs limites. Seul un meilleur usage des modes de transport déjà disponibles permettra de préserver mobilité et environnement. Pour aider les collectivités à relever ce défi, la société Cityway, filiale de Transdev, développe des calculateurs d'itinéraires intégrant toutes les informations transport y compris parking, vélo ou covoiturage. Elle est ainsi à l'origine, en partenariat avec le Grand Lyon et l'Ademe Investissements d'Avenir, du GPS multimodal sur smartphone Optymod, qui mixe données théoriques, temps réel et prédictives pour guider le

voyageur sur l'ensemble de son trajet. Disposant d'une vision globale pour la conception et l'exploitation des systèmes multimodaux intégrés dans la ville, Transdev a déjà équipé une dizaine d'agglomérations en centrales de mobilité téléphoniques pour l'exploitation de pôles d'échanges et calculateurs d'itinéraires sur sites Internet et applications pour smartphones. Egis propose également Easytrip, une solution télématique qui facilite les déplacements et les paiements de ses clients grâce à un bouquet de services pratiques et adaptés.

# *Développer le numérique au service des mandats et des clients*

---

L'intégration des nouvelles technologies au service de la cohésion sociale, de l'emploi et de l'accès à la connaissance ne peut se développer que dans un cadre garantissant la confiance et la sécurité, valeurs cardinales du groupe Caisse des Dépôts.

## **OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES MANDATS DE RETRAITES ET DE SOLIDARITÉ**

Acteur historique de la gestion des retraites, la Caisse des Dépôts a accompagné l'évolution et la construction du système de retraite public français. Dans le cadre de sa stratégie d'offre de services numériques, sa direction des retraites et de la solidarité a rénové son portail Internet et ses services en ligne aux affiliés qui proposent des informations personnalisées en temps réel, adaptées aux usages nomades (tablettes et smartphones) et les guident dans leurs démarches retraite. De même, elle a conçu et réalisé le système d'information du Compte personnel de formation (CPF) en 10 mois seulement.

## **SERVICES BANCAIRES DÉMATÉRIALISÉS**

La Caisse des Dépôts favorise l'utilisation de services bancaires dématérialisés permettant une traçabilité, une rapidité et une fiabilité accrues. La Caisse des Dépôts

encourage la dématérialisation des moyens de paiement, gage d'une plus grande sécurité. Banquier du service public de la justice, elle a ainsi accompagné le notariat dans la mise en œuvre de l'obligation de paiement par virement pour les mutations immobilières dépassant 10 000 €. Banquier de la sécurité sociale, la Caisse des Dépôts assure pour l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) les prestations bancaires indispensables à la performance de la gestion de trésorerie du régime général de la sécurité sociale. Par les volumes concernés, plus de 400 Md€ de flux annuels entrants, l'Acos est l'un des comptes les plus importants de l'industrie bancaire en France.



# TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

---

*Se mobiliser pour « mieux vivre ensemble »*

La France fait face au plus grand défi démographique de son histoire : ralentissement économique, entrée plus tardive des diplômés sur le marché du travail, développement de la formation professionnelle, allongement de la durée de la vie, cohabitation des générations, maintien à domicile des personnes âgées... le pays connaît une véritable transformation qui nécessite un effort de projection et appelle une stratégie spécifique. Si le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour relier les enjeux immédiats aux perspectives de plus long terme, il agit au quotidien pour renforcer la cohésion sociale et favoriser le « mieux vivre ensemble ».

# Financer son parcours de vie

**A**u rendez-vous des enjeux de société, le groupe Caisse des Dépôts est aux côtés des citoyens et leur propose, à chaque étape de la vie, des solutions adaptées à leurs besoins de financement, de protection, de prévoyance et de retraite. Répondre à leurs attentes, c'est prendre en compte la diversité des individus et l'évolution de chaque classe d'âge. Le Groupe s'attache à concevoir des garanties utiles à chacun et accessibles à tous, en particulier pour les plus fragiles et les moins aisés.

## ASSURER TOUS LES AVENIRS

Dans un environnement socio-économique en profonde mutation, CNP Assurances réaffirme sa différence et ses engagements de premier assureur de personnes en France. Elle a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 30,8 Md€, gère plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection et plus de 13 millions en épargne/retraite dans le monde. Présente en Europe et en Amérique latine, en particulier au Brésil, elle a acquis un positionnement unique dans tous les métiers de la protection des personnes.

CNP Assurances contribue à réduire les vulnérabilités économiques et sociales, les conséquences financières des accidents de la vie – invalidité, décès, dépendance... et développe une approche globale de la prévoyance. Elle a joué un rôle pionnier dans la mise

en place d'offres incluant la prévention, la couverture financière et les services à la personne. De même, au Brésil, elle a été précurseur en microassurance. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance-vie, retraite, prévoyance et protection (santé et couverture de prêts).

Elle propose avec ses partenaires bancaires distributeurs une gamme complète de solutions individuelles et développe des solutions de groupe sur mesure dédiées aux entreprises, collectivités territoriales, mutuelles et associations. Alors que les accords de distribution qui encadrent la relation commerciale entre CNP Assurances et les clients des Caisses d'Épargne et de La Banque Postale arrivent à échéance le 31 décembre 2015, les grandes lignes du partenariat renouvelé avec le groupe BPCE ont été annoncées en juillet 2014. Le nouvel accord – d'une durée de 7 ans – reposera notamment sur un renforcement du partenariat en protection/prévoyance qui constitue une priorité de développement pour CNP Assurances.

## GÉRER LES PRESTATIONS SOCIALES ET LES RÉGIMES DE RETRAITE

La Caisse des Dépôts gère 48 mandats de régimes de retraite et de fonds de protection sociale. Dans le domaine de la retraite, elle couvre 7,5 millions d'actifs et 3,6 millions de pensionnés, soit un retraité sur cinq en France.

Elle est le partenaire privilégié des employeurs publics (État, collectivités territoriales et établissements hospitaliers).

En 2014, elle a mis en œuvre la réforme des retraites qui marque aussi son entrée au nouveau GIP Union Retraite qui va piloter la simplification du système de retraite français. La Caisse des Dépôts déploie aussi ses compétences dans le domaine de la solidarité : risques professionnels, emploi des personnes en situation de handicap, fonds de compensation... Elle est gestionnaire du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), qui accompagne les employeurs publics, par des financements et des partenariats, dans la mise en œuvre de politiques d'inclusion professionnelle ambitieuses qui contribuent au changement de regard sur le handicap. La qualité de sa gestion de « Tiers de confiance » lui a permis d'être mandatée par l'État pour gérer une nouvelle activité, le Compte personnel de formation (CPF). Voir page 74.



# Préparer demain

---

**L**e groupe Caisse des Dépôts cherche à répondre aux besoins sociologiques et aux capacités financières de tous les publics – les catégories les plus modestes, les étudiants, les jeunes actifs, les personnes âgées – en évitant toute ségrégation. Par ses actions ou les programmes auxquels il participe, le Groupe souhaite offrir une place à chacun et soutient le développement de nouvelles formes d'économies, tournées vers l'avenir.

## AIDER LES JEUNES ACTIFS, LES ÉTUDIANTS ET LES POPULATIONS FRAGILISÉES À SE LOGER

Sur le plan national, l'offre de logements pour les jeunes est quantitativement insuffisante et à des prix trop élevés en zones tendues. Le groupe Caisse des Dépôts investit directement dans des programmes et développe une gamme de supports spécifiques pour contribuer à l'effort de construction.

Afin de resserrer les liens entre les universités et leurs territoires, la Caisse des Dépôts a noué, en 2014, un nouveau partenariat avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV). Deux types d'action ont été déclinés. Tout d'abord, le développement de « Kolocations » à projets solidaires : les Kaps dont l'objectif est de créer une vie sociale étudiante dans des quartiers défavorisés pour développer la mixité sociale et

intergénérationnelle. Deux grands projets de Kaps ont ainsi vu le jour en 2014 : une résidence de 70 places pour les jeunes dans le quartier du Mirail à Toulouse et une résidence de 61 places dans le quartier d'Oullins à Lyon. L'autre action engagée concerne les plateformes de l'engagement solidaire, des espaces dédiés à l'engagement solidaire des étudiants, situés au sein des universités. Forte de ces premiers résultats, la Caisse des Dépôts a pour objectif de développer ces actions dans de nouveaux territoires

(expérimentations en cours à Marseille et Nice) en vue de doubler les places de colocation étudiante et de plateformes d'engagement, dès la rentrée 2015.

Le fonds d'épargne finance par des prêts spécifiques, à taux et durées préférentiels, la construction et la réhabilitation des établissements destinés à des étudiants et des jeunes travailleurs. En 2014, il a accordé 265 M€ de prêts pour leur financement et participera en 2015 à un projet pilote de 120 logements à Antibes pour les saisonniers, apprentis et étudiants.

Cette action est complétée par le volet « formation professionnelle en alternance » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), doté de 450 M€, dont la Caisse des Dépôts assure la gestion pour le compte de l'État et par la mobilisation du groupe SNI qui a construit 1 776 logements dédiés aux étudiants en 2014 et lancé la production de 474 unités.



**117**  
**M€**

**POUR LES LOGEMENTS  
D'URGENCE**

---



**1 776**

**LOGEMENTS ÉTUDIANTS  
CONSTRUITS EN 2014**

---



— ★ —

## ACTION PIA SUR LA FORMATION EN ALTERNANCE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), la Caisse des Dépôts s'est vu confier par l'État la gestion de 450 M€ en faveur de la formation professionnelle en alternance. Cette action comporte deux volets d'intervention : la modernisation de l'appareil de formation en alternance (250 M€), grâce à la création, l'extension,

la reconversion de centres et organismes de formation accueillant des jeunes travailleurs en alternance ; le développement d'une offre de logement pour les jeunes concernés, hors les murs des centres de formation, ou intégrés à ces centres (200 M€). En 2014, 30 projets ont bénéficié d'un accompagnement financier pour un montant total de 66 M€.

Le groupe Caisse des Dépôts agit également pour proposer des solutions aux populations les plus fragilisées : en rupture, en réinsertion, demandeurs d'asile, sans-abris ou vivant dans des logements insalubres... il est intervenu à travers le fonds d'épargne, à hauteur de 97 M€ pour financer l'hébergement et les logements d'urgence en 2014. La SNI développe quant à elle à travers Adoma (via un partenariat avec l'AFPA) des solutions pour désengorger les centres d'hébergement d'urgence, les foyers, les résidences sociales... afin d'apporter des solutions aux jeunes travailleurs précaires ou/et en apprentissage.

## DÉVELOPPER LA SILVER ÉCONOMIE

Le vieillissement est un phénomène durable, porteur de transformations profondes, mais c'est également une source d'opportunités, à la fois économiques et sociales. Lancée en septembre 2012 par les pouvoirs publics, la Silver économie est une initiative dont l'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs clés de l'économie française – tels que l'État, les collectivités territoriales et les associations –, autour des grands enjeux économiques liés au vieillissement. Centrée sur les clients ou sur les usagers de plus de 60 ans, l'économie du vieillissement pèse déjà 16 Md€ et emploie plus de 40 000 personnes. Avec une augmentation de l'espérance de vie



moyenne constante, l'âge de l'entrée en dépendance recule régulièrement en France et offre des perspectives de nouveaux marchés pour de nombreuses entreprises.

La Caisse des Dépôts est un acteur majeur de l'économie du vieillissement. Son implication dans la gestion des retraites date de plus d'un siècle et son positionnement historique dans le champ du logement lui a conféré un rôle de pionnier dans la réflexion sur l'adaptation du parc au vieillissement et dans l'élaboration de solutions d'hébergement spécialisées collectives. En soutenant la Silver économie, elle participe à la structuration d'une filière transversale répondant aux besoins fondamentaux du « bien vieillir ». Elle mobilise plusieurs leviers : des aides au développement, un soutien à la structuration des associations, le financement d'infrastructures et le soutien à l'entrepreneuriat. Elle a lancé le fonds de « Prêts d'honneur Silver économie », qui financera à « taux 0 », 42 projets sur la période 2014-2016, autour de partenaires publics, privés et la Caisse des Dépôts.

Bpifrance complète ces actions en matière de financement des PME. En 2014, elle a participé au lancement de deux fonds touchant à la Silver économie : le fonds SISA (Services innovants à la santé et à l'autonomie), géré par Innovation Capital – premier *closing* à 42 M€ – cible l'accompagnement des PME françaises, dans le secteur de la santé et de l'autonomie lors

d'opérations de capital-risque ; le fonds MED 1, géré par Archimède, cible l'accompagnement d'une dizaine de PME françaises dans le secteur de la santé lors d'opération de capital-développement ou de capital-transmission. Le premier *closing* est intervenu en mars 2014 pour un montant supérieur à 80 M€ (taille cible de 120 M€).

La SCET participe également au développement de la Silver économie dans les territoires en accompagnant plusieurs Chambres de commerce et d'industrie (CCI) dans le déploiement de l'offre des entreprises en réponse aux enjeux du vieillissement.

# Mieux vivre ensemble



1  
MDE

DE PRÊTS EN 2014  
POUR LES ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS DE SANTÉ



9 000

LOGEMENTS ADAPTÉS AUX  
SITUATIONS DE HANDICAP

Avec un taux de natalité parmi les plus forts d'Europe, un recul constant de « l'âge du premier enfant » (plus de 30 ans en moyenne), l'allongement de la fécondité, la France doit relever le défi de la mixité générationnelle qui passe, notamment, par la prise en compte systématique de l'allongement de la vie. Alors que la population française des plus de 75 ans atteindra 10 millions de personnes en 2040, 94 % du parc de logements ne répondent pas aux besoins des personnes âgées et seuls 6 % sont adaptés à l'avancée en âge.

Pour répondre aux besoins des seniors en matière d'autonomie et d'habitat, le groupe Caisse des Dépôts développe des solutions intergénérationnelles et innovantes.

## INVENTER DES AMÉNAGEMENTS URBAINS « INCLUSIFS »

Le Groupe accompagne les collectivités dans la conception et dans la mise en œuvre de projets d'aménagement urbains, il apporte ainsi des solutions concrètes sur l'adaptation du cadre de vie des seniors.

La Caisse des Dépôts privilégie la mixité fonctionnelle dans ses programmes et veille à la bonne intégration des résidences pour personnes âgées dans le tissu urbain. En 2014, elle s'est associée avec l'USH pour créer un prix « HLM, partenaire des âgés » qui

récompense les solutions les plus innovantes permettant de mieux intégrer les personnes âgées au sein des logements sociaux. Une 2<sup>e</sup> édition est prévue lors du prochain congrès de l'USH en septembre 2015. Au niveau du Groupe, Egis a mis au point des référentiels architecturaux et techniques de construction pour les établissements d'hébergement spécialisés, publics et privés et conduit des études capacitaires, en proposant notamment des prestations en développement de diagnostic social (adéquation entre logement, occupation et usage). Transdev développe des solutions de mobilité innovantes pour tous les âges : du Transport à la demande (TAD) aux services de navettes électriques ouverts à tous pour des déplacements de proximité en centre-ville, comme c'est le cas à La Rochelle, Aix-en-Provence et en Avignon. Enfin, la SCET impulse des démarches transversales combinant habitat, transports, urbanisme et visant à intégrer les aînés au cœur des villes. Elle a notamment été sollicitée à Bordeaux et au Havre dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche « villes amies des aînés ».

## UN HABITAT ADAPTÉ À SON PARCOURS DE VIE

S'il est indispensable d'accroître l'offre de logements, cette augmentation doit tenir compte des attentes de chacun et s'adapter à chaque étape de la vie. Tout en participant à l'effort de

construction de résidences spécialisées, SNI et Icade développent des solutions innovantes, intégrant, notamment, les possibilités offertes par le numérique.

Le groupe SNI propose à ses locataires un parcours résidentiel et les accompagne en fonction de l'évolution de leur foyer, de leur âge ou de leur situation économique (cf. encart ci-contre). Les familles qui s'agrandissent, ou dont les enfants quittent le foyer, se voient ainsi proposer un cadre de vie adapté à leurs besoins ; les personnes âgées disposent également d'un cadre de vie mieux adapté à leurs contraintes. Le groupe va « reconfigurer » 9000 logements pour les adapter aux situations de handicap et de vieillissement et en construire 5000 aménagés d'ici 2020. Elle recherche toujours à éviter l'isolement en favorisant le maintien du lien social et conçoit des structures alternatives aux maisons de retraite, à l'image du « Papy Loft » développé par la Plaine Normande ou des résidences intergénérationnelles destinées à favoriser le « vivre ensemble », comme au Plessis-Pâté dans l'Essonne.

Pour mieux répondre à l'évolution des modes de vie, Icade s'est dotée en 2007 d'un pôle de recherche sur le vieillissement et l'adaptation de la ville, et propose, avec ses partenaires, des solutions qui ont pour point commun de partir des usages. Évolutives en fonction des besoins de l'autonomie des seniors, les formules proposées par Icade sont situées au cœur des quartiers,



## PARCOURS RÉSIDENTIEL

Afin de proposer à ses clients un habitat adapté à leurs besoins, le groupe SNI met en œuvre un parcours résidentiel fondé sur la mobilité au sein de son parc et sur l'accession à la propriété. Cet accompagnement repose sur une relation personnalisée entre le locataire et son chargé de clientèle. En 2014, 119 entretiens de mobilité ont ainsi été menés par les équipes de proximité. Précurseur dans la vente de logements sociaux, le groupe permet tous les ans à nombre

de ses locataires de devenir propriétaires via l'accession sociale à la propriété sécurisée. En pratique, les prix affichent une décote comprise entre 10% et 30% par rapport au marché libre et les futurs acheteurs bénéficient également d'une garantie conventionnelle de rachat et de relogement, limitant toute prise de risque financier et favorisant l'octroi de prêts immobiliers. En 2014, le groupe a vendu 1236 logements à des particuliers, dont 575 logements sociaux.

à proximité immédiate des commerces, des services et des transports, afin de favoriser le maintien de liens sociaux et intergénérationnels.

### **FACILITER LE MAINTIEN À DOMICILE**

Le vieillissement de la population fait envisager une demande toujours plus forte de compétences en matière de services à la personne. Ces métiers sont porteurs de développement de richesses nouvelles et de créations d'emplois, souvent non délocalisables. Pour l'aide aux personnes âgées, les besoins sont estimés à un million de postes à l'horizon 2025, soit un doublement en vingt ans du nombre de personnes intervenant à domicile et une augmentation de 25 % des postes en établissements pour personnes âgées. Le Groupe a joué un rôle pionnier dans la mise en place de services innovants. À travers deux filiales, Filassistance et Âge d'Or Services, la Caisse des Dépôts via CNP Assurances propose un ensemble de services axés autour de l'assistance et l'accompagnement des seniors. Son approche et la diversité de ses activités lui permettent de diagnostiquer le niveau de la dépendance pour mieux les accompagner et de participer à l'inclusion sociale des aînés en favorisant le maintien à domicile.

La Caisse des Dépôts a par ailleurs mis en œuvre en 2014 les politiques d'action sociale définies par les conseils

d'administration des deux principaux régimes de retraite qu'elle gère, la CNRACL et l'Ircantec, orientées principalement vers le maintien à domicile, la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social. Elle a contribué activement aux travaux interrégimes conduits par l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) sur le « Bien vieillir ».

Un consensus fort existe pour privilégier aussi longtemps que possible le maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent.

Cela correspond à la fois à l'aspiration majoritaire des seniors et de leur famille de vieillir dans un environnement choisi, et à une logique économique qui éloigne ces populations du seuil de dépendance réduisant la charge collective future. La Caisse des Dépôts ouvre de nouvelles voies et propose des solutions innovantes. Ainsi, avec d'autres partenaires exclusivement institutionnels et le Conseil supérieur du notariat (CSN), elle a lancé en 2014 Certivia, un fonds de viager destiné aux particuliers. Voir projet page 72.

### **FINANCER ET CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS MÉDICALISÉS**

Le groupe Caisse des Dépôts conçoit, finance ou exploite des structures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

La Caisse des Dépôts couvre le besoin de financement pour tout projet immobilier concernant des établissements et services du secteur médico-social, qu'il s'agisse d'hébergement collectif (EHPAD, MAS, FAM...), de services médico-éducatifs (IME, ITEP...), de services d'accompagnement (SSIAD, SESSAD, SAMSAH...) ou de structures d'insertion professionnelle (ESAT, entreprises adaptées...). En 2014, elle a ainsi mobilisé plus de 1 Md€ de prêts sur fonds d'épargne pour les établissements pour personnes âgées.

La Caisse des Dépôts concourt à des politiques nationales. Elle investit en fonds propres dans des projets définis par les collectivités publiques, notamment ceux inscrits dans la géographie des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), et accompagne les opérateurs publics gestionnaires d'EHPAD dans leurs réponses aux appels à projets lancés par les Agences régionales de santé, dans le cadre de la loi Hôpital, patients, santé, territoires.

Icade vient renforcer l'offre du Groupe. Premier promoteur du médico-social avec environ 20 % des EHPAD construits en 2014, elle prévoit 18 projets en 2015 dont 7 projets Résidence service, 6 EHPAD et 5 projets Logements-foyers. Le groupe Caisse des Dépôts est également présent de manière indirecte sur le métier d'exploitant par les liens qu'il entretient avec AREPA dont il est membre fondateur.

# 16

## PROJETS AMBITIEUX

Pour accélérer les transitions de société, le groupe Caisse des Dépôts se mobilise chaque jour aux côtés des acteurs locaux, collectivités locales et entreprises.

Sur tous les territoires, le Groupe fait la preuve de ses savoir-faire et de son utilité bientôt bicentennaires.

*À travers la sélection d'une quinzaine de projets, nous vous invitons à découvrir ce travail quotidien.*



TRANSITION  
TERRITORIALE



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET  
ÉNERGÉTIQUE



TRANSITION  
NUMÉRIQUE



TRANSITION  
DÉMOGRAPHIQUE



# LE TRAMWAY DE BESANÇON

*Un tramway pas comme les autres...*



LE 1<sup>ER</sup> TRAMWAY AUTREMENT® DE BESANÇON EST EMBLÉMATIQUE  
DE LA RÉUSSITE D'UNE OPÉRATION GROUPE INNOVANTE.  
LA MOBILISATION DE PLUSIEURS ENTITÉS DU GROUPE A PERMIS D'OFFRIR  
AU GRAND BESANÇON UN TRAMWAY À SA MESURE.

**MARS 2012**

PRÊT SUR FOND  
D'ÉPARGNE  
DE 93,7 M€

**2011-2013**

LANCEMENT DES TRAVAUX :  
GROUPEMENT  
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
DIRIGÉ PAR EGIS

**SEPTEMBRE 2014**

1 LIGNE  
DES HAUTS DU CHAZAL  
AUX MARNIÈRES  
EXPLOITÉE  
PAR TRANSDEV



**31**  
STATIONS





# 42 000

VOYAGEURS/JOUR  
ATTENDUS À TERME



# 14,5 KM

DE LIGNE



# 17 M€/KM

COÛT MAÎTRISÉ



*La Caisse des Dépôts a été la première à s'engager, dans un contexte de rarefaction de l'offre de financement. Son prêt de 93,7 M€, mobilisable sur 5 ans et remboursable sur 40 ans, a permis une réelle optimisation du plan de financement du projet.*



ANTOINE BRÉHARD  
DIRECTEUR RÉGIONAL



*Le tramway a permis de mettre en place un ascenseur social pour les conducteurs ayant souhaité évoluer au sein de l'entreprise. C'est pourquoi le tramway a aussi représenté une belle opportunité pour notre personnel, car ce sont tous nos métiers qui ont été remis à plat.*



LAURENT GELHAYE  
DIRECTEUR DE BESANÇON MOBILITÉS  
(GROUPE TRANSDEV)



*Depuis 2003, nos équipes ont accompagné le Grand Besançon dans l'élaboration et la réalisation du nouveau tramway de Besançon. Concepteur du système de transport, des ouvrages d'art et des aménagements urbains, les équipes d'Egis ont su relever le challenge d'un tramway autrement®.*



MATHIEU CREMER  
DIRECTION DES PROJETS D'EGIS



## MISE EN SERVICE 30 AOÛT 2014



**132**  
PLACES/RAME



**2 MIN 30**  
D'ATTENTE  
EN MOYENNE



**20 À 70 KM/H**  
VITESSE DES RAMES



# UEB C@MPUS

*Un campus numérique régional unique en Europe*



**LES ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS BRETONS VONT BÉNÉFICIER D'UN CAMPUS NUMÉRIQUE À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE ET DES USAGES GRÂCE – ENTRE AUTRES – AU SOUTIEN ACTIF DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS.**

**E**n 2014, la Caisse des Dépôts a participé à la relance du Plan Campus. Elle poursuit son action en faveur de l'attractivité des universités françaises et de l'économie de la connaissance, à travers le renouvellement de deux conventions : celle de campus d'@venir, signée avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et celle de la Conférence des présidents d'université. À ce titre, dans le cadre d'un partenariat public-privé innovant, elle a accordé, début 2014, un prêt sur fonds d'épargne de 8,8 M€ pour le projet de campus numérique de l'Université européenne de Bretagne (UEB). Inauguré simultanément dans cinq villes en septembre 2014, l'UEB C@mpus



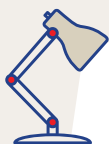
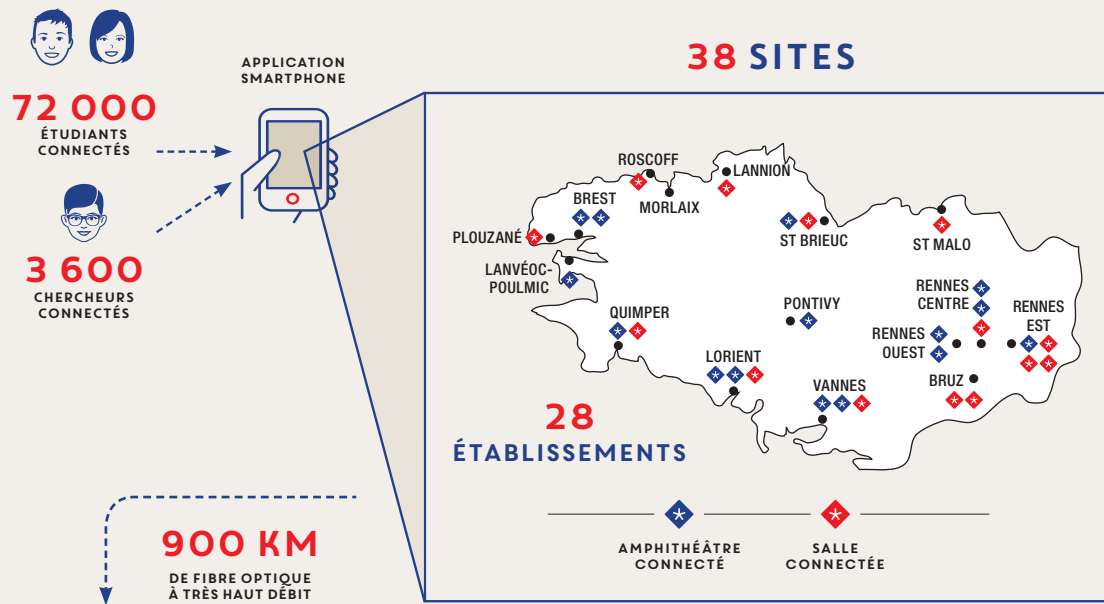
*Un campus d'@venir durable,  
numérique, facilement  
accessible et ouvert sur la ville  
et les territoires.*



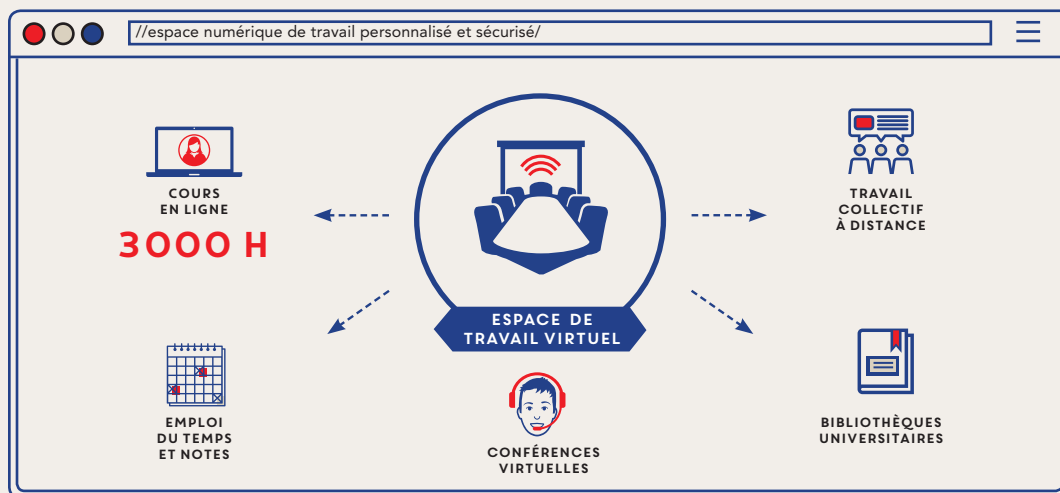
comportera, à terme, 54 salles intelligentes réparties sur le territoire breton et 4 bâtiments à Rennes et à Brest.

Ce projet de 60 M€ a pour vocation de développer l'enseignement à distance et d'accroître la collaboration entre les laboratoires de recherche. Il prévoit la mise en réseau de 72000 étudiants et 6000 enseignants-chercheurs, ingénieurs et administratifs. L'UEB C@mpus est porté par l'Université européenne de Bretagne, qui regroupe 28 établissements, aux côtés de l'État et de la Région. Le déploiement est assuré par la société de projet Breizh Connect, détenue par Eiffage, Orange, le FIDEPP2 et la Caisse des Dépôts (à hauteur de 40 %).

# COMMENT ÇA MARCHE ? C'EST QUOI UN CAMPUS NUMÉRIQUE ?



**60 ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS**  
À LA FORMATION ET AU TRAVAIL À DISTANCE D'ICI 2015





# HACKATHON

*L'innovation digitale au service des sports d'hiver*



**S'INSPIRER DES JEUX VIDÉOS, DÉVELOPPER LA RÉALITÉ AUGMENTÉE ET L'ANALYSE PRÉDICTIVE DU COMPORTEMENT DES SKIEURS : TELLES SONT LES PISTES RETENUES À L'ISSUE DU HACKATHON LE PLUS HAUT DU MONDE ORGANISÉ EN DÉCEMBRE 2014 À VAL-D'ISÈRE.**

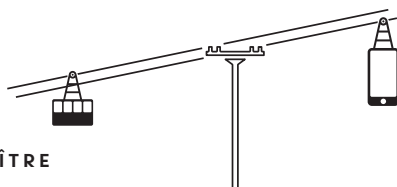
Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> année d'incubation de projets innovants au sein du laboratoire d'innovation du groupe Caisse des Dépôts (Lab CDC), le projet « Station mobile » porté par la Compagnie des Alpes a été sélectionné. Il visait à répondre à la question : comment simplifier l'expérience des vacanciers en leur proposant une application mobile innovante ?

Un hackathon a ainsi été organisé durant la 1<sup>re</sup> semaine de la saison de ski à Val-d'Isère : 10 équipes de développeurs (sélectionnées parmi 25) ont pu, pendant 3 jours, vivre

l'expérience utilisateur du vacancier puis développer en 48 heures (à partir d'un dossier complet de cas et de données) une application mobile innovante. L'objectif est de fédérer en une seule solution tous les services (transports, remontées mécaniques, restauration, hôtellerie, paiements, réservations, informations...). Les 3 applications gagnantes, éventuellement fusionnées, ont été finalisées, puis testées en janvier et février 2015.



**3 JOURS DE SKI  
POUR CONNAÎTRE  
LA STATION**



**3 JOURS DE CODE  
POUR RÉINVENTER  
L'EXPÉRIENCE SKI  
SUR SMARTPHONE**



# LA BIOMASSE

*Méthalandes, le plus gros projet de méthanisation français*

EN ENTRANT AU CAPITAL DE MÉTHALANDES,  
LA CAISSE DES DÉPÔTS VA PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT  
D'UN PROJET DE BIOMASSE QUI FERA RÉFÉRENCE ;  
TANT PAR SON ENVERGURE QUE PAR LE CERCLE VERTUEUX  
QU'IL CRÉERA AU NIVEAU LOCAL.

## C'EST QUOI LA BIOMASSE ?

DÉCHETS  
FORESTIERS



DÉCHETS  
URBAINS



DÉCHETS  
AGRICOLÉS



**LA BIOMASSE**  
TRANSFORME LES DÉCHETS  
EN ÉNERGIE



**CHALEUR**

Comme  
la chaufferie biomasse  
à Troyes



**COGÉNÉRATION**

Comme  
BIOWatts  
à Angers



**MÉTHANISATION**

Comme  
Méthalandes  
à Hagetmau

**LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS SOUTIEN LA PRODUCTION D'ÉNERGIES  
RENOUVELABLES ET ACCENTUE SON INTERVENTION DANS LA BIOMASSE,  
GÉNÉRATEUR D'EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES.**



**25 M€**

D'INVESTISSEMENT  
EN FONDS PROPRES



**4,5 MW**

DE PRODUCTION  
ÉLECTRIQUE



**152 000**

TONNES  
DE RESSOURCES LOCALES



**12 000**

TONNES  
D'ENGRAIS



**LE PROJET  
DE MÉTHALANDES :  
PRODUIRE DE L'ÉNERGIE  
ET DE L'ENGRAIS  
ORGANIQUE À PARTIR  
DE LISIER DE CANARD**

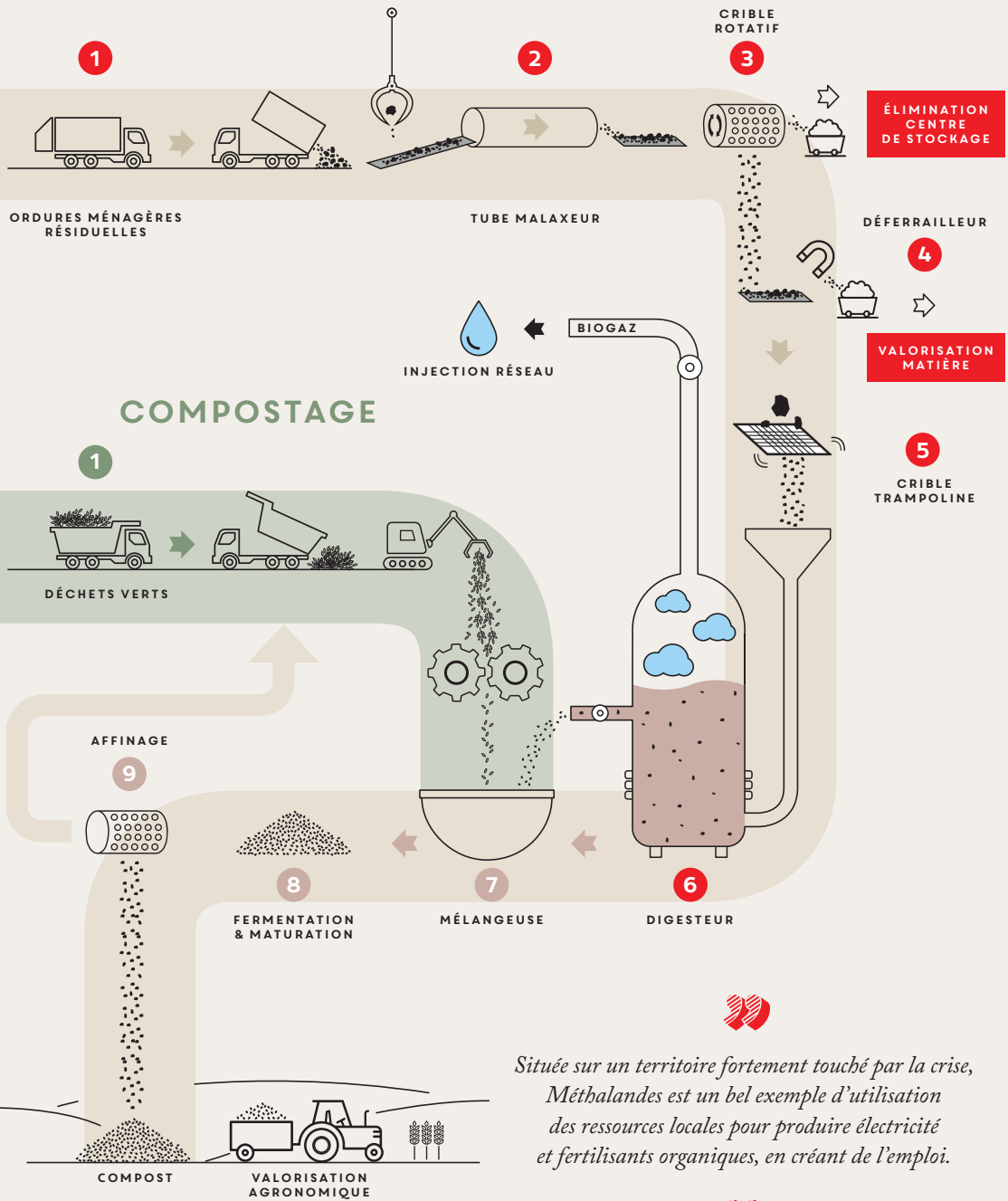
**D**ébut 2014, la Caisse des Dépôts est devenue actionnaire de la société Méthalandes qui porte le plus gros projet de méthanisation français. Avec plus de 152 000 tonnes de ressources locales (lisiers, fumiers, graisses et sous-produits de l'industrie agroalimentaire), cette centrale d'une puissance de 4 MW, participe à l'accroissement de la production d'énergie à partir de lisier de canard en injectant sur le réseau l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 12 000 habitants.

Ce traitement des déjections de canard par la centrale Méthalandes permet aussi de pérenniser près de 140 exploitations agricoles en se substituant aux investissements de mise en conformité de leur installation de stockage de lisiers imposés par de nouvelles normes réglementaires.

La centrale produit également 12 000 tonnes de fertilisants organiques homologués qui permettent de fertiliser 4 000 hectares de terres cultivées. Une partie de la production de ces engrais est vendue aux éleveurs qui approvisionnent la centrale afin de réduire la consommation d'engrais chimiques sur les exploitations locales, favorisant le développement d'une économie circulaire de proximité à haute valeur ajoutée environnementale.

La construction de la centrale a permis de générer 75 emplois pendant le chantier et de pérenniser 16 emplois non délocalisables sur toute la durée de son exploitation.

# LES PRINCIPES DE LA TRI-MÉTHANISATION



*Située sur un territoire fortement touché par la crise, Méthalandes est un bel exemple d'utilisation des ressources locales pour produire électricité et fertilisants organiques, en créant de l'emploi.*



# PLAN LYCÉE «VERT»

*Un projet exemplaire des Pays de la Loire*



**CE VASTE PROGRAMME DE RÉNOVATION ET DE CONSTRUCTION DE LYCÉES AUX DERNIÈRES NORMES ENVIRONNEMENTALES VA PERMETTRE D'ACCUEILLIR PRÈS DE 13 000 JEUNES SUPPLÉMENTAIRES.**

**P**our le territoire ligérien, le développement d'infrastructures de formation ou de l'économie de la connaissance est une nécessité et une composante essentielle à sa dynamique actuelle et future.

La Région, avec 149 000 lycéens, prévoit d'accueillir près de 13 000 de plus d'ici 2025, sous le double effet de la démographie et de l'attractivité du territoire. Dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre la région des Pays de la Loire et la Caisse des Dépôts pour la période 2015-2020, un prêt « croissance verte » sur fonds d'épargne de 125 M€ a été signé. Ce prêt, dédié à des projets favorisant la transition énergétique et écolo-



*Ce prêt incarne la Transition écologique et énergétique de notre territoire. Il s'appuie sur un partenariat innovant qui illustre ce que la Caisse des Dépôts apporte au service de la stratégie d'investissement de la Région.*



**THIERRY RAVOT**  
DIRECTEUR RÉGIONAL PAYS  
DE LA LOIRE CAISSE DES DÉPÔTS

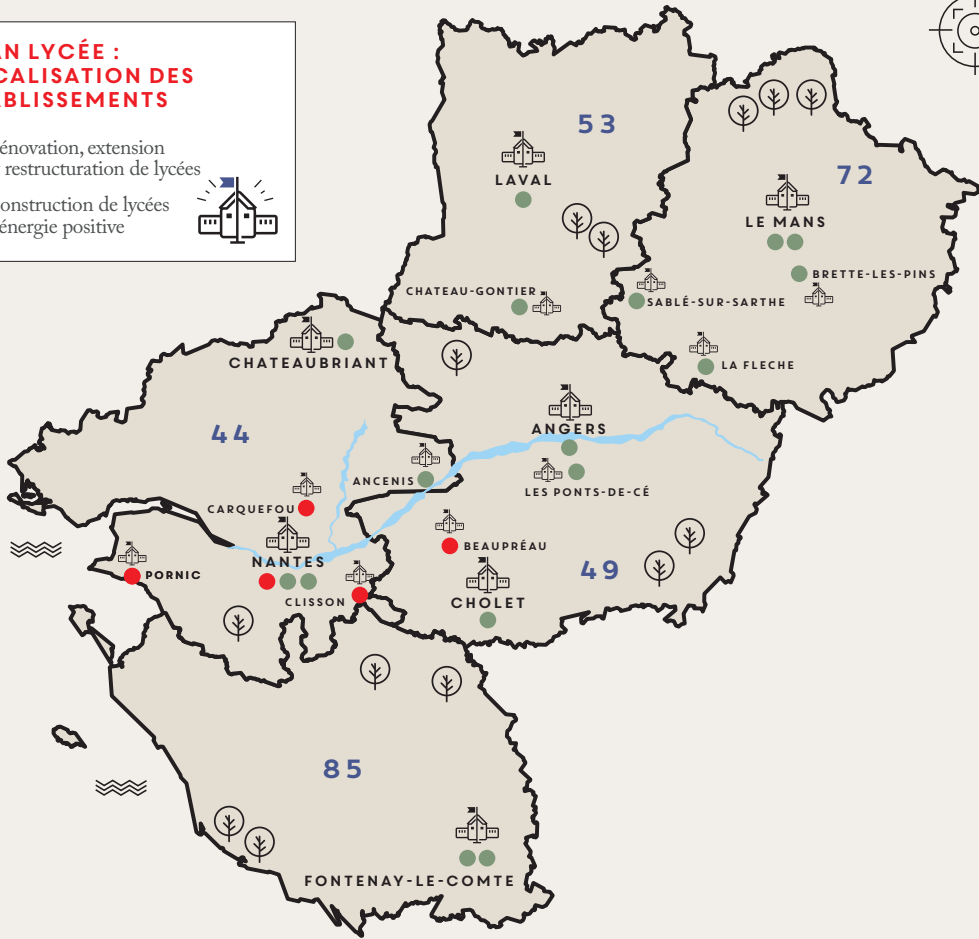
gique, contribue au financement d'un vaste Plan lycée avec seize rénovations d'établissements scolaires et la construction de cinq lycées à énergie positive. Ce type de construction est inédit pour la Région. Un premier ouvrage, le lycée des Mauges à Beaupréau, accueillera 600 jeunes dès la rentrée scolaire de 2015.

Il produira plus d'énergie qu'il n'en consomme grâce à son exposition, son isolation, les matériaux utilisés (une ossature béton revêtu d'une enveloppe bois) et ses panneaux solaires photovoltaïques ; il possèdera enfin un puits canadien, le plus grand jamais réalisé en France, afin de rafraîchir ou réchauffer l'air ventilé du bâtiment.



**PLAN LYCÉE :  
LOCALISATION DES  
ÉTABLISSEMENTS**

- Rénovation, extension et restructuration de lycées
- Construction de lycées à énergie positive



**COMMENT ÇA MARCHE ?  
C'EST QUOI UNE CONSTRUCTION  
À ÉNERGIE POSITIVE ?**



Énergies primaires entrantes renouvelables

Énergies primaires entrantes non renouvelables

Énergies primaires sortantes

AVEC ÉCART AUTORISÉ



# FONDS DE LOGEMENT INTERMÉDIAIRE (FLI)

*Des logements dédiés aux ménages à revenus moyens*



Chaînon manquant de l'offre de logement pour les ménages qui supportent des taux d'effort de plus en plus élevés pour se loger dans les zones de forte densité, le logement intermédiaire fait l'objet d'une attention particulière du groupe Caisse des Dépôts à travers sa filiale groupe SNI qui détient aujourd'hui en patrimoine 87 000 logements à prix maîtrisés.

En 2014, plus de 2 000 logements intermédiaires et à prix maîtrisés ont été livrés. Pour développer son offre, le groupe SNI projette de produire 37 000 logements intermédiaires sur la période 2015-2019 notamment par le biais du Fonds

de logement intermédiaire qui facilite le retour des investisseurs institutionnels sur le marché de l'immobilier résidentiel.

À fin 2014, moins de 6 mois après son lancement le 24 juillet, le FLI affiche des résultats en avance sur tous ses objectifs, que ce soit en termes de volumes investis, d'attrait des localisations ou de rentabilité financière. Les premiers investissements (1 200 logements) se sont concentrés sur les marchés les plus porteurs, notamment la région parisienne et les métropoles comme Nice, Lyon et Marseille.

**LOGEMENT SOCIAL**



**LOGEMENT INTERMÉDIAIRE**



**LOGEMENT PRIVÉ**



Revenus du locataire .....





# LE GRAND LYON

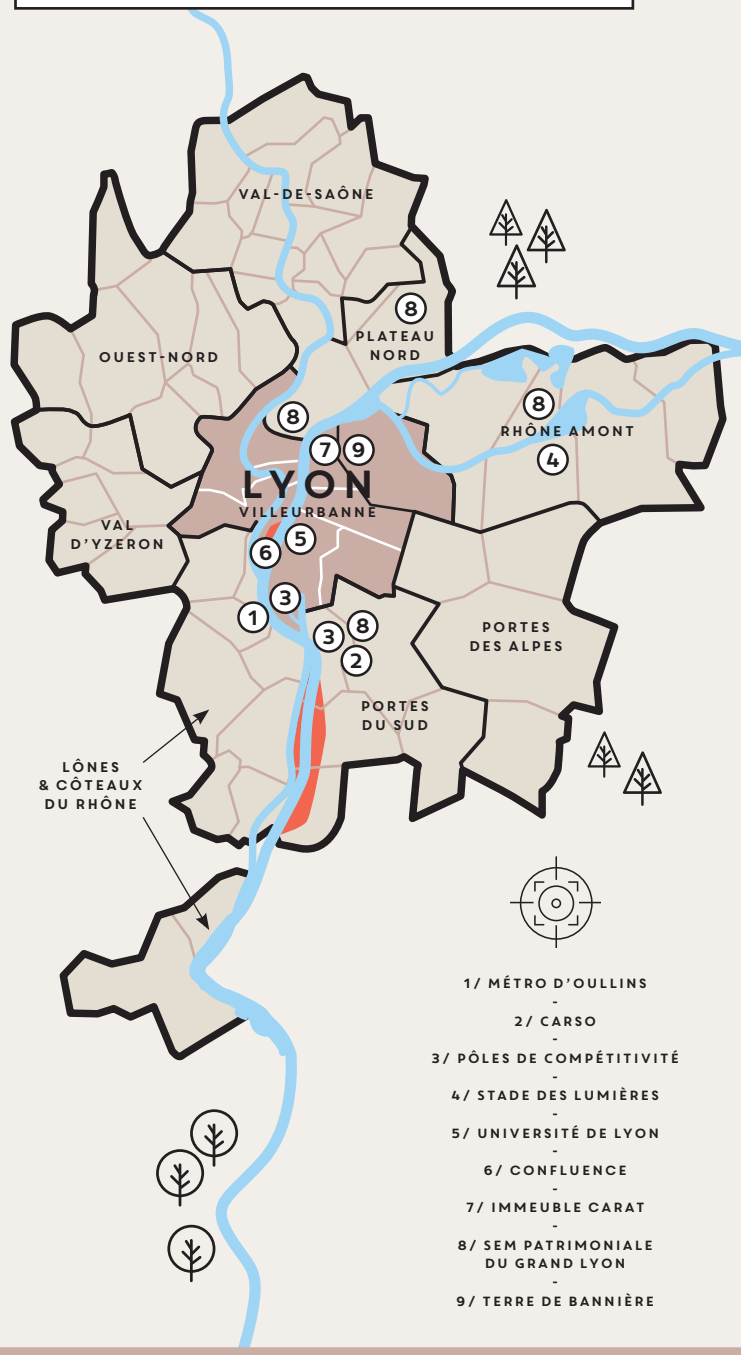
*Territoire de projets*

LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS DÉPLOIE SES OFFRES  
SELON LES CARACTÉRISTIQUES ET LES BESOINS DE CHAQUE  
TERRITOIRE ET AU PLUS PRÈS DES ACTEURS LOCAUX.  
VISITE À LYON, MÉTROPOLÉ EN PLEINE TRANSITION.



## LA MÉTROPOLE DE LYON

La loi MAPTAM crée, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, une collectivité territoriale à statut particulier : la « Métropole de Lyon » – en lieu et place de la Communauté urbaine de Lyon. La Métropole de Lyon exerce sur son territoire toutes les compétences exercées auparavant par le Grand Lyon et le département du Rhône, ainsi que des compétences complémentaires en provenance des communes.



**C**arrefour géographique, au nord du couloir de la vallée du Rhône, entre le Massif central et le massif alpin, l'agglomération de Lyon occupe une position stratégique dans la circulation nord-sud en Europe. Ancienne capitale des Gaules, ancienne ville de foire puis place financière de premier ordre à la Renaissance, sa prospérité économique a été portée successivement par le monopole de la soie, les industries notamment textiles, chimiques et, plus récemment, par l'industrie pharmaceutique.

De la Confluence où renaît la ville, aux collines des faubourgs, parcourez avec nous ce territoire de projets que le Groupe accompagne dans toutes ses dimensions.

- 1 -

### MÉTRO D'OUILLINS

En 2013, la ligne B du métro de Lyon a été prolongée jusqu'à Oullins comprenant 1 km de voie supplémentaire sous le Rhône et une station. La Caisse des Dépôts a financé les travaux du Systral dans le cadre d'un financement global 2011. Partenaire du maître d'ouvrage depuis la première ligne de métro lyonnais, Egis a réalisé le projet et le suivi, conduisant 25 marchés de travaux. Un chantier exceptionnel qui a engagé des techniques peu courantes comme le creusement d'un tunnel sous-fluvial.

- 2 -

### CARSO

Carso est le leader français des analyses environnementales, agroalimentaires et des empreintes génétiques. Le Groupe a soutenu l'implantation d'un des plus importants laboratoires d'Europe et de son siège social à Vénissieux en créant une SCI et coinvestissant à hauteur de 40% de l'opération en fonds propres. Un prêt projet urbain de 10 M€ a également été mis en place.



1  
Prolongement de la ligne  
de métro B à Oullins

2  
Laboratoire Carso à Vénissieux

3  
Chercheur en biologie  
moléculaire chez Acc'inov



Le complexe de 10000 m<sup>2</sup> accueille, depuis janvier 2015, 650 docteurs, ingénieurs et techniciens.

- 3 -

### PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ (VALLÉE DE LA CHIMIE/ GERLAND)

Au cœur de la Vallée de la Chimie, Axel'One est une plateforme d'innovation de matériaux décarbonnés sélectionnée par appel à projets commun DGE/Caisse des Dépôts. Porté par la Caisse des Dépôts et la SERL (SEM d'aménagement), le bâtiment de 4300 m<sup>2</sup> héberge déjà plusieurs projets de recherche collaborative et d'entreprises innovantes.

Porté par la SEM patrimoniale dont la Caisse des Dépôts est actionnaire à 20%, Acc'inov – labellisé récemment établissement pharmaceutique – est constituée de 6500 m<sup>2</sup> de bureau, 24 laboratoires, et porte une offre innovante de 3 unités de bio-production de plus de 200 m<sup>2</sup> chacune.



**LA MÉTROPOLE  
(59 COMMUNES),  
LA DEUXIÈME  
DE FRANCE, RÉUNIT  
1 282 000 HABITANTS  
SUR 538 KM<sup>2</sup>**



- 4 -

### STADE DES LUMIÈRES

Porté par l'Olympique Lyonnais, ce stade sera doté de 58000 places, afin d'accueillir les matchs du club résident, des matchs de football de niveau international notamment à l'occasion de l'Euro en juin 2016, mais aussi des manifestations culturelles ainsi que des événements d'entreprise. La Caisse des Dépôts a investi 32 M€ sur un total de 405 M€, bénéficiant de sûretés immobilières.

- 5 -

### UNIVERSITÉ DE LYON

Le projet Lyon Cité Campus regroupe 12 établissements avec 130000 étudiants et 11500 enseignants-chercheurs.

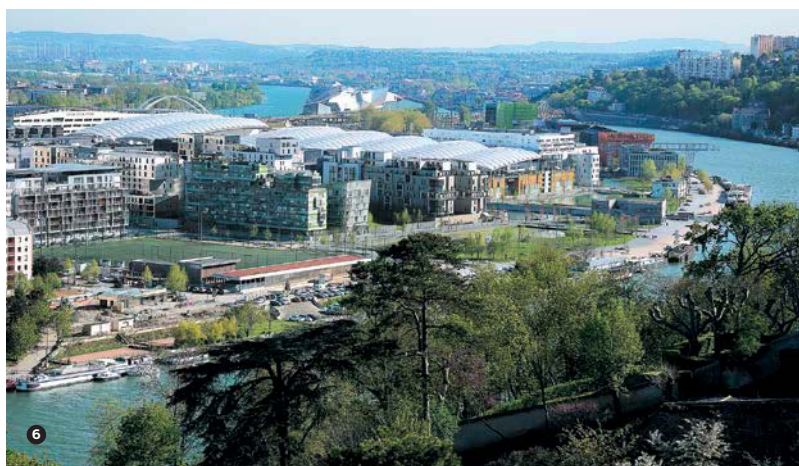
D'ici 5 ans, 350 M€ seront investis pour remettre à niveau plus de 300000 m<sup>2</sup> de patrimoine bâti universitaire et 80000 m<sup>2</sup> de nouveaux locaux. L'Université de Lyon (COMUE), qui fédère 12 établissements de Lyon et de



Lyon Confluence – Place nautique

Immeuble de bureaux Carat

Logements sociaux « Terre de Bannière »



Saint-Etienne sera ainsi en mesure d'atteindre ses objectifs d'excellence, aussi bien sur les plans de la formation et de la recherche, de la performance environnementale de son patrimoine immobilier qu'en termes de vie étudiante.

La Caisse des Dépôts apporte 120 M€ pour financer l'opération Lyon Cité campus en prêt sur fonds d'épargne en partenariat avec la BEI.

**- 6 -**  
**CONFLUENCE**

Créé en 2003 pour assurer la reconversion de l'ancien port Rambaud dans le cadre du renouvellement urbain, Confluence fait figure de modèle architectural, écologique et urbanistique. La Caisse des Dépôts est présente dans la quasi-totalité des opérations immobilières tertiaires de ce quartier. Confluence rentre aujourd'hui en phase numéro 2 et la Caisse des Dépôts en reste encore l'acteur majeur pour les prochaines années.

**- 7 -**  
**IMMEUBLE CARAT HQE**

Situé entre les voies ferrées et l'avenue Thiers, au cœur de la ZAC éponyme, l'immeuble Carat présente 110 mètres de façade volontairement visibles aux 85000 passagers ferroviaires quotidiens de la gare de Lyon-Part-Dieu. Conçu par Icade, l'immeuble de bureaux bénéficie d'une optimisation de son inertie thermique, d'une grande place donnée à l'éclairage naturel, d'un plafonnement des consommations d'énergie, et d'une localisation au cœur d'un réseau de transports collectifs et écologiques.

**- 8 -**  
**SEM PATRIMONIALE  
DU GRAND LYON**

La Caisse des Dépôts intervient dans les quartiers « politique de la ville » en accompagnement des politiques publiques nationales

et locales. À Lyon, elle est actionnaire, depuis 2012, de la SEM Patrimoniale du Grand Lyon qui a pour vocation de soutenir le développement économique de territoires considérés comme peu attractifs dans 3 secteurs d'activité : centres commerciaux en Opération de renouvellement urbain (ORU), projets immobiliers dédiés comme les pépinières d'entreprises et plateformes d'innovation des pôles de compétitivités.

**- 9 -**  
**TERRE DE BANNIÈRE**

Au cœur du 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, Terre de Bannière est un programme de logements sociaux exemplaire porté par Grand Lyon Habitat et financé sur fonds d'épargne. L'immeuble de 49 logements est certifié Qualitel Habitat et environnement/BBC Effinergie grâce à son excellente isolation et aux capteurs solaires installés pour l'eau chaude sanitaire.



# VVF VILLAGES

*Investir au cœur des territoires*



**ACTEUR DE LA COHÉSION SOCIALE, LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS SOUTIENT UNE OFFRE TOURISTIQUE OUVERTE À TOUTES LES POPULATIONS.**

Au terme d'une rénovation complète, réalisée entre 2013 et 2014, le nouveau village de vacances VVF Villages à Lège-Cap-Ferret a été inauguré le 9 octobre 2014. Sur un site de 8 ha, le projet a consisté à démolir 143 habitations légères de loisirs (HLL) existantes et à construire 195 HLL neuves, un pavillon d'accueil-restaurant/bar et une piscine. Pour un investissement de plus de 13 M€, la qualité du travail partenarial entre les différents acteurs – commune,

conseil régional, Caisse des Dépôts et VVF Villages – a permis la réalisation d'un équipement s'insérant parfaitement dans son environnement et qui permet d'offrir des équipements et des prestations de qualité à des familles à revenus modestes. Le Village a obtenu le classement 4 étoiles Atout France et le label Tourisme et Handicap. Il est désormais ouvert toute l'année, ce qui permet la création de 15 emplois.



**195**

ÉCOLOGES



**13,2 M€**

DE RÉNOVATION



**4**

LABEL ATOUT FRANCE



# MSL CIRCUITS

*Acteur majeur dans la sous-traitance électronique*



**PARTENAIRE D'UNE PME SUR DEUX, BPIFRANCE  
DÉPLOIE LA PALETTE DE SES FINANCEMENTS AU SERVICE  
DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI.**

Implantée à Meung-sur-Loire, MSL Circuits est une ETI spécialisée dans la sous-traitance de cartes électroniques. MSL Circuits dispose d'un savoir-faire unique dans différents domaines comme l'automobile, la mécatronique ou bien encore le médical. Elle propose un large éventail de solutions innovantes « clé en main » jusqu'à la production en série.

Cette volonté de qualité et de développement, associée à l'aide de Bpifrance, ont permis à MSL Circuits de se développer significativement en 2014. Bpifrance a notamment accordé à MSL Circuits un prêt export et une solution de crédit-bail immobilier en vue de la construction d'une plateforme logistique de près de 7 000 m<sup>2</sup> à proximité immédiate du site de production actuel.



**5,5 M**

DE COMPOSANTS  
MONTÉS PAR JOUR



**4,9 M€**

D'ENCOURS  
DE FINANCEMENT BPIFRANCE

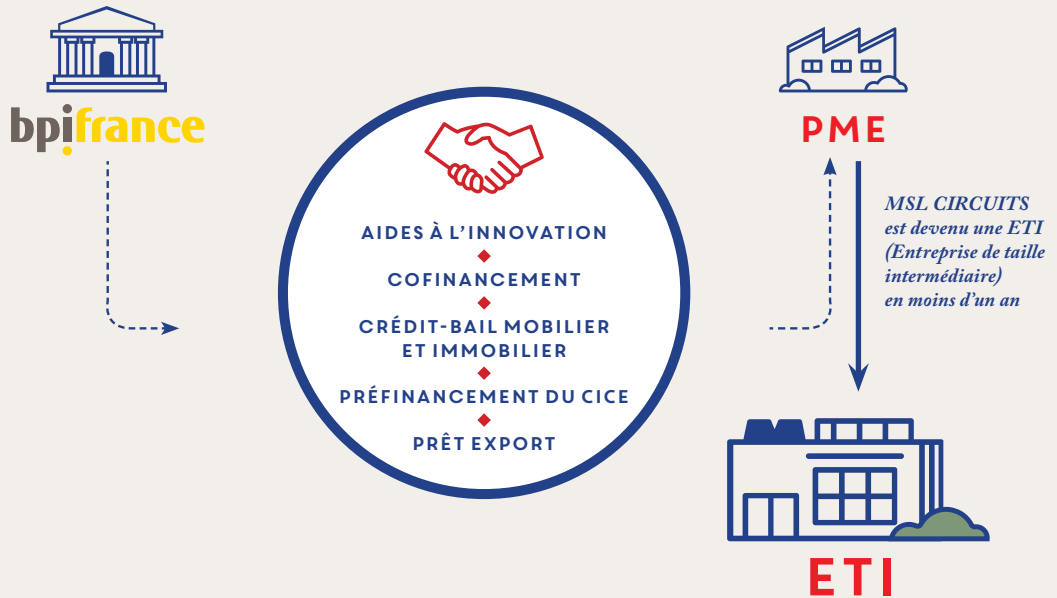


**450**

COLLABORATEURS

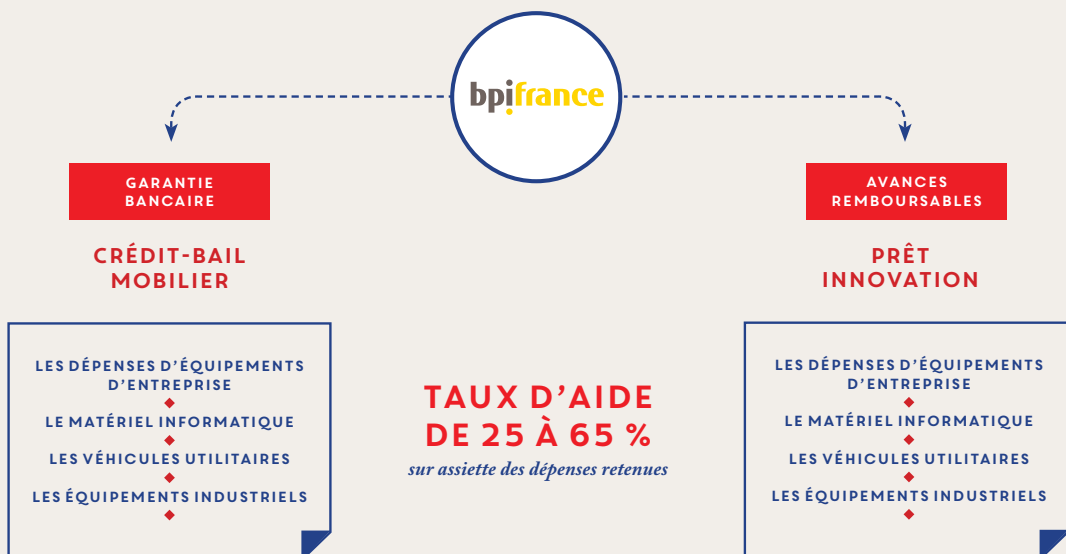


## COMMENT ÇA MARCHE ?



### ◆ LES FINANCEMENTS ◆

*Bpifrance investira 8 Md€ dans les entreprises françaises d'ici à 2017*





# STUDEFI

*Les logements étudiants de qualité d'EFIDIS*



**À TRAVERS SON OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX,  
LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS RÉPOND AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS.**

Inaugurée en septembre 2014, la résidence Camille Claudel à Villiers-sur-Marne est un nouvel ensemble de logements étudiants géré par EFIDIS, filiale du groupe SNI. Composée de 162 logements, elle vient compléter les nouvelles réalisations du bailleur, visant à répondre aux besoins croissants de logements pour étudiants en Ile-de-France.

EFIDIS propose des logements sociaux de qualité à des prix abordables et intégrés dans le paysage local, tenant compte de contraintes économiques et urbaines. Avec sa marque Studefi spécialisée dans la gestion des logements étudiants, EFIDIS

est le seul bailleur social francilien à assurer la construction et la gestion directe de résidences étudiantes conventionnées.

Ces résidences sont conçues comme de véritables lieux de vie, tous les logements sont meublés et équipés, fonctionnels, conviviaux et confortables. Leur gestion est assurée par une équipe dédiée, réunissant des compétences techniques, commerciales, sociales et administratives. La présence d'un régisseur dans chaque résidence, renforcée par celle du chargé de clientèle en direction régionale, permet une relation de proximité pour mieux répondre aux demandes.



**3 000**

LOGEMENTS  
GÉRÉS



**16**

SITES  
EN ILE-DE-FRANCE

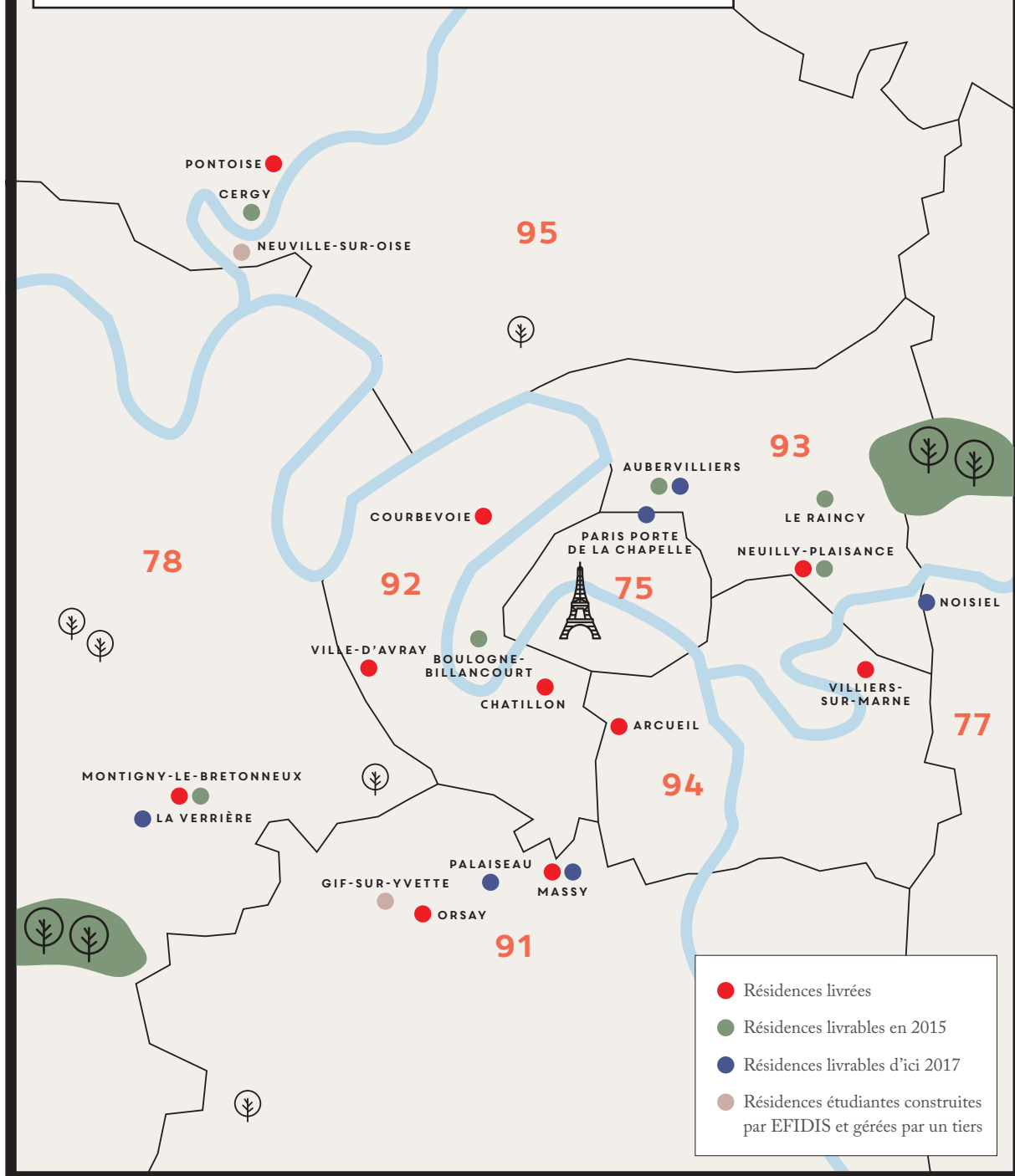


**18 M<sup>2</sup>**

POUR UNE PERSONNE  
30 M<sup>2</sup> POUR DEUX PERSONNES

## UN PARC DE LOGEMENTS PROCHE DES UNIVERSITÉS

À la rentrée 2015, STUDEFI gèrera près de 3 000 logements pour étudiants, répartis dans 17 résidences situées à proximité des écoles et des grands pôles universitaires de la région francilienne. Il répond ainsi à une attente forte des collectivités locales du fait du développement du nombre d'étudiants en Ile-de-France dans le cadre de l'opération Campus.





# CENTRES DE SERVICES BANCAIRES

*Une relation client réinventée*



**LA CAISSE DES DÉPÔTS RÉNOVE SON ORGANISATION RELATIVE  
AUX OPÉRATIONS BANCAIRES DE SES CLIENTÈLES. OBJECTIF : APPORTER  
UN MAXIMUM DE SERVICES EN SÉCURISANT LES PROCESSUS.**

La nouvelle organisation tend à renforcer la relation client en mettant l'accent sur plus de personnalisation, de conseil, d'appui et d'accompagnement, tout en permettant d'accroître la professionnalisation et l'expertise des équipes de la Caisse des Dépôts et de la Direction générale des finances publiques dont les procédures vont être sécurisées.

Pour cela, l'organisation distingue les activités, nécessitant une relation de proximité avec le client de celles ne le nécessi-

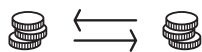
sant pas. Les activités liées à la gestion avec les clients des opérations bancaires sont regroupées au sein de cinq Centres de services bancaires (CSB) localisés à Versailles, Rouen, Metz, Angoulême et Mâcon.

Avec le démarrage de la nouvelle banque en ligne début 2015, c'est également l'utilisation de services dématérialisés et totalement sécurisés qui est mise en avant.



**49,2 MD€**

ENCOURS ANNUEL MOYEN



**289 M**

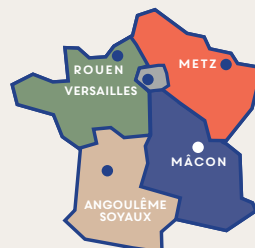
D'OPÉRATIONS ANNUELLES



**36 000**

CLIENTS

## COMMENT FONCTIONNE LA NOUVELLE ORGANISATION ?



### LA BANQUE EN LIGNE CDC-NET

CONTENUS ET SERVICES ADAPTÉS À L'ACTIVITÉ DES CLIENTS  
 ♦  
 ERGONOMIE INTUITIVE  
 ♦

### CHARGÉS DE LA RELATION CLIENTÈLE

Directeurs territoriaux bancaires  
 Chargés de développement territorial

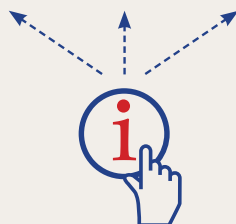
UNE RELATION PERSONNALISÉE OFFRANT AUX CLIENTS :  
 ♦  
 PLUS DE CONSEILS  
 ♦  
 PLUS DE VALEUR AJOUTÉE  
 ♦

### 5 CENTRES DE SERVICES BANCAIRES

UNE EXPERTISE ÉGALEMENT RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE  
 ♦

#### LES CSB

- 📍 Ile-de-France : Versailles
- 📍 Nord-Est : Metz
- 📍 Ouest : Rouen
- 📍 Sud-Est : Mâcon
- 📍 Sud-Ouest : Angoulême-Soyaux



SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE



SÉCURITÉ SOCIALE



INSTITUTIONNELS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



ACTIVITÉS DE FIDUCIAIRE ET MANDATAIRE PUBLIC

— ♦ LES CLIENTS ♦ —



# MERIDIAN

*Une référence ferroviaire en Allemagne signée Transdev*



**EXPLOITÉ PAR TRANSDEV, LE NOUVEAU RÉSEAU FERRÉ EXPRESS MERIDIAN EST UNE FLOTTE DE TRAINS DERNIÈRE GÉNÉRATION OPÉRATIONNELLE, SÉCURITAIRE ET CONVIVIALE.**

Empruntée par près de 50 000 voyageurs chaque jour, MERIDIAN est le réseau express régional bavarois composé de trois lignes : une première, vers l'Est, entre Munich et Salzbourg ; une deuxième entre Munich et Kufstein et une troisième, plus courte, entre Munich et Rosenheim.

Sur le plan de l'offre de services, le nouveau réseau MERIDIAN se veut opérationnel en renforçant, d'une part, le trafic aux heures de pointe et en conservant, d'autre part, un taux de ponctualité global d'environ 95% y compris sur des lignes très chargées entre l'Allemagne et l'Autriche. Une attention toute particulière

est par ailleurs accordée au service clientèle grâce au renforcement des équipes de conducteurs et d'agents d'accueil.

La flotte de 28 trains est de technologie dernier cri et de conception spécifique. Ces trains très silencieux offrent un haut niveau de confort et sont adaptés à tous les besoins aussi bien aux parents avec poussette qu'aux personnes handicapées grâce à ses larges portes et ses marchepieds coulissants.

Le nouveau réseau ferré express MERIDIAN est la démonstration du savoir-faire de Transdev en matière de transport ferroviaire.



**220**  
EMPLOYÉS



**261 KM**  
DE LIGNES



**40**  
GARES



# LA NOUVELLE-CALÉDONIE

*Une opération de rénovation exemplaire à Nouméa*



**LA CAISSE DES DÉPÔTS INTERVIENT SUR TOUS LES TERRITOIRES. OUTRE-MER, ELLE DÉPLOIE SES EXPERTISES ET SES FINANCEMENTS DE MANIÈRE ADAPTÉE AU CONTEXTE ET AUX ENJEUX LOCAUX.**

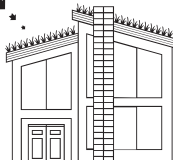
Dans le cadre de sa politique de soutien au logement social et à la transition écologique et énergétique, la Caisse des Dépôts a financé sur fonds d'épargne une opération de réhabilitation lourde de 103 logements sociaux situés à Rivière-Salée dans la commune de Nouméa. Cette opération, réalisée par le fonds calédonien de l'habitat, se veut ambitieuse en matière de performance énergétique et de respect des critères environnementaux (végétalisation réduisant les apports solaires, isolation de la toiture avec laine de roche, climatisation optimisée, chauffe-eau solaire). Le coût total des travaux, estimé

à 17 M€, est financé par des subventions de l'État et de la province Sud, complétées par des prêts sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts.

En Nouvelle-Calédonie, la Caisse des Dépôts participe par son action au « rééquilibrage » entre les provinces et à la structuration de l'agglomération du Grand Nouméa (transports, logement, activités économiques). En implantant en 2005 une antenne à Nouméa, la Caisse des Dépôts démontre l'importance attachée à tous les territoires métropolitains et ultramarins.



**VÉGÉTALISATION DU TOIT**  
● D'APPORTS SOLAIRES



**ÉCOCONSTRUCTION**  
⊕ PLUS DE CONFORT  
⊕ ÉCONOME



# MAJUNGA

*La tour réinventée*



**CONÇUE PAR L'ARCHITECTE JEAN-PAUL VIGUIER,  
LA TOUR MAJUNGA S'ÉLÈVE DEPUIS JUILLET 2014  
AU CŒUR DU QUARTIER D'AFFAIRES DE PARIS-LA DÉFENSE.**

Prouesse environnementale, la tour Majunga a été élaborée selon des objectifs de sobriété énergétique élevés. De sa conception à son exploitation en passant par sa réalisation, elle se distingue par ses innovations technologiques au service des utilisateurs et par ses performances énergétiques.

Une attention particulière a été portée à la qualité de la lumière, aux matériaux utilisés et à la réduction de la pollution sonore. L'efficacité énergétique est sans égal pour une tour de bureaux, qui, pour la première fois dans un immeuble de grande hauteur, permet d'accéder à l'air naturel par des ouvrants de confort et par l'utilisation de loggias extérieures à chaque étage. La tour dispose également d'une centrale photovoltaïque de 250 m<sup>2</sup> et d'un système de récupération des

eaux de pluie. L'ensemble de ces innovations fait de Majunga une référence internationale de l'immobilier de bureaux.

Sur ce projet, les équipes d'Egis ont apporté leurs compétences et leur expertise sur les missions d'ingénierie environnementale, pour la réalisation des études et la démarche de certification BREEAM (BRE *Environmental Assessment Method*, méthode d'évaluation des performances environnementales des bâtiments développée par le *Building Research Establishment*) et HQE (Haute qualité environnementale) ainsi que sur les études de structure de la tour (calculs d'ensemble et de détail d'exécution, modélisation 3D...). Au sein d'Egis, Élioth est une équipe multidisciplinaire intervenant en *consulting* et maîtrise d'œuvre d'innovation.





# 195 M

DE HAUTEUR



# 2000 M<sup>2</sup>

DE TERRASSES ET LOGGIAS



# 5000

POSTES DE TRAVAIL

## UNE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE INÉGALÉE

*« La performance de Majunga, un projet fort et équilibré sur toutes les thématiques environnementales, aussi performant sur les questions énergétiques que sur la gestion de l'eau, des matériaux, des déchets ou des déplacements, tout en respectant la volonté architecturale de l'agence Viguier et du client Unibail-Rodamco ».*

THIERRY DEBERLE, RESPONSABLE D'ÉLIOTH ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT AU SEIN D'EGIS.

### 1<sup>ER</sup>

immeuble de grande hauteur  
neuf en France certifié **BBC**  
en phase conception

### < 80 KWH

de consommation annuelle  
d'énergie primaire soit 5 fois  
plus performante que le parc  
tertiaire existant

### UNE QUALITÉ D'AIR INCOMPARABLE

- Des loggias et balcons,  
pour un accès à l'air extérieur
- Un ouvrant de confort  
toutes les deux trames
- Un contrôle permanent  
de la qualité de filtration de l'air



### 1<sup>RE</sup>

tour de bureaux en Europe  
continentale à obtenir  
la certification **BREEAM**  
au niveau « **Excellent** »  
en phase de conception

### CERTIFICATION HQE EXCELLENT

en phase de conception  
avec 11 cibles très performantes  
sur un total de 14  
en phase de conception

### UN BILAN CARBONE EXCEPTIONNEL

grâce à sa localisation,  
4 fois plus performant que celui  
d'un immeuble situé en périphérie  
parisienne



# CERTIVIA

*Fonds de viager innovant*



**CERTIVIA EST UN FONDS DÉDIÉ À L'ACQUISITION ET À LA GESTION DE BIENS IMMOBILIERS EN VIAGER. AU STADE DE L'EXPÉRIMENTATION, IL A POUR AMBITION DE STIMULER ET SÉCURISER LE MARCHÉ DU VIAGER EN FRANCE AVEC DES STANDARDS DE QUALITÉ ÉLEVÉS.**

*3 questions à Dorothée Clouzot – Responsable du portefeuille résidentiel – CDC GPI*

**Pouvez-vous nous présenter Certivia en quelques mots ?**

✦ **DOROTHÉE CLOUZOT** \_ Certivia est un fonds innovant, dédié exclusivement à l'achat et à la gestion de biens immobiliers en viager. Il poursuit le double objectif d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités propriétaires d'un bien immobilier et de sécuriser le marché du viager en appliquant des standards élevés de qualité. Ainsi les vendeurs en viager ont la possibilité de rester dans leur logement tout en percevant un complément de revenus, grâce au versement d'un capital (bouquet) et d'une rente mensuelle leur vie durant. Au moment du décès du vendeur, Certivia revend le bien au prix du marché.

**Quel a été le rôle de la Caisse des Dépôts dans la création de ce fonds ?**

✦ **DC** \_ La création du fonds Certivia résulte d'une initiative de la Caisse des Dépôts, qui a souhaité contribuer au développement

du marché du viager par l'intervention d'acteurs institutionnels sur un marché qui reste confidentiel à ce jour (de l'ordre de 5000 transactions par an). 9 investisseurs institutionnels ont ainsi souscrit au fonds Certivia, pour un montant total de 120 M€ à ce jour, ce montant devrait être augmenté lors d'une seconde souscription courant 2015.

**Quels sont les prochains objectifs de Certivia ?**

✦ **DC** \_ Avec sa taille significative, l'objectif de Certivia est d'acquérir plus de 400 biens immobiliers sur les 5 ans à venir, constitués essentiellement d'appartements en copropriété (90 % du portefeuille) et de maisons individuelles situés majoritairement en Ile-de-France et région PACA. La Caisse des Dépôts assure la présidence du Comité de surveillance de Certivia qui veille au respect de ces objectifs.

## LE VIAGER POURQUOI ?

LE VIEILLISSEMENT  
DE LA POPULATION FRANÇAISE



**+ 8 M**

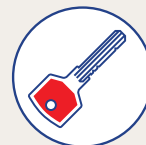
DE SENIORS  
D'ICI À 2040



**30%**

DE LA POPULATION  
FRANÇAISE

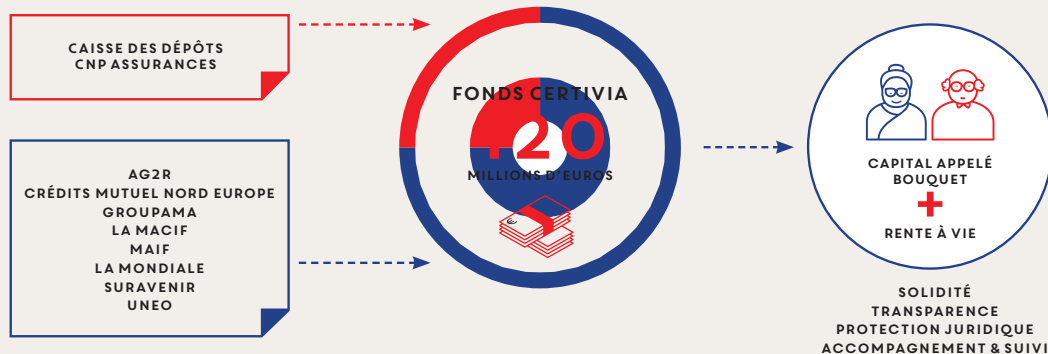
DIMINUTION  
DU NIVEAU DE VIE ALORS QUE



**72%**

DES + DE 70 ANS SONT PROPRIÉTAIRES  
DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE

### ◆ CERTIVIA UNE INNOVATION ◆



#### POUR LE MARCHÉ

HOMOGÉNÉISATION ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES  
STIMULATION  
MEILLEURE COMPRÉHENSION DU SECTEUR

#### POUR LES INVESTISSEURS

MUTUALISATION DES RISQUES  
PLACEMENT ÉTHIQUE  
SOCIALEMENT RESPONSABLE

### ◆ BÉNÉFICE CLIENTS ◆

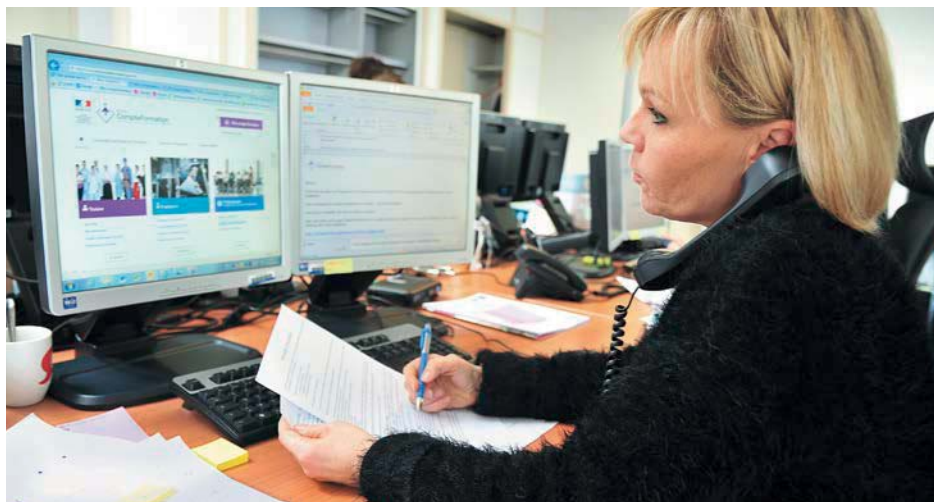


MAINTIEN À DOMICILE  
AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE  
SÉCURITÉ FINANCIÈRE



# CPF

*Un nouveau métier pour la Caisse des Dépôts*



**CE NOUVEAU MANDAT CONFORTE LA CAISSE DES DÉPÔTS DANS SA MISSION DE TIERS DE CONFIANCE ET DE GESTIONNAIRE SOUS MANDAT.**

Acteur historique de la gestion des retraites, la Caisse des Dépôts a conçu et réalisé le système d'information du Compte personnel de formation (CPF) en 10 mois seulement : clé de voûte de la loi sur la formation professionnelle du 5 mars 2014, le CPF est entré en vigueur début 2015. Dans un espace sécurisé, 23 millions de personnes âgées de 16 ans et plus, salariés ou demandeurs d'emploi peuvent consulter leur compte, renseigner leurs heures DIF (Droit individuel à la formation) et

suivre leur dossier de formation en ligne. Le portail du Compte personnel de formation est destiné à évoluer dans le courant de l'année 2015. Il prendra ainsi en compte les retours des utilisateurs et s'enrichira de nouvelles fonctionnalités, comme le passeport d'orientation, de formation et de compétences. En 2016, les comptes individuels seront alimentés pour la première fois par les droits acquis en 2015, sur la base des déclarations annuelles des données sociales des employeurs.



**10**

**MOIS DE LA CONCEPTION  
À LA MISE EN ŒUVRE**



**23 M**

**D'ACTIFS  
BÉNÉFICIAIRES**



**1**

**NOUVEAU  
MANDAT**



---

# MODÈLE UNIQUE PERFORMANT ET RESPONSABLE

La Caisse des Dépôt et ses filiales constituent, selon le Code monétaire et financier, un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Son modèle, unique, sa gouvernance, ses fonctions de pilotage et d'appui aux métiers sont alignés sur cet objectif pour maximiser les effets de ses actions.

# Gouvernance

---

*Les principaux processus de gouvernance du Groupe prennent en compte les questions de responsabilité sociétale. Celle-ci est intégrée aux doctrines et orientations stratégiques et figure parmi les objectifs qualitatifs et quantitatifs des lettres d'objectifs des métiers et des filiales.*

## **UNE GOUVERNANCE ET UN STATUT PARTICULIERS**

La Caisse des Dépôts est placée depuis sa création en 1816 « sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative » (Code monétaire et financier), exercées par la Commission de surveillance. La loi de modernisation de l'économie de 2008 en a élargi les prérogatives et a décidé de la doter d'un comité des Investissements. Elle reçoit du directeur général du Groupe toutes les informations nécessaires à sa mission, sur l'Établissement public et sur le Groupe. Voir pages 78-79.

## **UN MODÈLE PRUDENTIEL ORIGINAL**

La Caisse des Dépôts finance elle-même l'ensemble de ses activités, sans contribution du budget de l'État. Son résultat provient de ressources stables et diversifiées de l'Établissement public (activité d'investisseur), de ses filiales et participations stratégiques ou autres. La Caisse des Dépôts exerce par ailleurs ses missions sous mandat (gestion d'épargne et retraite, notamment) à prix coûtant sans en tirer aucun bénéfice : elle est remboursée de ses seuls coûts de gestion. Le modèle prudentiel de la Caisse des Dépôts a été adopté par sa Commission de surveillance le 12 janvier 2012, sur proposition de son directeur général et après avis de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

La Commission a également fixé le niveau de fonds propres de la Caisse des Dépôts.

Ce modèle s'applique à la Section générale et au fonds d'épargne, tout en tenant compte du modèle économique et des objectifs de gestion de chacune des deux sections. Il couvre les principaux risques : risque de perte de valeur des portefeuilles d'actions, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt, risque de crédit sur les titres des portefeuilles comme pour les prêts accordés, risque immobilier, risque de change et risque opérationnel et, enfin, pour la Section générale, les risques liés aux filiales et aux participations.

La modélisation des risques et les besoins de fonds propres qui en découlent visent en premier lieu à assurer un niveau très élevé de sécurité financière, en cohérence avec les missions confiées à la Caisse des Dépôts. Le modèle a vocation à couvrir l'intégralité des entités du groupe Caisse des Dépôts selon des modalités adaptées à la nature des activités.



# Sous la protection et le contrôle du Parlement

---



Prestation de serment de Pierre-René Lemas devant les membres de la Commission de surveillance présidée par Henri Emmanuelli.



La loi du 28 avril 1816 dote la Caisse des Dépôts d'un statut particulier destiné à lui assurer l'indépendance la plus complète en la plaçant « de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative » par l'intermédiaire de la Commission de surveillance. Ces règles répondent à deux principes : indépendance de la Commission de surveillance et autonomie du directeur général.

## LES TEXTES FONDATEURS

L'article 115 du titre X de la loi du 18 mai 1816 prémunit la Caisse des Dépôts contre tout acte arbitraire éventuel du pouvoir exécutif en la plaçant sous la garantie du Parlement, émanation de la Nation, et sous le sceau de la Foi publique.

L'objectif de la gouvernance donnée à la Caisse des Dépôts est clair : le Parlement, représentant la Nation, exerce le contrôle de ses activités et garantit son autonomie. Il exerce cette double mission par l'intermédiaire d'une Commission de surveillance. Garante de l'indépendance de la Caisse des Dépôts, la Commission de surveillance veille au respect des missions qui lui sont confiées par la loi et en assure, d'une manière générale, la surveillance et le contrôle. Une fois par an, son président rend compte solennellement au Parlement en lui présentant son rapport annuel qui fait l'objet d'une approbation par les représentants de la Nation.



La loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 renforce les compétences de la Commission de surveillance, le poids du Parlement en son sein et élargit sa composition. La Commission de surveillance compte treize membres : trois députés, deux sénateurs, trois personnalités qualifiées, dont deux nommées par le président de l'Assemblée nationale et une par le président du Sénat, un représentant du Conseil d'État, deux représentants de la Cour des comptes, le gouverneur de la Banque de France et le directeur général du Trésor.

## RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

La Commission de surveillance veille au contrôle des décisions majeures, des orientations stratégiques, des prises de participation, de la gestion du fonds d'épargne, de la vérification des comptes de la Caisse des Dépôts. Elle a également pour rôle de déterminer le modèle prudentiel et de fixer le niveau de fonds propres de la Caisse des Dépôts. Elle se réunit deux fois par mois en séance plénière et s'appuie

sur des comités spécialisés constitués en son sein pour renforcer sa capacité d'analyse et de surveillance :

- le comité d'examen des comptes et des risques, créé en 2003, présidé par Marc Goua ;
- le comité du fonds d'épargne, créé en 2003, présidé par Marc Goua ;
- le comité des investissements, créé en 2008, présidé par Henri Emmanuelli ;
- le comité des nominations, créé en 2008 et étendu aux rémunérations en 2014, présidé par Henri Emmanuelli ;
- le comité de suivi de Bpifrance, créé en 2014, présidé par Henri Emmanuelli.



## COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2014

### *Président de la Commission de surveillance :*

#### **Henri Emmanuelli**

Député des Landes, membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale

### *Membres :*

#### **Arlette Grosskost**

Députée du Haut-Rhin, membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale

#### **Marc Goua**

Député du Maine-et-Loire, membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale

#### **François Marc**

Sénateur du Finistère, membre de la commission des Finances du Sénat

#### **Vincent Delahaye**

Sénateur de l'Essonne, membre de la commission des Finances du Sénat

#### **Alain Ménéménis**

Conseiller d'État

#### **Patrick Lefas**

Président de Chambre à la Cour des comptes

#### **Jean Picq**

Président de Chambre honoraire à la Cour des comptes

#### **Christian Noyer**

Gouverneur de la Banque de France représenté par Robert Ophèle, sous-gouverneur de la Banque de France

#### **Bruno Bézard**

Directeur général du Trésor ou son représentant

#### **Jean-Louis Beffa**

Président d'honneur de Saint-Gobain (personnalité qualifiée, nommée par le président de l'Assemblée nationale)

#### **Pierre-Antoine Gailly**

Président de la Chambre de commerce et d'industrie région Paris Ile-de-France (personnalité qualifiée, nommée par le président de l'Assemblée nationale)

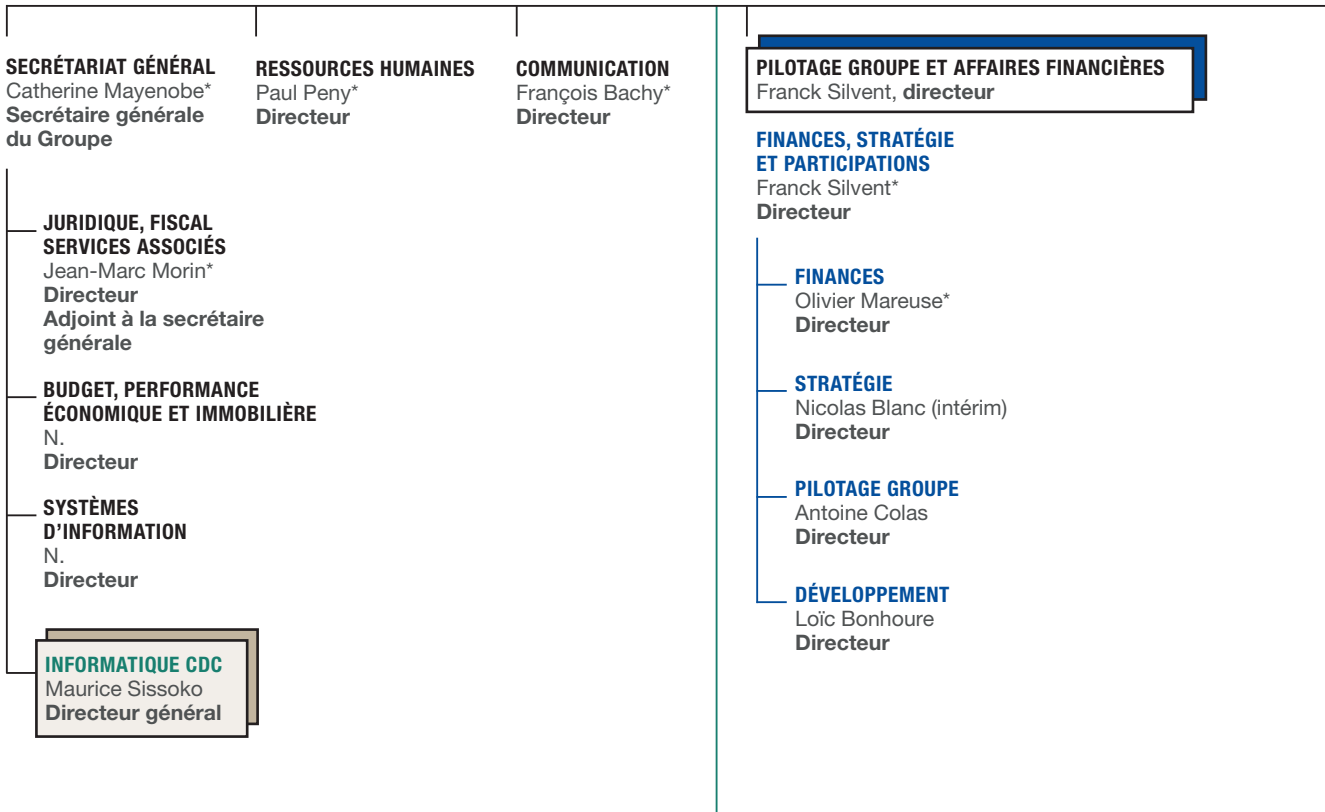
#### **Michèle Bellon**

Dirigeante d'entreprise française (personnalité qualifiée, nommée par le président du Sénat)

### *Secrétariat général :*

#### **Nathalie Tessier**

Secrétaire générale de la Commission de surveillance



## FILIALES

ENTREPRISES		IMMOBILIER	ASSURANCES
<p><b>BPIFRANCE</b> Pierre-René Lemas Président du conseil d'administration Nicolas Dufourcq Directeur général</p>	<p><b>NOVETHIC</b> Jean-Pierre Sicard Président Anne-Catherine Husson-Traore Directrice générale</p>	<p><b>GROUPE SNI</b> Pierre-René Lemas Président du conseil de surveillance André Yché Président du directoire</p>	<p><b>CNP ASSURANCES</b> Jean-Paul Faugère Président du conseil d'administration Frédéric Lavenir Directeur général</p>
<p><b>CDC INTERNATIONAL CAPITAL</b> Laurent Vigier PDG</p>	<p><b>QUALIUM INVESTISSEMENT</b> Jean Eichenlaub Président</p>	<p><b>ICADE</b> André Martinez Président du conseil d'administration Olivier Wigniolle Directeur général</p>	

\* Membre du comité de direction Caisse des Dépôts, Établissement public.

Pierre-René Lemas  
Directeur général

**PILOTAGE MÉTIERS ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe

**FONDS D'ÉPARGNE**

Odile Renaud-Basso\*  
Directrice

**SERVICES BANCAIRES**

Nathalie Gilly\*  
Directrice

**RETRAITES ET SOLIDARITÉ**

Anne-Sophie Grave\*  
Directrice

**INVESTISSEMENTS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Gabrielle Gauthey\*  
Directrice

**RELATIONS INSTITUTIONNELLES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES**

Laurent Zylberberg\*  
Directeur

**INVESTISSEMENTS D'AVENIR**

Orianne Duprat-Briou  
Directrice

**PILOTAGE STRATÉGIQUE**

Dara Lecomte  
Directrice

**FRANCE BREVETS**

Jean-Charles Hourcade  
Directeur général

**EXTERIMMO**

Gabrielle Gauthey  
Présidente  
Annabelle Cazes  
Directrice générale

**RÉSEAU ET TERRITOIRES**

Marc Abadie\*  
Directeur

**CAISSE GÉNÉRALE EXÉCUTION DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

André Laurent Michelson\*  
Directeur  
Caissier général

**AUDIT INTERNE**

Marianne Louradour  
Directrice

**RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**

Anne Gautier  
Directrice

**CONTRÔLEURS GÉNÉRAUX**

Olivier Bailly  
Martine Cornec  
Pierre Ducret

**25 DIRECTIONS RÉGIONALES**

**Alsace** Gil Vauquelin  
**Antilles-Guyane** Richard Curnier  
**Aquitaine** Xavier Roland-Billecart  
**Auvergne** Pascale Pineau (intérim)  
**Basse-Normandie** Florence Mas  
**Bourgogne** Xavier Janin (intérim)  
**Bretagne** Loïc Rolland

**Centre** Pascal Hoffmann  
**Champagne-Ardenne** J.-Luc Coopman  
**Corse** Nathalie Duhamel  
**Franche-Comté** Antoine Bréhard  
**Haute-Normandie** Éric Dubertrand  
**Ile-de-France** Régis Pélissier  
**Languedoc-Roussillon** Gaëlle Velay

**Limousin** Barbara Belle  
**Lorraine** Julien Taris  
**Midi-Pyrénées** Philippe Lambert  
**Nord-Pas-de-Calais** Dominique Mirada  
**Nouvelle Calédonie et Polynésie française** Gérard Perfettini  
**Pays de la Loire** Thierry Ravot

**Picardie** Jean-Claude Daverdin (intérim)  
**Poitou-Charentes** Christophe Laurent  
**Provence-Alpes-Côte d'Azur** Elisabeth Viola  
**Réunion-Océan Indien** Olivier Camau  
**Rhône-Alpes** Patrick François

**TRANSPORTS, INGÉNIEURIE CONSEILS**

**EGIS**  
Nicolas Jachiet  
PDG

**TRANSDEV**  
Jean-Marc Janaillac  
PDG

**SCET**  
Stéphane Keita  
PDG

**ENVIRONNEMENT**

**CDC BIODIVERSITÉ**  
Laurent Piermont  
PDG

**SOCIÉTÉ FORESTIÈRE**  
Gilles Seigle  
PDG

**TOURISME ET LOISIRS**

**COMPAGNIE DES ALPES**  
Dominique Marcel  
PDG

**Filiale à 100 %**  
Filiales périmètre social  
Filiales hors périmètre social

**PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES**

**BELAMBRA**

**COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE**

**GRUPE LA POSTE**

**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LOCAL**

# Groupe Caisse des Dépôts *(Avril 2015)*



**PIERRE-RENÉ LEMAS**  
Directeur général



**ODILE RENAUD-BASSO**  
Directrice générale adjointe, directrice des fonds d'épargne



**CATHERINE MAYENOBE**  
Secrétaire générale du Groupe



**MARC ABADIE**  
Directeur du réseau et des territoires



**FRANÇOIS BACHY**  
Directeur de la communication du Groupe



**OLIVIER MAREUSE**  
Directeur des finances du Groupe



**ANDRÉ LAURENT MICHELSON**  
Directeur de l'exécution des opérations financières, Caissier général



**JEAN-MARC MORIN**  
Adjoint à la Secrétaire générale du Groupe  
Directeur juridique et fiscal du Groupe



**PAUL PENY**  
Directeur des ressources humaines du Groupe



**SOPHIE QUATREHOMME**  
Directrice de cabinet du directeur général



**JEAN-MARC JANAILLAC**  
Président-directeur général de Transdev



**STÉPHANE KEITA**  
Président-directeur général de la SCET



**FRÉDÉRIC LAVENIR**  
Directeur général de CNP Assurances



**DOMINIQUE MARCEL**  
Président-directeur général de la Compagnie des Alpes



**LAURENT PIERMONT**  
Président-directeur général de CDC Biodiversité



**GABRIELLE GAUTHEY**  
Directrice  
des investissements et  
du développement local



**ANNE GAUTIER**  
Directrice des risques  
et du contrôle interne  
du Groupe



**NATHALIE GILLY**  
Directrice des services  
bancaires



**ANNE-SOPHIE GRAVE**  
Directrice des retraites  
et de la solidarité



**MARIANNE LOURADOUR**  
Directrice de l'audit  
interne du Groupe



**FRANCK SILVENT**  
Directeur du pôle  
Finances, stratégie et  
participations du Groupe



**LAURENT ZYLBERBERG**  
Directeur des relations  
institutionnelles,  
internationales  
et européennes



**NICOLAS DUFOURCQ**  
Directeur général  
de Bpifrance



**JEAN EICHENLAUB**  
Président de Qualium  
Investissement



**NICOLAS JACHIE**  
Président-directeur  
général d'Egis



**GILLES SEIGLE**  
Président-directeur  
général de la Société  
Forestière



**MAURICE SISSOKO**  
Directeur général  
d'Informatique CDC



**LAURENT VIGIER**  
Président-directeur  
général de CDC  
International Capital



**OLIVIER WIGNIOLLE**  
Directeur général  
d'Icade



**ANDRÉ YCHÉ**  
Président du directoire  
du groupe SNI

# Finances, Stratégie et Participations

---



## 3 000

VOTES EN 2014  
SUR LES RÉSOLUTIONS  
PRÉSENTÉES LORS  
DES 166 ASSEMBLÉES  
GÉNÉRALES AUXQUELLES  
PARTICIPE LE GROUPE

---



## 55,8 MDE

D'ACTIFS GÉRÉS  
EN 2014 DANS UNE OPTIQUE  
DE LONG TERME

---



## 16,2 MDE

D'OBLIGATIONS ÉMISES  
DANS UN OBJECTIF  
DE DIVERSIFICATION  
ET DE PÉRENNISATION  
À MOYEN/LONG  
TERME DES RESSOURCES  
DU GROUPE

---

**L**e pôle Finances, Stratégie et Participations (FSP) du groupe Caisse des Dépôts articule de manière étroite le pilotage actionnarial, stratégique et financier du Groupe. Garant de la performance financière et de la cohérence stratégique, il produit par ailleurs les comptes sociaux et consolidés.

En dépit de taux d'intérêt exceptionnellement bas de manière continue en 2014, le pôle FSP a su maintenir les équilibres financiers du Groupe et fournir les ressources nécessaires au financement de ses missions d'intérêt général. L'aptitude de ses portefeuilles financiers à générer des rendements, dans un contexte économique difficile, et à produire un résultat récurrent positif, est la condition *sine qua non* de l'autonomie financière du Groupe et de sa capacité d'action. En finançant l'Établissement public sur les marchés de taux pour compléter ses ressources historiques (les dépôts et les consignations), le pôle FSP apporte une garantie complémentaire pour la Caisse des Dépôts de pouvoir maintenir ses niveaux d'investissements et son engagement dans ses missions d'intérêt général.

En donnant les moyens aux filiales et participations stratégiques de se développer sur le long terme, le pôle FSP agit en investisseur avisé et responsable, porteur d'une vision stratégique d'ensemble, exerçant son rôle d'actionnaire de manière engagée et exigeante. Ainsi en 2014, il a été à l'initiative d'une inflexion stratégique pour

renforcer la mobilisation du Groupe sur ses secteurs d'intervention prioritaires : le logement, le développement des entreprises, les infrastructures, la mobilité durable, le tourisme. Au-delà de sa contribution active à la défense des intérêts patrimoniaux et stratégiques du Groupe, le pôle FSP veille à ce que l'ensemble des filiales et participations stratégiques, prennent le chemin des transitions territoriale, écologique et énergétique mais aussi numérique et démographique.

Le pôle FSP conduit des travaux de recherche et des études de place aux côtés d'acteurs privés et publics. En s'appuyant sur les expertises du Groupe et de ses partenaires, il impulse et développe des projets innovants et structurants à forte valeur économique et sociétale. En 2014, il a joué un rôle central et moteur dans la création du premier fonds de viager intermédié Certivia et dans la mise en place du Fonds de logement intermédiaire (FLI) ainsi que des Fonds Novo.

Le pôle FSP pilote également les interventions sur le capital des filiales et participations du Groupe. Il exécute les opérations d'investissement, de cessions et de partenariats à forts impacts stratégiques et financiers pour la Caisse des Dépôts. Enfin, il coordonne l'application des règles de bonne gouvernance et propose les évolutions majeures des politiques d'investissements avec pour ambition de faire du Groupe un investisseur exemplaire en matière de responsabilité sociale et environnementale.



## INTERVIEW



# UN NOUVEL INSTRUMENT DE FINANCEMENT DES PME ET DES ETI

Thierry Giami, conseiller auprès du directeur du pôle Finances,  
Stratégie et Participations

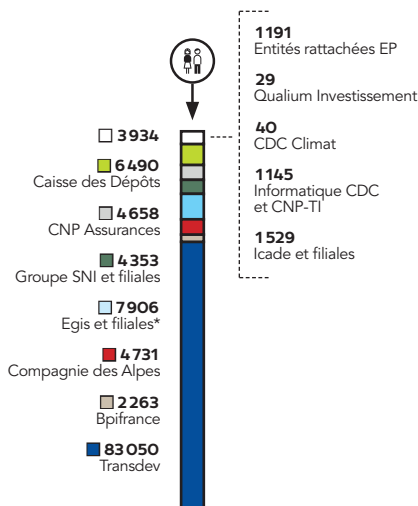
### **L'année 2014 fut celle de la mise en œuvre des Fonds Novo. Quelle réponse apportent-ils aux PME et ETI en recherche de financement ?**

Nous avons identifié une demande des PME et des ETI : celle de disposer de financements de longue durée, au remboursement *in fine*, complémentaires des produits bancaires. C'est l'origine du Fonds Novo qui investit dans les emprunts obligataires émis par des entreprises moyennes et intermédiaires. Nous avons levé 1,015 Md€ auprès de 24 investisseurs, notamment les sociétés d'assurance. Novo n'a pas de précédent équivalent en termes de montant et de souscripteurs en France. L'avenir de ce financement est dépendant de l'épargne financière. Nous avons obtenu du ministère des Finances la réforme du code des assurances qui introduit la catégorie des « Fonds de prêts à l'économie » ; ceci permet désormais aux assureurs d'investir jusqu'à 5% de l'épargne qu'ils collectent dans des titres de dettes non notés.

### **Quel est le bilan 2014 de Novo ?**

Vingt entreprises des secteurs de l'industrie et des services, la plupart des ETI, ont emprunté 579 M€ pour financer exclusivement les croissances interne, externe, internationale, innovante. Plus d'une dizaine de fonds de prêts à l'économie ont été créés depuis le lancement de Novo. La charte de l'Euro Placement Privé donne au marché français son cadre et sa marque. La Caisse des Dépôts a conçu le Fonds Novo, fédéré les investisseurs, lancé le financement et installé un marché durable. Nous avons renoué avec l'innovation financière qui a permis d'organiser un nouveau financement, de fournir aux investisseurs un placement utile à l'économie et d'offrir des prêts à long terme pour financer l'investissement des entreprises.

# Ressources Humaines



**117 385**  
EFFECTIFS DU GROUPE  
CAISSE DES DÉPÔTS

au 31/12/2014

\* Hors effectifs des sociétés d'exploitation France et internationale.

## FAIRE DE LA PERFORMANCE SOCIALE LE LEVIER DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Le groupe Caisse des Dépôts dispose d'une diversité humaine peu commune, qui conjugue les forces du public et du privé. Il emploie plus de 117 000 collaborateurs aux métiers variés, qui se répartissent en France et dans 60 pays. 47 % des collaborateurs du Groupe travaillent à l'international.

En 2014, le groupe Caisse des Dépôts a structuré sa politique de ressources humaines dans l'objectif de concilier la performance sociale à la performance économique du Groupe. Cette année de transition a permis de poser les bases d'une nouvelle organisation de la DRH, assurant à la fois la gestion des ressources humaines de l'Établissement public et le soutien des politiques RH portées par les filiales.

## ACCUEILLIR LES COLLABORATEURS ET ACCOMPAGNER LES CARRIÈRES

Pour anticiper les besoins en matière de compétences du Groupe, la DRH est engagée dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dynamique afin de favoriser la mobilité, d'accompagner les collaborateurs dans leur carrière et d'appuyer la stratégie de recrutement.

En 2014, le Groupe a accueilli plus de 11 500 nouveaux collaborateurs.

Le travail d'identification des besoins prioritaires a ainsi été approfondi afin de cibler les domaines ou métiers justifiant une approche concertée et le développement de passerelles entre emplois.

Par ailleurs, un réseau de conseillers RH de proximité s'est installé au sein de l'Établissement public permettant d'accompagner les collaborateurs et les managers dans la gestion de leur parcours professionnel.

## DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

Repérer et renforcer les talents des cadres et accompagner les dirigeants dans leur carrière sont des enjeux essentiels pour le groupe Caisse des Dépôts. En 2014, le Groupe s'est doté d'un référentiel de compétences managériales sur lequel s'appuient les programmes de formation et le processus d'évaluation individuelle. Au-delà des cadres dirigeants, le renforcement des compétences et la diffusion d'une culture managériale commune pour l'ensemble de la ligne managériale sont des préoccupations constantes de la DRH. Ainsi, en 2014, près de 2 000 cadres du Groupe ont bénéficié de l'offre de formation managériale de la Caisse des Dépôts.



## PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Riche de la diversité de ses domaines d'intervention et donc de ses métiers, la Caisse des Dépôts est également soucieuse de respecter et promouvoir la diversité de ses profils et de favoriser l'égalité des chances, en termes d'accès à l'emploi, d'exercice des responsabilités et de parcours de carrière. En 2014, elle a ainsi mené des actions dans les domaines de l'intégration des jeunes provenant des quartiers populaires, de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, de l'emploi des personnes en situation de handicap, des seniors et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

## FAIRE VIVRE LE DIALOGUE SOCIAL

L'agenda social 2014 a été marqué par la signature de l'avenant à l'accord sur l'organisation sociale du Groupe et les instances du dialogue social dans le Groupe. Les élections professionnelles pour renouveler l'ensemble des instances représentatives du personnel de l'Établissement public ont été plébiscitées par une participation importante, traduisant l'engagement du corps social. Enfin, en raison de l'arrivée à échéance de l'accord-cadre 2012-2014 de l'Établissement public, des négociations en vue du nouvel accord-cadre 2015-2017 ont été engagées à la fin de l'année.



### REGARDS CROISÉS



## LA PERFORMANCE COLLECTIVE DURABLE AU SEIN DU GROUPE

Véronique Subileau (Transdev),  
Marie-Lise Darrivière (Caisse des Dépôts),  
Bérangère Grandjean (CNP Assurances)

### Qu'est-ce que la performance sociale ?

La performance sociale résulte de l'efficacité des processus RH dans leur ensemble, avec un accent particulier sur ce qui contribue à la qualité des relations humaines et sociales. Elle s'attache aussi bien au développement des compétences managériales basées sur la bienveillance et la confiance, permettant à chacun d'être bien au travail en ayant des perspectives professionnelles valorisantes, qu'à l'égalité des chances de chacun dans sa diversité. Ce sont ces démarches que la direction des ressources humaines souhaite promouvoir en les associant à la performance économique, les deux dimensions étant un gage de réussite des orientations stratégiques de la Caisse des Dépôts.

### Concrètement ?

Acteur socialement responsable et solidaire, l'Établissement public, en collaboration avec Pôle emploi, a mis en place un dispositif de soutien destiné aux personnes éloignées du monde du travail afin de les aider à s'y réinsérer. La Caisse des Dépôts les accueille dans le cadre de contrats d'insertion sur des tâches correspondant à environ 80 % de leurs compétences et les forme afin d'améliorer leur employabilité.

Près de 60 % d'entre eux obtiennent un emploi durable six mois après la fin de leur contrat. En 2014, près de 35 personnes ont ainsi été bénéficiaires de ce dispositif.

Au sein du Groupe, plusieurs exemples viennent illustrer cet engagement.

CNP Assurances a fait le pari de la diversité, labellisé par le groupe AFNOR en 2009 puis en 2013, elle est l'une des premières entreprises à avoir reçu cette distinction. Au travers de son « Accord égalité professionnelle », qui comporte des engagements chiffrés en termes de progression des femmes sur un certain nombre de classifications, CNP Assurances montre sa détermination à « féminiser » l'ensemble de ses métiers et instances de gouvernance.

Transdev, quant à elle, mène une politique de responsabilité sociale et environnementale en mettant notamment l'accent sur la mixité et la qualité de vie au travail. Dans le cadre de démarches participatives, l'ensemble de ses collaborateurs a ainsi été convié à réfléchir sur la manière de faire de la mixité un levier de performance donnant le jour, à cette occasion, à la « communauté mixité » qui doit pérenniser le dispositif.

# Secrétariat général du Groupe

---

**L**es 420 collaborateurs du Secrétariat général du Groupe (SGG) assurent l'administration quotidienne de l'Établissement public et viennent en appui des entités du Groupe dans leurs démarches opérationnelles. En 2014, le Secrétariat général s'est particulièrement investi dans le plan de transformation qui met l'accent sur la performance et le pilotage par l'activité à travers un renforcement d'une culture du résultat.

Le projet de transformation des systèmes d'information s'inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis deux ans, en lien direct avec le plan de performance opérationnelle d'Informatique CDC et le schéma directeur de l'Établissement public en cours d'élaboration par la direction des processus et des systèmes d'information. Le Secrétariat général s'est fortement mobilisé en vue de la constitution d'une nouvelle direction des systèmes d'information en 2015 qui assurera l'unité de commandement de la filière.

La direction juridique et fiscale a déployé son plan d'actions, lui permettant de gagner en réactivité et en lisibilité. Elle a accompagné tous les projets stratégiques du Groupe et a participé activement à la préparation de plusieurs textes législatifs et réglementaires importants pour la Caisse des Dépôts.

La direction des achats, de l'immobilier et de la logistique a continué ses efforts sur le parc immobilier d'exploitation,

accentuant son action sur les enjeux énergétiques et environnementaux par la mise en œuvre d'un plan de performance énergétique. Elle a lancé les travaux sur le prochain schéma directeur immobilier et a promu une logique de groupement pour l'ensemble du Groupe en matière d'achat. Pour la téléphonie mobile, cette démarche a permis de proposer une offre de services homogène et cohérente, tout en réduisant significativement les dépenses.

La direction du budget a participé activement aux travaux transversaux sur le pilotage de la performance qui ont conduit à la mise en place d'une nouvelle procédure budgétaire inscrite dans une projection pluriannuelle des objectifs stratégiques et des moyens associés. Les travaux sur la comptabilité analytique et le déploiement du contrôle économique de gestion se sont, quant à eux, poursuivis.

De façon transversale, les équipes du Secrétariat général se sont impliquées en faveur d'une démarche écologiquement et socialement responsable, avec un plan d'actions destiné notamment à réduire notre consommation d'énergie et à faciliter le recyclage de nos déchets. L'Établissement public a publié son premier bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre en octobre 2014.

Le Secrétariat général s'est également impliqué dans la promotion et la diffusion de la culture digitale au sein du Groupe, à travers le projet CDC Ambition digitale.



## INTERVIEW

# PROJET ÉCOTIDIEN ET DÉMARCHE RSO POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Marcia de Carvalho et Geneviève Grand

### Qu'est-ce que l'Écotidien ?

Écotidien a pour vocation de mettre en œuvre, d'impulser et de structurer les pratiques internes à l'Établissement public en relation avec l'ensemble des directions ainsi qu'Informatique CDC et les AGR en matière de Responsabilité sociale (RSO). En 2014, l'équipe chargée de ce programme a réalisé le Bilan carbone 2013 et a élaboré les huit plans d'actions 2015-2016 qui portent sur les achats responsables, l'immobilier et l'énergie, la mobilité durable, la gestion des déchets, la consommation de papier et les impressions, l'alimentation, la formation et la sensibilisation et, enfin, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'Établissement public gère un important patrimoine immobilier et veille à optimiser le plan patrimonial environnemental qui concerne le bâti

et l'équipement, l'exploitation des bâtiments et aussi le comportement des utilisateurs. L'objectif est de s'aligner sur les préconisations du Grenelle de l'environnement et de diminuer les consommations d'énergie de 38 %, avec un seuil de 33 % qui devra être atteint en 2020. Les actions dans le domaine des achats portent sur l'insertion de clauses sociétales et environnementales dans les marchés, l'achat de produits « verts » (énergie, fournitures...), le recours aux entreprises adaptées et la réduction des délais de paiement. Le plan d'action mobilité durable constitue quant à lui un enjeu fort pour tous les collaborateurs de l'Établissement public ; il mettra en cohérence les pratiques internes avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

# Communication et Mécénat

---

**E**n terme de communication, 2014 a été une année marquée par un changement de gouvernance du Groupe, avec l'arrivée et la prise de fonction d'un nouveau directeur général. À côté de la valorisation des perspectives stratégiques, la direction de la communication a conduit et initié diverses opérations structurantes, notamment en direction des collaborateurs : la valorisation de l'action du Groupe sur les territoires, la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, le lancement des travaux autour du bicentenaire de la Caisse des Dépôts et de la réflexion « Imaginez 2050 ».

2014 a également vu l'adoption d'un logo unique pour le Groupe. Au-delà de son lancement, il symbolise une volonté affirmée de créer une culture commune Groupe. Dans cette perspective, la direction de la communication s'attache à promouvoir la cohérence des messages, de l'image et de l'identité du Groupe dans l'ensemble des actions conduites tant vers les publics internes qu'externes.

Dans l'ensemble de ses actions, la direction de la communication s'attache à participer au développement des interactions et de la transversalité et à promouvoir une vision offensive de l'action du Groupe. Elle vise enfin à favoriser la transversalité et le travail en mode projet et à développer de nouveaux savoir-faire. Pour mener à bien ses actions,

la direction de la communication est organisée en trois départements (éditorial, création et mécénat) et trois unités opérationnelles (presse, événementiel et fonctions supports).

Le département éditorial est responsable de la communication institutionnelle et des différents médias internes et externes du Groupe (papier ou web). Il conçoit et réalise notamment la Lettre du groupe Caisse des Dépôts. La communication institutionnelle comprend le rapport d'activité et les outils de présentation du Groupe. Pour la communication RSO, la direction de la communication apporte son concours à la réalisation de plusieurs outils de communication et pilote les Trophées de l'innovation et du développement durable.

Le département création fonctionne comme une agence interne. Il réunit les expertises en matière d'identité visuelle, de vidéo et photo, de création graphique (PAO) ou encore de communication digitale (réseaux et médias sociaux, architecture web). Il assure l'animation de la filière communication et met à sa disposition plusieurs outils : Editéo (plateforme éditoriale collaborative), Pictéo (banque d'images) et Fil'com, la lettre du réseau des communicants du Groupe.

Le département mécénat et partenariats gère des programmes de mécénat national pour la Caisse des Dépôts et apporte son appui aux directions régionales pour le mécénat décentralisé.

Le mécénat déploiera une nouvelle politique autour de la notion d'un soutien aux jeunes talents dans les domaines de la musique classique, du paysagisme et de l'architecture.

L'unité presse assure un rôle de conseil, de hiérarchisation, diffusion et promotion des messages du groupe Caisse des Dépôts lorsque le sujet concerne le directeur général ou un dossier sensible/stratégique pour le Groupe. Il agit en interface avec les médias. L'unité pilote la communication des actions du PIA. Enfin, elle élabore une revue de presse quotidienne et opère le suivi et la transmission des informations du Groupe relayées dans les médias.

L'unité événementiel peut apporter appui et conseil auprès des autres entités du Groupe : manifestations internes et externes, salons professionnels, colloques et partenariats. Elle organise l'ensemble des événements présidés par le directeur général.

Enfin, en 2014, la mission bicentenaire a été rattachée à la direction de la communication. Elle a deux grands axes de travail : concevoir la « programmation » du bicentenaire et préparer et réaliser les différents éléments et événements qui composent la programmation.



## INTERVIEW

# LA LETTRE DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Emmanuel Picard et Frédéric Thiveaud

Destinée à plus de 1 700 abonnés – parlementaires, élus et décideurs locaux, journalistes, *think-thank* – La Lettre est un support de communication externe avant tout pédagogique. Elle vise à mieux faire connaître les domaines d'intervention du groupe Caisse des Dépôts et à présenter ses actions au service de l'intérêt général du développement économique. Elle permet également de réaffirmer en 4 pages sa proximité avec les problématiques territoriales et à renforcer les liens existants avec les acteurs publics et les décideurs locaux.

### Comment ça marche ?

Nous abordons chaque mois, sous la forme d'un papier d'actualité, d'un décryptage et d'une interview, une thématique en lien avec les activités ou un métier du Groupe, aussi proche que possible des préoccupations des collectivités locales et de l'actualité législative. Une rubrique Focus apporte un éclairage sur un projet en relation avec le thème du numéro. Ce rubriquage aide à mettre en perspective le rôle d'ensemblier du Groupe et à valoriser tous les savoir-faire de ses entités. Nous veillons à n'oublier personne. La dernière page est « réservée » à l'actualité des métiers et des filiales, à des chiffres clés et des références « bibliographiques ». Nous ne sommes jamais en panne d'inspiration.

### Qui fait quoi ?

De sa création à sa diffusion, ce support est intégralement réalisé en interne. C'est un travail d'équipe où chacun trouve sa place et apporte sa touche. Les sujets sont préparés avec la direction des relations institutionnelles internationales et européennes puis validés en comité de pilotage, ils concernent toutes les entités du Groupe. Rédigés en début de mois, les textes sont transmis à l'illustrateur pour le dessin de couverture et à la photothèque pour une sélection de visuels. Dans le même temps, la liste de diffusion est actualisée par l'unité support de la direction de la communication du Groupe qui administre, notamment, les bases de données de contacts externes. Lorsque le numéro est complet, la PAO prend la main pour le montage et ajuste textes et photos dans la maquette, en y apportant sa touche de créativité. Après relectures et ajustements, le BAT (« bon à tirer ») est envoyé à l'imprimerie interne qui dépend du Secrétariat général où les exemplaires sont reproduits puis adressés au service courrier d'Arcueil pour le publipostage et l'envoi aux destinataires. Une chaîne de production entièrement internalisée et très transversale !

# Risques et contrôle interne

---

## 420

CONTREPARTIES DE MARCHÉS  
ANALYSÉES

---

## 1500

AVIS EN COMITÉ  
D'ENGAGEMENT

---

**L**a DRCI pilote et anime le dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques du Groupe et veille à sa cohérence et à son efficacité. Elle rend compte à la Commission de surveillance chaque semestre et coordonne le comité des risques de l'Établissement public présidé par le directeur général.

### **CONTRÔLE PERMANENT, LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)**

La DRCI veille à fiabiliser et à sécuriser l'ensemble des processus et des activités opérationnelles du Groupe. Elle supervise les actions du plan de continuité d'entreprise et diffuse la « culture de contrôle » au sein du Groupe en s'appuyant sur un réseau de correspondants qu'elle anime. En 2014, elle a revu et renforcé l'organisation des dispositifs de contrôle interne et a procédé à de nouveaux tests inopinés sur les *scenarii* de repli des directions fonctionnelles et opérationnelles de la Caisse des Dépôts. Elle a également renforcé le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et a piloté une importante campagne de formation dans les directions régionales.

### **DÉONTOLOGIE, MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS**

La DRCI est garante du respect de la déontologie au niveau du Groupe et informe les collaborateurs des règles de probité dans l'exercice de leurs fonctions. Elle a lancé au dernier trimestre 2014 une importante opération de sensibilisation destinée à l'ensemble des agents de l'Établissement public et a créé un espace thématique dédié sur le site Internet du Groupe. La DRCI pilote le dispositif de maîtrise des risques financiers de l'Établissement public et s'assure de la cohérence des niveaux de contrôle pour tout le Groupe. En 2014, elle a assuré le suivi (du risque) de près de 420 contreparties pour les portefeuilles de taux et revu plus de 1 500 dossiers dans les comités d'engagement auxquels elle participe. Elle a poursuivi la mise à jour de son guide des procédures sur les risques financiers du Groupe.

### **LA SURVEILLANCE PRUDENTIELLE ET LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION**

En application du code monétaire et financier, la Commission de surveillance confie à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) le contrôle des activités bancaires et financières de la Caisse des Dépôts. La DRCI est son interlocuteur privilégié pour le Groupe et coordonne les adaptations nécessaires aux spécificités de ses activités.

En matière de supervision prudentielle et de gestion des risques de bilan, elle assure la fonction de validation technique des modèles et définit un dispositif de *stress testing* pour l'ensemble des entités. En 2014, elle a notamment contribué à renforcer l'appréhension du risque de liquidité du fonds d'épargne et ceux liés aux investissements immobiliers portés par le Groupe.

La DRCI est en charge de la fonction de sécurité des systèmes d'information de la Caisse des Dépôts et contribue à renforcer la protection de son patrimoine informationnel en modernisant et en uniformisant ses dispositifs de sécurité. En 2014, elle a mené une large campagne de sensibilisation sur la cybercriminalité auprès de tous les collaborateurs de la Caisse des Dépôts et s'est vu rattacher la fonction de Correspondant informatique et liberté (CIL) pour le Groupe.



## INTERVIEW

# OUTIL PRISM

Véronique Bucco, Nicolas Durand,  
Catherine Sanglar et Virginie Wagner

### Qu'est-ce que PRISM ?

Exposée à de nombreux risques opérationnels comme la fraude, le non respect des procédures, le dysfonctionnement des systèmes d'informations, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT), les risques juridiques ou encore déontologiques..., la Caisse des Dépôts a mis en place un outil de gestion du contrôle permanent et des risques opérationnels, PRISM, à disposition de son réseau de contrôleurs des risques.

### Quel en est le fonctionnement ?

Composé de cinq modules interconnectés : cartographies, incidents, contrôles, Plan continuité entreprise et suivi des recommandations d'audit, PRISM est un outil piloté par la DRCI et partagé avec toutes les directions

métier. Chacune saisit des données permettant de produire des éléments de reporting à la gouvernance. En 2014, plus de 600 personnes se sont connectées à l'outil ! Le partage de cet outil commun, PRISM, permet d'homogénéiser l'identification et la mesure des risques afin d'effectuer un suivi plus efficace des plans d'action à mettre en œuvre et de réduire les pertes financières ou les impacts d'une autre nature (réputationnels par exemple).

### Qui fait quoi ?

Mis en place en 2011, PRISM est outil transversal qui offre une convergence des méthodologies à l'ensemble du réseau risques. Au sein de DRCI, quatre personnes composent l'équipe support de l'outil qui sont en lien avec les utilisateurs et l'éditeur de l'outil.

# Relations institutionnelles, internationales et européennes

---

**P**lacée sous la protection du Parlement et acteur des politiques publiques nationales et locales, la Caisse des Dépôts est engagée dans un processus continu d'échanges avec les décideurs publics. Au plan national, la direction des relations institutionnelles assure la représentation permanente des intérêts du Groupe auprès des assemblées parlementaires et pilote sa participation au travail législatif. À ce titre, elle coordonne les contributions des métiers et filiales aux missions d'informations parlementaires et organise les auditions du directeur général, des directeurs métiers et des experts internes. En 2014, le groupe Caisse des Dépôts a été mobilisé sur les grands textes législatifs impactant son activité. En particulier la proposition de loi relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence, adoptée en juin, apporte à la Caisse des Dépôts un nouveau mandat de gestion et renforce sa mission de tiers de confiance. Le projet de loi relatif à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, adoptée en février, lui confie également la gestion du Compte personnel de formation (CPF).

## PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT DE LONG TERME

À l'échelon communautaire, l'année 2014 a été marquée par le lancement du plan d'investissement européen dit « plan Juncker » et par la création de l'Intergroupe du Parlement européen sur « l'Investissement de long terme et la Réindustrialisation ». Le groupe Caisse des Dépôts a contribué activement avec ses partenaires à ces deux initiatives qui inscrivent l'investissement de long terme au cœur des priorités européennes. Parallèlement, il a examiné sa participation à un recours accru aux instruments financiers innovants – prévus par le nouveau Cadre financier pluriannuel de l'Union européenne (2014-2020) – qui permettraient d'accroître le volume des financements communautaires au service de l'économie française. Telle est aussi l'ambition de sa coopération avec le groupe BEI centrée sur le financement des projets du secteur public local.

Cette démarche s'inscrit dans un engagement international en faveur de la promotion de l'investissement de long terme comme moteur d'une croissance économique durable au service des territoires. La Caisse des Dépôts a constitué, à ce titre, un réseau global de plateformes multilatérales entre grands investisseurs européens et internationaux, orientées autour de concertations institutionnelles et de coopérations opérationnelles.

Elle conduit cette action proactive, de façon résolument partenariale avec d'autres acteurs partageant les mêmes préoccupations, à travers le pilotage et l'animation des réseaux qu'elle a contribué à susciter : le Forum des Caisses de Dépôts, le Club des investisseurs de long terme ([www.ltic.org](http://www.ltic.org)), ou bien encore l'Association européenne des investisseurs de long terme. La Caisse des Dépôts est également à l'origine des Fonds Marguerite et Inframed (voir les chiffres ci-dessous) qui, fin 2014, ont déjà permis de financer de nombreux projets d'infrastructures en Europe et autour du bassin méditerranéen.

## 710 M€

### FOND MARGUERITE

*(295 M€ mobilisés au 31.12.2014 ;  
10 projets financés pour 4,7 M€)*

---

## 385 M€

### INFRAMED

*(226 M€ mobilisés au 31.12.2014 ;  
4 projets financés pour 4,4 M€)*

---





## INTERVIEW



# INVESTISSEMENT DE LONG TERME

François Calonne, conseiller à la direction des relations institutionnelles,  
internationales et européennes

L'Investissement de long terme (ILT) est aujourd'hui en haut de l'agenda communautaire mais cela n'a pas toujours été le cas. Retour sur une action de lobbying en faveur de la croissance.

### L'ILT au sein du Groupe en quelques mots ?

La thématique de l'Investissement de long terme (ILT) est en quelque sorte l'ADN de la Caisse des Dépôts, elle se réfère à son objet social et constitue le dénominateur commun à ses activités, par nature très diverses. Sa promotion constitue la ligne directrice de l'action européenne du Groupe depuis 2008 et la réinstallation de notre bureau de représentation à Bruxelles. Nous agissons avec nos trois principaux partenaires européens (Cassa Depositi e Prestiti italienne, KfW allemande et Banque européenne d'investissement) et avons créé avec eux le Club des ILT en 2009 et, en 2013, sa « déclinaison communautaire », l'association européenne des investisseurs de long terme. Notre direction a assumé le secrétariat général du CILT depuis son origine jusqu'en 2014.

### Où en est l'ILT au niveau européen ?

Il est désormais en haut de l'agenda communautaire, c'est l'aboutissement d'une longue action de lobbying. Grâce à notre volontarisme et à celui de nos partenaires, l'ILT apparaît comme l'un des thèmes structurants de la nouvelle mandature européenne 2014-2019. Le président

Juncker a d'ailleurs annoncé le 26 novembre dernier le lancement d'un ambitieux Plan d'investissement européen dont la mesure phare réside dans la création, d'ici juin 2015, d'un Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). Avec un important effet de levier, il est censé mobiliser jusqu'à 315 Md€ d'investissements publics et privés pour le financement des infrastructures et des PME européennes.

### De quel levier dispose le Groupe pour agir ?

Le groupe Caisse des Dépôts, via sa direction des relations institutionnelles internationales et européennes, a bien l'intention de prendre toute sa place dans ce dispositif. Il pourra compter sur l'intergroupe dédié à l'ILT dont la création vient d'être avalisée par le Parlement européen. Elle récompense véritablement la très forte mobilisation de notre bureau de Bruxelles. Le nouvel intergroupe a reçu le soutien actif de 65 députés européens, dont de nombreux parlementaires français ainsi que celui de nombreux organismes de la société civile, tous soucieux de développer un cadre européen favorable à l'investissement de long terme, facteur clé de la reprise économique. Le Groupe Caisse des Dépôts contribuera aux travaux de cet intergroupe qui permettra de faciliter le travail et le dialogue avec les autres institutions européennes (Conseil, Commission).

# Caisse générale Exécution des opérations financières

---

**L**a Caisse générale – Direction de l'exécution des opérations financières (DEOF) – relève des grandes missions historiques de la Caisse des Dépôts au service de la foi publique. Elle est chargée de l'exécution des dépenses, du traitement des flux numéraires, des opérations sur instruments financiers et de prestations administratives et comptables pour l'ensemble du Groupe.

## CONTRIBUER À LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE DES MARCHÉS DE PRODUITS DÉRIVÉS

La direction s'est fortement mobilisée en 2014 pour répondre aux nouvelles directives européennes sur la transparence financière et offrir aux régulateurs une meilleure visibilité sur les établissements financiers et la situation du marché. Le département des instruments financiers a fédéré les directions financières, le service des risques, la comptabilité et le service juridique pour travailler sur la compensation des transactions de la Caisse des Dépôts, la révision du cadre juridique et la déclaration des transactions négociées auprès de référentiels centraux (EMIR).



*L'objectif d'EMIR est de rendre les marchés de produits dérivés plus sûrs et plus transparents et de répondre aux engagements du G20 lors du sommet de Pittsburgh (septembre 2009) pris à la suite des crises financières passées. Il est composé d'un règlement européen n° 648/2012 sur les produits dérivés de gré à gré, des contreparties centrales et des référentiels centraux (EMIR) et assorti de standards techniques.*

## UN TANDEM PERFORMANT AVEC LA BANQUE DE FRANCE

Après deux ans d'existence, Victoires Paiements, le GIE créé en partenariat avec la Banque de France, affiche un bilan très positif. Avec près de 100 millions d'opérations par mois, pour un montant moyen de 170 Md€, et 16% des échanges traités, le groupement est l'un des principaux émetteurs interbancaires de virements/prélèvements sur la zone SEPA\*.



*Le GIE Victoires Paiements est né du partenariat entre ces deux institutions pour mutualiser les investissements de fonctionnement et accroître la capacité de modernisation du système d'information des opérations de masse.*

## VISER L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET ANTICIPER L'AVENIR

La dématérialisation des factures s'imposera à l'État, aux collectivités territoriales et aux établissements publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les équipes de la direction ont d'ores et déjà entamé les travaux de mise en conformité des systèmes d'information pour réduire les coûts et les délais de paiement afférents et accélérer les traitements de 100 millions de factures par an pour l'ensemble du secteur public.

\* UE, Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein, Monaco.

# 34

OPCVM GÉRÉS :

- 16 Md€ d'encours OPCVM
  - 309 Md€ d'actifs en conservation
- 

# 285

MILLIONS D'OPÉRATIONS  
NUMÉRIQUES TRAITÉES

---

# Programme d'Investissements d'Avenir

---

**L**e groupe Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de 13,7 Md€ du Programme d'Investissements d'Avenir

répartis entre la Caisse des Dépôts et sa filiale Bpifrance :

- actions et fonds issus du PIA 1 : environ 10 Md€ lors du lancement du PIA en 2010 dont le montant global s'élevait à 35 Md€ ;
- actions et fonds issus du PIA 2 : environ 3,7 Md€ en 2014 lorsque le PIA s'est vu allouer une enveloppe supplémentaire de 12 Md€.

Deuxième opérateur en montants confiés du PIA, le groupe Caisse des Dépôts est l'acteur majeur du PIA dans le financement des entreprises et sociétés de projet et, de façon plus générale, dans le soutien de long terme des porteurs de projet.

Le groupe Caisse des Dépôts a été choisi par l'État en raison de son expérience, de ses expertises sectorielles et de ses savoir-faire en matière d'investissement. Il mobilise également ses compétences fondatrices de gestionnaire de confiance pour compte de tiers ainsi que son réseau territorial composé de ses directions régionales, interlocutrices privilégiées des porteurs de projets, des collectivités, des acteurs publics et des investisseurs.

En interne, la mise en œuvre des actions confiées au Groupe s'effectue dans le cadre d'une gouvernance associant toutes les parties prenantes concernées, réunies au sein de deux principaux

comités : un comité de pilotage stratégique et un comité de pilotage opérationnel.

La mission PIA, directement rattachée à la direction générale, est chargée du pilotage des actions et est l'interlocutrice de référence des instances de gouvernance internes et externes. La gestion du PIA mobilise à ce jour l'ensemble des directions de la Caisse des Dépôts, au siège et en région.

À la fin de l'année 2014, une enveloppe globale de près de 14 Md€, également répartis entre la Caisse des Dépôts et Bpifrance à travers 36 conventions, a été confiée au groupe Caisse des Dépôts. Ces conventions recouvrent les thématiques suivantes :

- l'économie sociale et solidaire ;
- l'économie de la connaissance ;
- la formation et la culture de l'entrepreneuriat ;
- l'urbanisme ;
- les filières industrielles : développement des PME et ETI innovantes, consolidation des filières stratégiques de demain ;
- le développement durable ;
- l'économie numérique ;
- la santé et les biotechnologies.

À ce jour, ce sont plus de 27 Md€ qui ont été engagés au profit des porteurs de projets : 8 Md€ issus du PIA et 19 Md€ d'effet de levier. Plus de 23 000 projets ont ainsi pu bénéficier du PIA géré par le groupe Caisse des Dépôts.

## 23 000

PROJETS ONT AINSI PU  
BÉNÉFICIER DU PIA GÉRÉ PAR  
LA CAISSE DES DÉPÔTS

---



## 27 MD€

ONT ÉTÉ ENGAGÉS AU PROFIT  
DES PORTEURS DE PROJETS

---

# Un Groupe au service d'une croissance durable et responsable

Le groupe Caisse des Dépôts a pleinement conscience de l'urgence des enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux et se mobilise.

Les changements à conduire exigent des réponses audacieuses où l'innovation joue un rôle clé. C'est pourquoi le Groupe a renforcé sa capacité à innover et expérimenter, notamment dans des secteurs liés à la transition écologique et énergétique, qui sont des gisements de création de valeur et d'emplois dans les territoires. La stratégie du Groupe s'appuie sur une approche intégrée

associant étroitement développement durable et innovation. Celle-ci sert de levier et d'accélérateur pour favoriser l'éclosion d'idées à fort potentiel sociétal et permettre, par la mise en œuvre d'un processus d'incubation de projets dynamique, la diffusion de modèles innovants au service d'une croissance durable et responsable.

En tant que groupe public au service de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts s'attache en effet à concilier la création de valeur financière avec la création de valeur immatérielle et sociétale. Cela se

traduit dans ses doctrines d'intervention et dans l'organisation des fonctions innovation et développement durable, intégrées aux fonctions finance, stratégie et participations du Groupe.

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le pilotage stratégique se caractérise notamment par l'intégration de ces enjeux dans la définition des objectifs annuels des entités du Groupe, et dans l'évaluation des projets d'investissement du Groupe. Ainsi, l'ambition du Groupe en matière ESG est intégrée à l'ensemble des priorités stratégiques du Groupe, au premier rang desquelles la transition énergétique et écologique. Elle est ensuite déclinée de façon opérationnelle suivant les différents modes d'intervention du Groupe, dans les métiers de l'Établissement public et des filiales. La stratégie développement durable du Groupe conduit également à exercer une responsabilité interne dans l'ensemble des entités constitutives du Groupe (bilan des émissions de gaz à effet de serre, politique d'achats responsables, mobilité...).

Enfin, dans un double objectif de pilotage stratégique et de transparence, le Groupe publie chaque année un reporting extra-financier, afin de toujours mieux évaluer ses impacts (externalités environnementales et sociales positives et négatives), sur les territoires et les entreprises accompagnés, ce qui est au cœur de sa mission service de l'intérêt général.

## UN INVESTISSEUR ENGAGÉ

Signataire des Principes pour l'investissement responsable, la Caisse des Dépôts est engagée dans une démarche d'investisseur responsable. En tant qu'investisseur institutionnel de long terme, cet engagement répond à la fois à son exigence de performance financière et de responsabilité sociétale.

Formalisés dans une Charte d'investissement responsable, les engagements du Groupe s'articulent en trois modes d'action :

- la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses investissements ;

- le dialogue avec les entreprises et l'exercice systématique des droits de vote afin d'inciter à l'intégration des enjeux ESG ;
- l'exclusion dans une démarche active de déontologie, notamment lorsque les grandes normes du droit français et international ne sont pas appliquées (ex. mines antipersonnelles).

De plus, la Caisse des Dépôts a annoncé en avril 2015 le renforcement de son action d'investisseur responsable au service de la transition écologique et énergétique.

# DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU AUX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL



*La Caisse des Dépôts participe depuis 2004 au Pacte Mondial des Nations unies. En tant que directeur général, je déclare mon soutien continu et mon engagement personnel au respect et à la mise en œuvre par la Caisse des Dépôts des dix principes du Pacte Mondial.*

**PIERRE-RENÉ LEMAS**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



## LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

### DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

### DROIT DU TRAVAIL

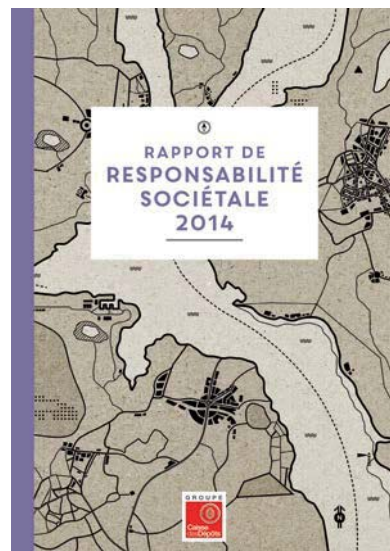
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



Le rapport de responsabilité sociétale présente les missions du Groupe :

- sa gouvernance et la structuration du pilotage du développement durable ;
- ses métiers et sa politique d'investissement responsable ;
- sa responsabilité interne : ressources humaines, plan d'action interne et transparence des pratiques.



Charte de l'investissement responsable,  
Rapport de responsabilité sociétale 2014.

► [www.racdc.fr/rse](http://www.racdc.fr/rse)

# 2014

---

## RÉSULTATS FINANCIERS

Les finances de la Caisse des Dépôts et du Groupe  
sont comptabilisées dans trois sections :  
la section générale de l'Établissement public,  
la section du fonds d'épargne  
et les comptes consolidés du Groupe.

# Résultats du groupe Caisse des Dépôts en 2014

**L**e groupe Caisse des Dépôts : un résultat net part du Groupe de 1 793 M€ et un résultat récurrent de 1 466 M€ en 2014.

- Le résultat net part du groupe Caisse des Dépôts s'établit à 1,793 Md€ en 2014 contre 2,137 Md€ en 2013, année marquée par la comptabilisation d'importantes plus-values exceptionnelles afférentes aux apports à Bpifrance. Les apports d'actifs à Bpifrance avaient conduit à réaliser des plus-values pour un montant de 1,2 Md€, portant le résultat du Groupe à un niveau exceptionnellement élevé en 2013.
- Le résultat récurrent, hors éléments exceptionnels, se maintient à un niveau élevé à 1,466 Md€ en 2014 contre 1,428 Md€ en 2013, malgré la forte baisse des taux d'intérêt qui pèsent sur les marges financières de la Caisse des Dépôts. Le résultat récurrent mesure la performance économique du groupe Caisse des Dépôts. Il correspond au résultat courant de la Section générale et aux résultats récurrents des filiales pour la quote-part qui revient à la Caisse des Dépôts. Il n'intègre donc pas les plus- et moins-values et provisions sur les portefeuilles actions, pas plus qu'il ne tient compte des résultats dégagés sur des opérations exceptionnelles, telles que la création de Bpifrance en 2013.
- ▶ La contribution du pôle Caisse des Dépôts au résultat net consolidé s'établit à 640 M€ en 2014 contre 1 905 M€ en 2013, niveau exceptionnel dû aux plus-values de 1,2 Md€

comptabilisées sur les actifs apportés à Bpifrance. Le produit net bancaire s'établit à 1 558 M€, en progression de +26 %, sous l'effet principalement d'une bonne performance des portefeuilles actions, en raison en particulier de la hausse des dividendes perçus.

- Toutes les filiales et participations stratégiques significatives dégagent des résultats positifs, globalement en progression par rapport à 2013.
- ▶ **CNP Assurances** : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts est quasi stable à 404 M€ en 2014. Le résultat net du groupe CNP Assurances progresse de +5 % à 1 080 M€ au 31 décembre 2014 contre 1 030 M€ au 31 décembre 2013. Le chiffre d'affaires augmente de +11,3 % à 30,8 Md€, principalement sous l'effet de la croissance de l'activité du segment épargne/retraite (+16,1 % en France). Le PNA progresse de +4,2 % et s'établit à 2,6 Md€ en 2014 (+8 % à périmètre et change constants).
- ▶ **La Poste** : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts s'élève à 12 M€ en 2014 contre une contribution négative de -314 M€ en 2013, exercice marqué par une dépréciation de la participation. Le résultat net du groupe La Poste s'établit à 513 M€ en 2014 contre 624 M€ en 2013, sous l'effet du recul du résultat d'exploitation (-59 M€), compte tenu notamment de l'accélération de la baisse des volumes du courrier (-5,8 %).



1,466  
MDE

DE RÉSULTAT RÉCURRENT



1 558  
MDE

DE PRODUIT NET BANCAIRE



*Le résultat consolidé du groupe Caisse des Dépôts s'établit à 1,793 Md€, portant le niveau des fonds propres consolidés (hors plus-values latentes) à près de 22,6 Md€.*

*Ce résultat traduit la bonne performance opérationnelle de l'ensemble des métiers et filiales du Groupe dans un contexte économique pourtant peu favorable, marqué par des taux d'intérêt extrêmement bas ; il confirme la solidité du modèle économique de la Caisse des Dépôts.*

*La Caisse des Dépôts est ainsi en capacité de jouer un rôle majeur pour l'économie avec l'ambition d'investir 20 Md€ dans ses secteurs prioritaires sur les 5 prochaines années et d'octroyer sur la même période 100 Md€ de prêts sur fonds d'épargne.*



**PIERRE-RENÉ LEMAS**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS



- ▶ Bpifrance : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts s'établit à 481 M€ en 2014 contre -30 M€ en 2013, après retraitements de consolidation. Le résultat net du groupe Bpifrance s'établit à 1 265 M€ ; il intègre des plus-values liées à la cession partielle et à la revalorisation de la participation dans Orange de 894 M€.
- ▶ Icade : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts s'établit à 60 M€ en 2014, contre 50 M€ en 2013. Le cash-flow net courant par action d'Icade est stable (+0,7 %).
- ▶ Société nationale immobilière (SNI) : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts s'élève à 110 M€ en 2014, contre 134 M€ en 2013, sous l'effet de moindres plus-values de cession. L'excédent brut opérationnel baisse de -3,1 % à 409 M€ en 2014 contre 422 M€ en 2013.
- ▶ Compagnie des Alpes (CDA) : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts progresse à 10 M€ en 2014 contre 1 M€ en 2013. Le résultat 2013 était marqué par des dépréciations sur les parcs de loisirs. Le chiffre d'affaires augmente de +2,2 % et s'établit à 693 M€ en 2014 contre 678 M€ en 2013.
- ▶ Egis : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts demeure stable à 28 M€ sur l'exercice 2014, dans un contexte de marché difficile, notamment en France, entraînant une baisse du chiffre d'affaires.
- ▶ Compagnie nationale du Rhône (CNR) : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts est en retrait à 46 M€ au 31 décembre 2014 contre 68 M€ au 31 décembre 2013, sous l'effet principalement de la baisse du prix de cession de l'électricité produite.
- ▶ CDC Infrastructure : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts s'élève à 32 M€ en 2014 contre 24 M€ en 2013, les dividendes reçus des participations étant en progression.
- ▶ Transdev Group : la contribution au résultat du groupe Caisse des Dépôts s'établit à 12 M€ en 2014 contre une contribution négative de -65 M€ en 2013. Le résultat de Transdev Group s'établit ainsi à 24 M€ en 2014 contre -130 M€ en 2013, sous l'effet du redressement du résultat opérationnel. L'amélioration des marges opérationnelles ainsi que les cessions réalisées sur l'année ont permis une diminution de l'endettement de 270 M€ sur l'année 2014.
- Les fonds propres consolidés part du Groupe progressent de 2,3 Md€ à 29,8 Md€ au 31 décembre 2014, sous l'effet du résultat 2014 et de la hausse des plus-values latentes de +1,1 Md€, portée par la bonne tenue du marché actions. Hors gains latents, les fonds propres consolidés s'élèvent à 22,6 Md€ au 31 décembre 2014.



# Les investissements financiers de la Caisse des Dépôts

## LES INVESTISSEMENTS FINANCIERS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Élément essentiel pour fournir les ressources nécessaires aux diverses actions de la Caisse des Dépôts, le portefeuille d'actifs financiers de la Section générale est géré dans une optique de long terme, en vue de procurer un rendement récurrent régulier avec un risque très encadré et dans le respect de la Charte d'investissement responsable de la Caisse des Dépôts.

## PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES (30 MDE) : UNE ANNÉE ENTRE SÉCURITÉ ET INNOVATION

Les détentions en obligations se répartissent principalement en deux portefeuilles :

- un portefeuille d'investissement, à taux fixe, de duration longue, qui a vocation à détenir les titres jusqu'à leur échéance ; il est essentiellement investi en obligations d'État européens, d'agences gouvernementales ou supranationales ;
- un portefeuille de crédit, de duration plus courte, qui a vocation à profiter de l'écart de rendement offert par des émetteurs privés.

Les acquisitions du portefeuille d'investissement ont atteint 3,4 Md€ en 2014. Elles ont porté exclusivement sur des obligations de l'État français ou assimilé. Du fait de la très forte baisse des taux tout au long de l'année 2014

(le taux à 10 ans de l'État français a été divisé par 3, passant de 2,55 % à 0,82 %), le rendement moyen de ce portefeuille continue à s'éroder, autour de 3,0 % fin 2014. La courbe des taux très pentue a été mise à profit pour investir sur des maturités plus élevées, de 15 ans en moyenne. La qualité moyenne du portefeuille reste excellente, avec 96 % des lignes notées AAA ou AA.

Le portefeuille de crédit a continué sa diversification. Sur les trois premiers trimestres, les achats ont porté sur des titres à taux fixe pour 430 M€. Sur la fin de l'année, face à la baisse très importante des taux absolus, la gestion s'est repositionnée sur des titres à taux variable, pour 150 M€ d'achats. La diversification en titres émis par des États de pays émergents représente 0,9 Md€ fin 2014 ; ces titres ne sont pas libellés en devise locale et ne sont donc pas sensibles aux mouvements importants des devises émergentes constatés en cours d'année. Aucun défaut n'est survenu sur ce portefeuille et la rémunération est très satisfaisante. Enfin, les investissements en fonds de dette se sont poursuivis : à fin 2014, l'encours reste modeste (128 M€), mais les engagements ont fortement progressé à 373 M€ sur 13 fonds. Cette classe d'actifs, en fort développement, permet de capturer la prime d'illiquidité et aide à financer le tissu des PME-ETI. Au total, ces portefeuilles ont permis de générer un revenu de 888 M€ sur l'exercice.



30  
MDE

PORTEFEUILLES  
OBLIGATAIRES



13,6  
MDE

PORTEFEUILLES  
D' ACTIONS

## **ACTIONS (13,6 MDE) : UN CONTEXTE DE MARCHÉ FAVORABLE**

Avec plus de 30 % (sans compter les participations et les filiales), la Section générale présente une exposition en actions nettement plus importante que beaucoup d'investisseurs institutionnels français. Les investissements se répartissent en :

- un portefeuille d'actions européennes de grande capitalisation, géré en direct ;
- un fonds d'actions de petite et moyenne capitalisations, essentiellement françaises, géré par une filiale de la Caisse des Dépôts et partagé avec le fonds d'épargne ;
- des portefeuilles de diversification en actions internationales cotées, délégués à des gestionnaires externes ;
- un portefeuille investi dans des fonds de capital-investissement international gérés en externe.

Les marchés actions ont connu une année globalement stable : légère baisse pour le CAC 40 (hors dividendes) et les marchés émergents, hausse pour les actions américaines et japonaises. Cependant, les dividendes perçus par la Section générale ont atteint un record, alimentés entre autres par des distributions exceptionnelles, pour atteindre 603 M€ (+152 M€ de mieux qu'en 2013).

Les performances sont satisfaisantes. Le portefeuille d'actions européennes gérées en direct est en ligne avec son indice de référence sur 2014

(+1,1 % *versus* +1,4 %) et affiche une nette surperformance de 11,7 points sur 5 ans. Les résultats sur le capital-investissement sont excellents avec une progression du TRI de 2 points. Au global, malgré le dégagement de 270 M€ de plus-values, les plus-values latentes ont augmenté de 235 M€ sur l'exercice.

Comme à l'ordinaire, la Caisse des Dépôts a pleinement rempli son rôle d'investisseur responsable. En particulier, elle a voté à toutes les assemblées générales des sociétés en portefeuille et elle a maintenu un dialogue fructueux avec leur direction sur l'ensemble des problématiques environnementale, sociétale et de gouvernance.

## **IMMOBILIER ET FORÊTS (3,4 MDE) : UNE ANNÉE PLUS FAVORABLE AUX CESSIONS QU'AUX ACQUISITIONS**

En 2014, le portefeuille d'immobilier de placement de la Caisse des Dépôts a atteint 3,4 Md€ en valeur comptable. Il recèle par ailleurs des plus-values latentes pour 1,1 Md€.

L'enveloppe d'investissement pour 2014 n'a pas été consommée. Les seules acquisitions ont concerné un hôtel à construire à Paris et deux forêts. Aucun de nombreux autres dossiers étudiés n'a pu être remporté, face à des taux de rendement qui n'ont cessé

de se réduire dans le sillage de la baisse des taux longs.

En revanche, l'exercice a été beaucoup plus favorable aux cessions : le programme a été complètement achevé, avec des cessions variées, pour 89 M€, conduisant à dégager 38 M€ de plus-values.

Les préoccupations environnementales restent au cœur de la gestion immobilière et forestière de la Section générale. En particulier, 2014 a été marquée par le début du projet de développement d'un immeuble de bureaux dans la nouvelle zone des Batignolles, qui devrait être à énergie positive.

Enfin, en 2014, la Caisse des Dépôts a internalisé *l'asset management* de l'essentiel de son portefeuille immobilier détenu à 100 %.

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
Intérêts et produits assimilés	1 413	1 429
Intérêts et charges assimilées	(976)	(977)
Commissions (produits)	45	80
Commissions (charges)	(35)	(50)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	99	113
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	922	890
Produits des autres activités	4 446	4 589
Charges des autres activités	(2 266)	(2 425)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 648</b>	<b>3 649</b>
Charges générales d'exploitation	(1 921)	(1 969)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(265)	(263)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 462</b>	<b>1 417</b>
Coût du risque	(7)	(55)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 455</b>	<b>1 362</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	60	(229)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)	951	219
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	1 636
Variations de valeur des écarts d'acquisition	(1)	(15)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 464</b>	<b>2 973</b>
Impôt sur les bénéfices	(540)	(671)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	4	(4)
<b>Résultat net</b>	<b>1 928</b>	<b>2 298</b>
Intérêts des minoritaires	(135)	(161)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 793</b>	<b>2 137</b>

## État du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
<b>Résultat net</b>	<b>1 928</b>	<b>2 298</b>
<b>Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(38)	8
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies comptabilisés pour les entreprises mises en équivalence	(83)	(1)
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>(121)</b>	<b>7</b>
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>		
Écarts de conversion	7	(7)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	246	1 216
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(122)	200
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	921	328
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>1 052</b>	<b>1 737</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>931</b>	<b>1 744</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>2 859</b>	<b>4 042</b>
Dont part du Groupe	2 719	3 750
Dont part des intérêts minoritaires	140	292

# Bilan consolidé au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif</b>		
Caisse, banques centrales	16	325
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 813	1 993
Instruments financiers dérivés de couverture	2 278	662
Actifs financiers disponibles à la vente	49 056	48 335
Prêts et créances sur les établissements de crédit	16 578	17 067
Prêts et créances sur la clientèle	12 536	10 357
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	22 424	21 048
Actifs d'impôts	524	596
Comptes de régularisation et actifs divers	6 836	7 142
Actifs non courants destinés à être cédés	170	11
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	21 030	19 844
Immubles de placement	13 929	13 308
Immobilisations corporelles	1 543	1 593
Immobilisations incorporelles	368	353
Écarts d'acquisition	472	455
<b>Total actif</b>	<b>149 573</b>	<b>143 089</b>
<b>Passif</b>		
Banques centrales		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 788	4 477
Instruments financiers dérivés de couverture	1 814	1 775
Dettes envers les établissements de crédit	13 089	20 423
Dettes envers la clientèle	47 786	49 325
Dettes représentées par un titre	40 919	27 709
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôts	1 682	1 757
Comptes de régularisation et passifs divers	6 317	5 997
Passifs non courants destinés à être cédés	85	1
Provisions	631	530
Dettes subordonnées, dépôts de garantie	1	1
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		
Réserves consolidées	20 858	19 188
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	7 173	6 135
Résultat de l'exercice	1 793	2 137
<b>Total Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>29 824</b>	<b>27 460</b>
Intérêts minoritaires	3 637	3 634
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>33 461</b>	<b>31 094</b>
<b>Total passif</b>	<b>149 573</b>	<b>143 089</b>

# Tableau de passage des capitaux propres du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014

	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Réserves - Intérêts minoritaires	Gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres des minoritaires	Résultat des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
		Réserves de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture							
(en millions d'euros)											
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	19 860	20	4 785	(521)	(454)	23 690	13 626	147	(862)	12 911	36 601
Changements de méthode comptable											
Affectation du résultat 2012	(454)				454		(862)	862			
Distribution 2013 au titre du résultat 2012							(203)			(203)	(203)
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	24					24	65			65	89
Autres variations <sup>(1)</sup>	(242)	(18)	111	158		9	(9 119)	(318)		(9 437)	(9 428)
Résultat de la période					2 137	2 137			161	161	2 298
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>											
Écarts de conversion		(135)				(135)		(3)		(3)	(138)
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			2 773	113		2 886		175		175	3 061
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(1 169)	18		(1 151)		(35)		(35)	(1 186)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	19 188	(133)	6 500	(232)	2 137	27 460	3 507	(34)	161	3 634	31 094
Changements de méthode comptable											
Affectation du résultat 2013	2 137				(2 137)		161	(161)			
Distribution 2014 au titre du résultat 2013	(415)					(415)	(194)			(194)	(609)
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires							71			71	71
Autres variations <sup>(2)</sup>	(52)		(5)	1		(56)	(22)	3		(19)	(75)
Résultat de la période					1 793	1 793			135	135	1 928
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>											
Écarts de conversion		105				105		4		4	109
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			1 330	(141)		1 189		(1)		(1)	1 188
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(259)	7		(252)		7		7	(245)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	20 858	(28)	7 566	(365)	1 793	29 824	3 523	(21)	135	3 637	33 461

(1) En 2013, les autres variations des minoritaires proviennent principalement de la déconsolidation du Fonds stratégique d'investissement suite à l'apport à Bpifrance le 12 juillet 2013.

(2) En 2014, les autres variations proviennent principalement des écarts actuariels sur les régimes à prestations définies -116M€ et des impacts d'application d'IFRS10 pour le groupe La Poste +41M€.

## Bilan Section générale

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif</b>		
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>39 041</b>	<b>35 265</b>
Caisse, banques centrales	15	324
Effets publics et valeurs assimilées	24 203	19 349
Créances sur les établissements de crédit	14 823	15 592
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>11 156</b>	<b>8 727</b>
Comptes ordinaires débiteurs	715	668
Autres concours à la clientèle à terme	10 441	8 059
<b>Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable</b>	<b>42 385</b>	<b>43 438</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	29 546	31 336
Actions et autres titres à revenu variable	12 839	12 102
<b>Participations</b>	<b>21 337</b>	<b>20 975</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3 391</b>	<b>3 418</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>11 831</b>	<b>10 995</b>
<b>Total actif</b>	<b>129 141</b>	<b>122 818</b>
<b>Passif</b>		
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>5 576</b>	<b>12 635</b>
Dettes envers les établissements de crédit à vue	4 221	3 271
Dettes envers les établissements de crédit à terme	1 355	9 364
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>47 730</b>	<b>49 153</b>
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	40 318	42 367
Autres dettes envers la clientèle	7 412	6 786
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>42 233</b>	<b>30 905</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>12 897</b>	<b>10 383</b>
<b>Provisions</b>	<b>456</b>	<b>402</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)</b>	<b>556</b>	<b>473</b>
<b>Capitaux propres - hors FRBG</b>	<b>19 692</b>	<b>18 866</b>
Réserves et autres	18 457	18 312
Résultat de l'exercice	1 235	554
<b>Total passif</b>	<b>129 141</b>	<b>122 818</b>

## Hors-bilan Section générale

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>10 143</b>	<b>10 339</b>
En faveur d'établissements de crédit	5 446	2 570
En faveur de la clientèle	4 693	7 769
Engagements de financement douteux	4	
<b>Engagements de garantie</b>	<b>5 602</b>	<b>6 174</b>
D'ordre d'établissements de crédit	3 736	4 535
D'ordre de la clientèle	1 866	1 639
Engagements douteux		
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>16 311</b>	<b>9 808</b>
Reçus d'établissements de crédit	16 311	9 808
Reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>12 962</b>	<b>14 587</b>
Reçus d'établissements de crédit	10 425	11 765
Reçus de la clientèle	2 048	2 356
Reçus de l'État et assimilés	489	466
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à recevoir	942	918
Titres à livrer	84	84
<b>Autres engagements donnés et reçus</b>		
Autres engagements donnés	15 048	15 845
Autres engagements reçus	90	199

## Résultat Section générale

(en millions d'euros)

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>1 875</b>	<b>1 872</b>
Opérations de trésorerie et interbancaires	139	170
Opérations avec la clientèle	182	176
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 161	1 232
Autres intérêts et produits assimilés	393	294
<b>Intérêts et charges assimilés</b>	<b>(1 107)</b>	<b>(1 066)</b>
Opérations de trésorerie et interbancaires	(27)	(70)
Opérations avec la clientèle	(372)	(362)
Obligations et autres titres à revenu fixe	(419)	(362)
Autres intérêts et charges assimilées	(289)	(272)
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>1 437</b>	<b>1 006</b>
<b>Commissions (produits)</b>	<b>22</b>	<b>32</b>
<b>Commissions (charges)</b>	<b>(29)</b>	<b>(46)</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation</b>	<b>19</b>	<b>(15)</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>312</b>	<b>(2)</b>
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets</b>	<b>(116)</b>	<b>(171)</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 413</b>	<b>1 610</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(465)</b>	<b>(354)</b>
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations</b>	<b>(100)</b>	<b>(90)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 848</b>	<b>1 166</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>13</b>	<b>5</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 861</b>	<b>1 171</b>
<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>(108)</b>	<b>(345)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>1 753</b>	<b>826</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>(435)</b>	<b>(272)</b>
<b>Dotations nettes aux FRBG et provisions réglementées</b>	<b>(83)</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>1 235</b>	<b>554</b>

## Bilan du fonds d'épargne centralisé à la Caisse des Dépôts

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif</b>		
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>77 347</b>	<b>79 325</b>
Effets publics et valeurs assimilées	52 417	55 502
Créances sur les établissements de crédit	24 930	23 823
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>147 035</b>	<b>136 828</b>
Autres concours à la clientèle à terme	147 035	136 828
<b>Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable</b>	<b>36 965</b>	<b>43 055</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	25 340	32 374
Actions et autres titres à revenu variable	11 625	10 681
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>104</b>	<b>78</b>
<b>Total actif</b>	<b>261 451</b>	<b>259 286</b>
<b>Passif</b>		
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>248 362</b>	<b>247 130</b>
Dettes envers les établissements de crédit	248 362	247 130
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>84</b>	<b>83</b>
Autres dettes envers la clientèle	84	83
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>2 595</b>	<b>2 579</b>
<b>Provisions</b>	<b>1 769</b>	<b>1 382</b>
<b>Dépôts de garantie</b>		<b>7</b>
<b>Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)</b>	<b>2 459</b>	<b>2 010</b>
<b>Capitaux propres (hors FRBG)</b>	<b>6 182</b>	<b>6 095</b>
Réserves et autres	5 123	5 413
Report à nouveau	239	239
Résultat de l'exercice	820	443
<b>Total passif</b>	<b>261 451</b>	<b>259 286</b>

## Hors-bilan du fonds d'épargne centralisé à la Caisse des Dépôts

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements donnés de financement et de garantie</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>35 584</b>	<b>34 258</b>
En faveur d'établissements de crédit	1 554	2 931
En faveur de la clientèle	33 998	31 292
Engagements de financement douteux	32	35
<b>Engagements de garantie</b>		
D'ordre d'établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle		
Engagements douteux		
<b>Engagements reçus de financement et de garantie</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>2 000</b>	
Reçus d'établissements de crédit	2 000	
Reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>136 057</b>	<b>127 650</b>
Reçus d'établissements de crédit <sup>(1)</sup>	13 554	12 812
Reçus de la clientèle <sup>(1)</sup>	4 559	3 956
Reçus de l'État et assimilés	117 944	110 882
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à recevoir	887	392
Titres à livrer		25
<b>Autres engagements donnés et reçus</b>		
Autres engagements donnés		
Autres engagements reçus <sup>(1)</sup>		144

(1) Les autres engagements reçus enregistrent les garanties "Loi Dailly" et sont reclassés à compter du 31 décembre 2014 en engagements de garantie.



## Résultat du fonds d'épargne centralisé à la Caisse des Dépôts

(en millions d'euros)

	31.12.2014	31.12.2013
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>5 342</b>	<b>6 801</b>
Opérations de trésorerie et interbancaires	477	573
Opérations avec la clientèle	2 758	3 608
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 865	2 365
Autres intérêts et produits assimilés	242	255
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>(4 791)</b>	<b>(6 608)</b>
Opérations de trésorerie et interbancaires	(3 935)	(5 471)
Opérations avec la clientèle	(1)	(1)
Autres intérêts et charges assimilées	(855)	(1 136)
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>511</b>	<b>452</b>
<b>Commissions (produits)</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<b>Commissions (charges)</b>	<b>(247)</b>	<b>(253)</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	<b>(15)</b>	<b>1</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>611</b>	<b>642</b>
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets</b>	<b>(4)</b>	<b>(4)</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 412</b>	<b>1 034</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(136)</b>	<b>(129)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 276</b>	<b>905</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>(7)</b>	<b>(4)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 269</b>	<b>901</b>
<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>		
<b>Résultat courant</b>	<b>1 269</b>	<b>901</b>
<b>Dotations nettes aux FRBG et provisions réglementées</b>	<b>(449)</b>	<b>(458)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>820</b>	<b>443</b>

# RETROUVEZ TOUT CE QUI A MARQUÉ LA CAISSE DES DÉPÔTS EN 2014

— ♦ [rapportannuel.caissedesdepots.fr](http://rapportannuel.caissedesdepots.fr) ♦ —

*Tous les rapports  
de la Caisse des Dépôts*



*L'année en images*

*Les chiffres clés  
2014*



*L'interview du directeur général*

*Les principaux  
indicateurs RSE*



SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER, LINKEDIN, ET VIADEO !



## *Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la production de ce rapport d'activité.*

Direction de la communication du groupe Caisse des Dépôts.

Directeur de la publication : François Bachy.

Responsables éditoriaux : Jean-Yves Cornu et Bruno George.

Rédacteurs en chef : Claire Cornec et Frédéric Thiveaud.

Conception et réalisation : Publicis Consultants | Verbe.

Crédit illustrateur : © Paper Soup.

Crédits photographes : p. 2 © Assemblée nationale ; p. 5 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 14 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 16 © Janis Smits / Fotolia ; p. 19 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 20 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 23 © Christian Pinatel de Salvator ; p. 27 © Harald Pettersen\_ Staitoil ; p. 29 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 31 © Hero Images / GraphicObsession ; p. 35 © Photothèque Véoïa – Olivier Guerrin ; p. 37 © Christophe Caudroy ; p. 40 © Ingo Bartussek / Fotolia ; p. 43 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 46 © Olivier Londe ; p. 47 Tramway de Besançon © Avant-Première – Éric Rhinn ; p. 47 Antoine Bréhard © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 47 Laurent Gelhaye © Caroline Godefroy ; p. 47 Mathieu Cremer © David Collomb / FotoGrafika ; p. 48 © Télécom Bretagne ; p. 50 © D.R. ; p. 51 © Eneria ; p. 54 © Région Pays de la Loire - Ouest Médias - Pierre Minier ; p. 56 © Frédéric Achdou ; p. 57 © Denis Chaussende – www.photosens.com ; p. 59 Métro Oullins © Nicolas Robin ; p. 59 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 60 Immeuble Carat © Studio Érick Sallet ; p. 60 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 61 © WWF Villages ; p. 62 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 64 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 66 © Compassionate Eye Foundation / GO Premium / GraphicObsession ; p. 68 © Syrian Gropius ; p. 69 © Philippe Jarcet Architecture ; p. 70 © L'autre image / Jean-Paul Viguier et Associés, Architecture et Urbanisme ; p. 71 © Jean-Paul Viguier et associés / Photo : Takuji Shimmura ; p. 72 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 74 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 77 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 78 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 82 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 83 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 83 Olivier Wigniolle © Bruno Levy ; p. 85 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 87 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 89 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 91 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 93 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts ; p. 95 © Jean-Marc Pettina / Caisse des Dépôts, Fond matière : © Maria Toutoudaki / GO Stock / GraphicObsession.

Avertissement au lecteur : ce rapport d'activité et de développement durable ne se substitue pas au rapport statutaire présenté chaque année au Parlement par le président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts. Les états financiers de l'exercice 2014 qui y sont présentés sont extraits des comptes certifiés qui sont intégralement présentés dans le rapport financier de la Caisse des Dépôts.

Le papier utilisé dans ce rapport est certifié FSC (Forest Stewardship Council). Cette certification signifie que le bois, utilisé dans la fabrication du papier de ce rapport, provient d'une forêt correctement gérée satisfaisant à des normes rigoureuses au niveau environnemental, social et économique.





**GROUPE**



**Caisse  
des Dépôts**

Rapport d'activité et de développement durable 2014

56, rue de Lille – 75356 Paris 07 SP

Tél. : + 33 1 58 50 00 00



@CaissedesDepots

[www.groupecaissedesdepots.fr](http://www.groupecaissedesdepots.fr)

